
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48629

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

BERNARD VOGLER

LA POLITIQUE SCOLAIRE ENTRE RHIN ET MOSELLE:
L'EXEMPLE DU DUCHÉ DE DEUX-PONTS (1556-1619)*
DEUXIÈME PARTIE

Chapitre V

Le Personnel enseignant
2.- Comportement et mentalité

La conscience professionnelle

Comment se sont conduits ces maîtres d'école dans leur fonction et dans la vie quotidienne? Des documents abondants et variés nous permettent de tenter d'esquisser un profil collectif et de pénétrer en partie dans leur mentalité.

La majorité semble avoir assuré sa fonction avec sérieux, ce qu'on peut déduire de nombreux rapports d'inspection. Dans bien des cas on trouve l'appréciation *plein de zèle et bien vu de la population*, comme en 1560 à Enkirch, Trarbach et Dill,¹ en 1567 à Dill et à Birkenfeld,² en 1608 à Herrstein, à Birkenfeld et à Winterburg.³ Parfois la population demande aux autorités de garder le plus longtemps possible son instituteur.⁴ A Kusel Friedrich Franck a accru le nombre des élèves de l'école bien plus que tous ses prédécesseurs.⁵

Mais quelques-uns ont été loin de faire preuve d'un enthousiasme débordant. Le mot «négligent» (*fahrlässig*) revient plus d'une fois et le gouvernement doit parfois révoquer ces enseignants trop peu zélés. Johann Glaser est destitué à Kusel en 1609, car il était si paresseux que les parents ne voulaient plus lui envoyer leurs enfants.⁶ Ailleurs c'est le pasteur qui réclame une répri-

* Nous présentons ici sous une forme légèrement remaniée et résumée la deuxième moitié de notre thèse de doctorat de 3^e cycle soutenue le 1^{er} mars 1969 à la Faculté de Lettres de Strasbourg devant un jury composé de MM. le Doyen Livet, le Président Dupront, Dreyfus et Rapp qui nous a accordé le mention Très Bien. Un résumé a paru dans *l'Information historique*, 1972, pp. 227-228, sous le titre: La scolarisation en pays protestant germanique. La première partie de cette étude est parue dans *FRANCIA* 3 (1975) pp. 236-320.

¹ St A Ko, 33/4942.

² *Id.*, 33/4948.

³ *Ibid.*, 33/4961.

⁴ Comme à Annweiler en 1605.

⁵ *In ein solch vfnemen gebracht das vor Im der gleichen Keiner gethan*, St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 57.

⁶ *Id.*, 819/5, f. 209. D'autres révocations ont lieu à Hornbach (1563 et 1594), à Deux-Ponts

mande avec menace de destitution à la commission d'enquête.⁷ Quelquefois ce sont les censeurs qui demandent aux autorités d'intervenir, comme à Meisenheim en 1575, où ils prient les visiteurs, soit de remplacer Melchior Buchimarrus à cause de sa grande *négligence*, soit de lui adjoindre un *collaborator*.⁸

Certains consacrent en effet plus de temps à leurs affaires personnelles qu'à leur métier, comme à Trarbach où la population se plaint en 1608 que Bechtold Hausmann se préoccupe plus de sa nourriture et de ses biens personnels que des élèves.⁹ Johann Kleinhauff de Limbach, un chapelier, se rend à tous les marchés de la région au point que les parents se plaignent des congés trop fréquents. Il paraît d'ailleurs exercer son métier pour une nombreuse clientèle (1605), puisque ses deux grandes chaudières destinées à la teinture l'empêchent de pouvoir louer un appartement.¹⁰ Pour limiter ces risques le gouvernement restreint les déplacements hors de la commune en exigeant l'autorisation préalable du pasteur. Cela n'empêche pas certains de s'absenter fréquemment, comme celui de Kastellaun, qui voyage parfois (1567) pendant trois semaines consécutives.¹¹ Enfin Gordian Hasselbach de Trarbach donne un congé à la classe chaque fois qu'il veut faire une promenade.¹²

Dans quelques cas le maître essaie d'utiliser les élèves pour des tâches non scolaires. Le gouvernement de Birkenfeld se voit obligé d'interdire en 1591 d'employer les enfants pour des travaux domestiques ou agricoles pendant les heures de classe,¹³ et de rappeler en 1593 cet édit dans le bailliage de Winterburg,¹⁴ signe que certains instituteurs exploitent les écoliers comme main-d'œuvre gratuite pour leurs affaires personnelles. Peter Kraut de Trarbach (1580) a pris quelques garçons pour les travaux de ses champs et pour brûler les herbes desséchées.¹⁵

(1605) et à Enkirch (1580). En Saxe ces cas semblent avoir été nombreux aussi d'après une chronique de Hayneccius, citée par GEHMLICH (E.), op. cit., p. 31:

*Die Müssiggenger in der Schul
Thun nichts, sind guter tage full,
Sie lassen vnser Kinderlein
Stets bleiben wer vnd wie sie sein.*

⁷ Par exemple à Deux-Ponts (1558) et à Kastellaun.

⁸ GSt A Mu, K. b. 390/1 c, f. 724. A Manubach au Palatinat le maître d'école est absent au moins un jour sur deux; il fait parfois surveiller les élèves par sa mère, sa femme ou le boulanger (synode du 20 février 1611, Rh P K A Du, AI IX, Bl, p. 140).

⁹ St A Ko, 33/4961, f. 4.

¹⁰ K Sch A Zw, II, 268, f. 1.

¹¹ St A Ko, 33/4948, f. 47.

¹² Id., 33/4955, f. 3.

¹³ Ibid., f. 114.

¹⁴ Ibid., 33/4947, f. 5.

¹⁵ *die Schuler zur feltarbeit und wasenbrennen gebraucht*. Ibid., 33/5227, p. 125.

Les activités secondaires

Si la conscience professionnelle n'est pas la qualité essentielle d'une minorité importante d'instituteurs, cela tient tantôt au faible salaire perçu, peu apte à stimuler le zèle, tantôt à la place prise par des occupations secondaires destinées à améliorer l'ordinaire de nombreux maîtres.

Il y a d'abord les artisans qui semblent avoir été peu nombreux: 5 seulement sont connus pour tout le duché.¹⁶ Une proportion importante, surtout dans les villages, exerce en plus la fonction de sacristain. Mais dans les villes les deux occupations sont rarement associées, car cela ne sied pas à l'instituteur.¹⁷ Un projet d'ordonnance de 1574 recommande d'associer ces deux activités, à l'exemple du duché de Wurtemberg.¹⁸ Un édit de 1608 prescrit d'ailleurs de ne recruter que des sacristains aptes à faire la classe dans le comté de Sponheim,¹⁹ pratique en usage dans de nombreux territoires.²⁰ Les exemples abondent d'ailleurs dans nos deux principautés.²¹ Cette fonction consiste surtout à sonner les cloches pour les offices et en semaine trois fois par jour, à entretenir la propreté de l'église et à accompagner le pasteur lors des visites aux malades. Si une horloge existe dans le clocher, ce qui devient assez fréquent durant cette période, le sacristain doit assurer son entretien. Mais certaines obligations ne sont pas commodes. Ainsi à Breitenbach la coutume impose à ce serviteur de l'église de chercher au moulin la farine destinée au ministre du culte et de lui couper le bois nécessaire pour le four tous les dix jours.²² C'est pour échapper à des servitudes semblables que Nicolaus Petri de Frankweiler sollicite en 1617 le poste d'Annweiler.²³

Plus rarement les instituteurs sont chargés de petits travaux de secrétariat. Comme ils sont bien souvent dans les villages la seule personne avec le pasteur à savoir lire et écrire, ils occupent la fonction de greffier au tribunal villageois composé d'échevins et du prévôt. Ce travail leur vaut parfois une haute estime de la population comme à Baumholder en 1563 et 1590. A Cleebourg le maître d'école doit posséder des connaissances sérieuses en droit, afin de s'y recon-

¹⁶ 2 tonneliers, 1 chapelier, 1 menuisier et 1 coutelier auxquels on peut adjoindre un verrier à Sponheim. Dans certaines régions, comme au Palatinat électoral, ils exercent parfois leur métier pendant la classe! (JOERG (H.), op. cit., p. 133).

¹⁷ *schickt sich sonst in stetten nitt so gar wol zusammen*, St A Sp, Zw. I, 1206/3, f. 165 (avis du duc Jean Ier en 1598).

¹⁸ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 176.

¹⁹ St A Ko, 33/4958, f. 50.

²⁰ Par exemple en Saxe et en Thuringe, TIETZ (G.), op. cit., p. 17 et FISCHER (K.), op. cit., p. 91.

²¹ Citons Waldmohr (1558), Ulmet (1565), Odernheim (1593), Essenheim (1596), Lichtenberg (1600), Birkenfeld (1560), Herrstein (1590), Wolf et Kastellaun (1608).

²² K Sch A Zw, IV, 2893, f. 64.

²³ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 121. Michel Schram de Pferdsfeld (1610) perd souvent un ou deux jours pour porter des lettres, faire des corvées ou le guet. Il doit parfois servir de facteur même pendant l'office; St A Ko, 33/5257, f. 5.

naître dans les coutumes du *Mundat*²⁴, et de fait les deux fonctions y sont toujours liées. Mais cette activité peut gêner le travail scolaire: en 1608 le pasteur de Winterburg déclare aux visiteurs que Georg Musculus doit donner un congé aux élèves lors des sessions du tribunal, dont le nombre est cependant limité à 4 ou 5 par an.²⁵ Son collègue de Stadecken se plaint que Georg Goetz néglige parfois la classe au profit de son travail de secrétaire du receveur, au point que certains élèves vont en classe dans la localité voisine, située au Palatinat électoral.²⁶ Pourtant le gouvernement semble favoriser ce cumul: en 1616 Friedrich Marx n'obtient une augmentation de salaire à Rehborn qu'à condition d'assurer la fonction de greffier en supplément,²⁷ et Philipp Spindelweg est révoqué à Limbach (1599), parce que son incapacité physique lui interdit d'être en outre sacristain et greffier, deux activités que le prince veut confier à l'instituteur.²⁸ On peut même constater l'évolution inverse: c'est le greffier qui devient maître d'école comme en 1591 à Odernheim.²⁹ Très rarement l'instituteur fait le secrétariat pour la population: mais à Herrstein cela gêne en 1598 son activité scolaire d'après le pasteur.³⁰ Quant à Philipp Hausmann de Birkenfeld, il constitue un cas particulier: il s'occupe de la reliure des livres de la bibliothèque princière du duc Charles en 1598.³¹ Cet éventail d'activités subsidiaires est beaucoup plus restreint qu'ailleurs.³² A quoi l'attribuer? Contrôle plus rigoureux, moindre esprit d'initiative, possibilités plus restreintes? Il est difficile de se prononcer, encore que nous penchions pour la première hypothèse.

D'autres activités sont considérées comme partie intégrante du métier, en particulier le chant et le catéchisme. Le maître d'école doit en effet diriger le chant à tous les offices en se tenant dans le chœur devant un pupitre face à

²⁴ Le *Mundat* est une vaste forêt, située au nord-ouest de Wissembourg, dont les droits sont répartis de façon complexe entre différentes seigneuries dont l'évêque de Spire, le duc de Deux-Ponts et la ville libre de Wissembourg.

²⁵ St A Ko, 33/4961, f. 214.

²⁶ G St A Mu, K. b. 390/1e, f. 298. Des plaintes identiques apparaissent au Wurtemberg; HEPPE (H.), op. cit. T. II, p. 134.

²⁷ K Sch A Zw, II, 273, f. 31.

²⁸ Id., II, 264, f. 29. A Kaub au Palatinat l'instituteur a 3 fonctions annexes qui entravent la classe: sacristain, greffier et secrétaire de la fabrique.

²⁹ Ibid., II, 258, f. 42. Il en est de même pour Johann Albin Kolckwitz à Baumholder (1593). Au Wurtemberg, en Thuringe et en Saxe l'instituteur est aussi souvent greffier, au point qu'il lui arrive de troquer sa fonction contre celle de bourgmestre, comme à Loebau, où ce cas s'est produit quatre fois en un siècle; FISCHER (K.), op. cit., p. 68.

³⁰ St A Ko, 33/4947, f. 170.

³¹ Id., 33/5504, f. 158.

³² Dans les comtés de Nassau certains maîtres sont aussi commerçants à leurs heures; HEPPE (H.), op. cit., T. III, p. 265. En Saxe ces métiers complémentaires sont assez variés et fréquents, conséquence de la médiocrité du salaire (mines, artisanat, petit commerce), GEHMLICH (E.), op. cit., p. 35. A Weisel le maître d'école fabrique de la bière, ce que la paroisse voit d'un mauvais oeil à cause du risque d'incendie que cela comporte (Synode du 27 juillet 1592 du bailliage de Bacharach; Rh P K A Du, AI, IX, B 1, p. 49).

ses élèves et à la foule pour entraîner celle-ci à chanter, en vertu de l'ordonnance de 1557.³³ La population attache d'ailleurs souvent une grande importance aux aptitudes musicales. En 1609 les habitants de Baumholder se déclarent satisfaits de Johann Neuhard, mais regrettent qu'il ne sache pas diriger le chant. Mais celui-ci a des excuses à faire valoir.³⁴ Les gens de Hornbach se plaignent (1609) que Peter Boes refuse de diriger le chant à l'office et de participer à l'instruction du catéchisme.³⁵ Inversement Uranius proteste en 1608 de ce qu'il doit enseigner sans rémunération depuis cinq ans le catéchisme aux fillettes et le chant aux garçons à la fin du culte.³⁶ Or tous sont tenus de participer à l'instruction catéchétique à l'église le dimanche après-midi, mais parfois aussi en semaine: ainsi l'instituteur d'Ulmet éprouve des difficultés à assurer cette tâche dans les hameaux les plus éloignés.³⁷ Il n'est donc pas étonnant de voir le prince refuser en 1590 une augmentation de salaire à l'adjoint de Deux-Ponts pour ce travail, car *il est tenu de le faire en vertu de sa fonction*.³⁸ En général ce rôle est accepté d'assez bonne grâce comme en 1584 à Annweiler et à Bergzabern. Lorsqu'un pasteur tombe malade, le maître d'école doit parfois le remplacer: Johann Burg d'Odernheim reçoit l'ordre en 1569 d'assurer le culte à Lettweiler en lisant un sermon de la «*Postille*» de Luther ou de Corvinus.³⁹

Par contre certains maîtres se plaignent de devoir rendre de menus services au ministre du culte. Georg Doersner énumère tous les travaux qu'il a dû faire en 1591 pour le surintendant de Kusel, Johann Fabricius: aller trois fois chez un médecin distant de 50 km, se rendre dans deux localités pour emprunter de l'argent, porter un livre à un collègue à Baumholder, aller dans dix localités pour inviter des gens aux noces de sa belle-fille, aller chez un collègue à une douzaine de km par un temps exécrable; de surcroît il a passé quatre jours consécutifs au presbytère pour aider le charpentier; enfin il fut dérangé à différentes reprises pendant la classe afin d'aller emprunter de l'argent en ville.⁴⁰ A la suite d'un abus aussi manifeste le gouvernement a adressé en 1592 un blâme à Fabricius.⁴¹ Peter Cuntzen de Birkenfeld doit aider son pasteur pour certains travaux agricoles, même durant les heures de classe, en 1580.⁴²

³³ Kirchenordnung . . . , fol. 152 vo. Cela semble commun à tous les territoires protestants.

³⁴ Le pasteur l'oblige à chanter des psaumes difficiles que l'homme de la rue ne peut assimiler; de plus son prédécesseur Kolckwitz trouble le chant en passant sans cesse d'une voix à une autre, du ténor à la basse et à l'alto. St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 48.

³⁵ K Sch A Zw, II, 43.

³⁶ Id., II, 189, f. 7.

³⁷ G St A Mu, K. b. 389/9 c, f. 191.

³⁸ K Sch A Zw, II, 257, f. 1.

³⁹ Id., II, 146, f. 87. Anton Corvinus (1501-1553) fut un des plus actifs réformateurs de l'Allemagne du Nord et ses recueils de sermons connurent un grand succès.

⁴⁰ St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 159.

⁴¹ K Sch A Zw, II, 259/1, f. 59.

⁴² St A Ko, 33/4953, f. 93.

Un petit nombre enfin exerce des fonctions plus proprement pastorales. Andreas Lucae est nommé adjoint à Hornbach (1603), à condition d'assurer quelques cultes dans les filiales et de poursuivre ses études personnelles.⁴³ Ses successeurs devront également accepter cette obligation supplémentaire. Certains jeunes théologiens s'entraînent à prêcher sous la direction du pasteur du lieu, afin de se préparer à leur futur ministère, en participant à la desserte des filiales.⁴⁴ En 1608 Pantaleon Opitius à Birkenfeld prêche une fois par mois et visite les malades au même titre que le ministre du culte, il participe à la catéchèse et dirige le chant.⁴⁵ Quelques-uns dispensaient même le sacrement du baptême, ce qui a provoqué une vive réaction du comte palatin Charles qui fit interdire (1594) cette pratique de façon catégorique.⁴⁶

Néanmoins ces jeunes instituteurs mettent l'école au centre de leurs préoccupations, à la différence des vicaires qui assurent aussi une classe.⁴⁷ La population d'Obermoschel se plaint (1598) que depuis neuf ans aucun vicaire n'a fait preuve ni de goût, ni de zèle pour les enfants,⁴⁸ au point que la valeur de l'enseignement dispensé est presque nulle. Elle réclame en conséquence la séparation des deux fonctions.⁴⁹ La même doléance revient en 1614,⁵⁰ mais le problème du salaire fait échouer la demande. L'école risque de pâtir de certains actes pastoraux qui ont lieu en semaine. A Niederbrombach le ministre du culte remplace le vicaire pour faire la classe quand celui-ci célèbre des noces ou des enterrements dans les filiales qu'il est seul à desservir (1608), ce qui risque de troubler l'instruction.⁵¹

Le maître d'école a ainsi diverses occupations annexes: il est sacristain et greffier; le dimanche il aide son pasteur à l'office en dirigeant le chant et en participant à l'enseignement du catéchisme. Il a donc des journées bien remplies qui ne laissent que peu de place aux distractions.

Les distractions

Parmi celles-ci la plus importante est constituée par les plaisirs de la boisson, qui constituent le grand vice du siècle dans l'Empire. Certains en abusent au

⁴³ St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 121.

⁴⁴ Jeremias Lintz a desservi deux filiales comme *Collaborator* à Meisenheim, puis comme instituteur à Odenbach il a pour 30 florins *das dorff Gangolff in kirchensachen bedienet* (1602-1606), G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 226.

⁴⁵ St A Ko, 33/4961, f. 286 et 288.

⁴⁶ Id., 33/4947, f. 51.

⁴⁷ C'est le cas à Obermoschel, à Winningen, à Niederbrombach et à Kastellaun (jusqu'en 1607).

⁴⁸ *kein Diacon lusst oder vleiss zue der Jugendt gehabt.*

⁴⁹ St A Sp, Zw. I, 1206/3, f. 145.

⁵⁰ Id., f. 235.

⁵¹ St A Ko, 33/4961, f. 314. Au Wurtemberg le nombre des vicaires chargés d'une école, appréciable en 1559, tend en 1600 vers zéro pour ne pas gêner le travail scolaire; SCHMID (E.), op. cit., p. 38.

point de négliger leur travail. Les exemples abondent. Les censeurs d'Obermoschel se plaignent en 1575 que l'instituteur préfère passer son temps à servir les clients dans l'auberge de son beau-frère plutôt qu'en classe.⁵² Le même cas se produit à Kusel en 1585, où toute la population demande la révocation de Nicolaus Klein qui se trouve souvent dans les tavernes pendant les heures de classe.⁵³ Son prédécesseur Johann Gossenberger a commis de tels abus que le gouvernement l'a révoqué après l'avoir contraint à purger une peine de huit jours de prison. Selon le pasteur Baier il reste souvent deux à trois jours dans un village pour boire, et il lui arrive de s'enivrer au point de provoquer des querelles dans les auberges. Pendant ce temps il laisse la porte de l'école close, obligeant les élèves à s'asseoir dehors dans l'attente de sa venue éventuelle.⁵⁴ Johann Tonsor accumule pour sa part tous les défauts possibles: paresse, ivrognerie, querelles, incapacité de chanter et de plus il abuse des jurons: il n'est pas étonnant que les parents réclament en 1584 son départ de Frankweiler.⁵⁵ Dans certains cas cependant une forte consommation d'alcool n'exclut pas un travail consciencieux: en 1567 Peter Eckhard donne un mauvais exemple aux enfants par ses visites fréquentes à l'auberge, mais d'après les censeurs il est zélé et se conduit bien.⁵⁶

La consommation du vin joue donc un rôle important dans les distractions. Matthias Heuger (1562) demande d'ailleurs du vin comme salaire, car ni lui ni sa femme ne peuvent s'habituer à boire de l'eau.⁵⁷ La vie en famille et en société autour d'une cruche de vin paraissent être les loisirs préférés de la majorité. Ils sont tolérés, à condition de ne pas être excessifs: ainsi l'adjoint de Deux-Ponts n'obtient pas d'avancement (1563), parce qu'on lui reproche de trop aimer la compagnie.⁵⁸

Quelques-uns ont un violon d'Ingres original. Sebastian Etschenreuther d'Annweiler (1584) va aux champs entre les heures de classe pour cueillir des herbes médicinales.⁵⁹ Johann Wernig (1600) s'occupe d'un élevage de pigeons à Hornbach.⁶⁰ Certains aiment se déplacer dans les environs ou pratiquent la pêche. D'autres enfin ont un talent littéraire ou musical auquel ils consacrent trop de temps tel Andreas Trihelius, révoqué à Enkirch en 1587 pour avoir composé des poèmes jugés inutiles et fait imprimer ses écrits en négli-

⁵² G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 637.

⁵³ St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 62.

⁵⁴ Id., f. 28.

⁵⁵ K Sch A Zw, II, 193, f. 64.

⁵⁶ *sey fleissig vnd halte sich sonst auch wol.* Id., VI, 1164, f. 30.

⁵⁷ *schwerlich . . . dessen wir auch nicht gewohnt;* St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 23. Notons qu'au XVI^e siècle le vin et la bière sont considérés comme des boissons indispensables même pour les élèves en raison de leurs qualités nutritives.

⁵⁸ K Sch Zw, II, 254, f. 81.

⁵⁹ Id., II, 193, f. 104.

⁶⁰ Ibid., II, 33, f. 6.

geant son travail scolaire,⁶¹ ou Melchior Barth (1606) qui passe son temps à jouer de la lyre.⁶²

La situation sociale dans la paroisse

Mais ceux-ci semblent n'être qu'une petite minorité. La plupart essaient d'avoir des rapports actifs avec la population. Cependant ces relations peuvent être rendues difficiles par un tempérament autoritaire ou par l'insatisfaction qui résulte d'un salaire minime. Ainsi Georg Doersner se voit en butte à l'hostilité de la population de Kusel (1592), quand le prince oblige la ville à lui payer 8 florins de plus.⁶³ Nicolaus Ischnopedius se fait réprimander à Hornbach (1558) pour son comportement *trop fier et arrogant*.⁶⁴ Abraham Friderici se voit reprocher (1605) par les censeurs de Barbelroth son tempérament *impétueux et altier* qui empêche les enfants de venir en classe avec plaisir.⁶⁵ Plus violent encore est Peter Kraut de Trarbach qui parvient à faire annuler grâce à l'intervention de Tuschlin, membre du gouvernement et aussi de sa famille, une première révocation en 1579, succès qui ne fait qu'accroître l'arrogance de son comportement. Son pasteur Johann Brycher écrit l'année suivante que durant neuf mois il s'est conduit de façon déplorable avec certains bourgeois en les calomniant et en leur cherchant querelle.⁶⁶ Le recteur de l'école Johann Wagner sollicite son transfert, afin de ne plus avoir de contacts avec lui. Lors de la visite paroissiale Kraut a réclamé, écumant de colère, le départ du ministre du culte Daniel Baier qui venait de lui faire une observation, puis il est sorti plein de rage. Or il avait prié de nombreux parents d'élèves de ne pas l'accuser en dépit de l'abus de châtiments corporels,⁶⁷ sans compter les calomnies. Ainsi il a accusé deux bourgeois connus pour leur intégrité de lui avoir volé sa bourse: il les a forcés à se déshabiller dans la chambre du conseil en présence de nombreux tiers, alors qu'on l'a retrouvée finalement dans ses propres vêtements. Heureusement une bonne volonté réciproque permet parfois d'atténuer ou même de supprimer ces querelles, comme à Essenheim (1616), où les censeurs sont satisfaits de Nicolaus Starck, tout en indiquant négligemment qu'il a cessé d'être «un peu agité et querelleur».⁶⁸

⁶¹ *unnützen gedichten*; St A Ko, 33/5998.

⁶² St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 99. Mentionnons aussi Peter Boes qui a composé à Kusel un poème latin de six pages (1573). Id., 819/5, f. 29 à 31.

⁶³ Ibid., f. 168.

⁶⁴ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 181.

⁶⁵ *ungestüm und drutzig*. Id., 390/2 d, f. 817.

⁶⁶ St A Ko, 33/5227, p. 103 et 139.

⁶⁷ *viel andere Bürger mitt bittlichen worten abgehalten ihn zu verklagen, Indem er Iren Kindern grosse Beulen und blohe Nassen In die köpff, auch geschlagen, dass sie . . . blutt gespien*. Id., p. 126.

⁶⁸ *etwas vnruhig vnd zänckisch*. K Sch A Zw, II, 175, f. 15.

La personnalité des instituteurs tient ainsi un grand rôle dans leurs rapports avec la population. Mais leur insertion dans la paroisse dépend aussi de leur «utilité». Les parents tiennent en effet à ce qu'ils soient plus consciencieux en classe et qu'ils sachent diriger le chant au culte. S'ils répondent à ces désirs on aime les garder longtemps. Il nous est cependant difficile de mesurer l'estime dont ils bénéficient, ainsi que leurs relations personnelles avec les familles. Celles-ci semblent parfois un peu difficiles.⁶⁹ Mais un seul texte y fait allusion: le projet de 1574 interdit aux parents de calomnier et de battre le maître d'école.⁷⁰ Parfois aussi celui-ci ne joue aucun rôle et *n'est pas plus nécessaire que la cinquième roue d'une voiture*.⁷¹ Ces rapports dépendent aussi de l'empressement mis par les parents à payer l'écolage et de la sociabilité de l'instituteur.⁷²

Parmi les rares indices permettant de juger de la place sociale tenue par celui-ci se trouve le parrainage connu grâce aux registres des baptêmes. Or le maître d'école y apparaît assez rarement. A Meisenheim par exemple, où existe pourtant une école latine importante, Johann Kalbach n'est cité qu'une seule fois, pour le fils d'un tailleur,⁷³ pendant les années 1607 à 1617, alors qu'il y a une moyenne de 40 baptêmes par an, et qu'il est resté 20 ans dans cette bourgade. Sa femme l'est aussi une seule fois ainsi que celle de son adjoint Paul Meier.⁷⁴ Le même phénomène se manifeste à Kastellaun, où seule la femme de l'instituteur est nommée une fois pour une dizaine de baptêmes annuels.⁷⁵ Dans les villages on semble faire appel à eux plus fréquemment. A Winterburg le maître d'école est désigné deux fois et sa femme une fois entre 1592 et 1601;⁷⁶ il l'est six fois à Niederbrombach entre 1603 et 1619 pour une quarantaine par an, dont deux fois chez un berger et une fois chez le pasteur.⁷⁷

Ces relations, on peut les observer aussi en analysant le choix des parrains désignés lors du baptême de leurs propres enfants: on dénombre principalement des membres du clergé et de l'administration, peut-être dans un souci de carrière, alors que les simples artisans ou paysans sont plus rares. Ceux-ci

⁶⁹ Mélanchthon consacre tout un discours à leurs difficultés («De miseriis paedagogorum») et se plaint en particulier du mépris dans lequel ils sont tenus non seulement par les marchands, mais aussi par ces *demi-dieux qui gouvernent dans les Cours*, Corpus Reformatorum, XI, 1843, col. 299. En Saxe certains sont calomniés et parfois même menacés de voies de fait, signe de leur faible crédit; GEHMLICH (E.), op. cit., p. 41.

⁷⁰ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 176.

⁷¹ A Hinzweiler en 1609; MAHLER (L.), op. cit., p. 139.

⁷² Georg Jung est peu apprécié à Cleebourg (1609), car il se montre jaloux et dépité (*grollisch, steif, neidisch, trutzig*) et traite les gens de coquins (*Schelme*); K Sch A Zw, II, 174, f. 55.

⁷³ Coblenz, Archiv der Ev. Kirche im Rheinland, 555/144, T.I., p. 87.

⁷⁴ Id., p. 60 et 89.

⁷⁵ Ibid., 555/23/1.

⁷⁶ Ibid., 555/92/1.

⁷⁷ Ibid., 555/146/1.

ne sont sollicités que dans certains villages, ou exceptionnellement dans les bourgades comme pour Johann Kalbach à Meisenheim en 1615.⁷⁸ Mais son successeur Johann Reiger prend comme parrains pour sa fille le pasteur Schlecht, la femme du vicaire Hermanni et celle du prévôt (1619). Son adjoint Hieronymus Wilt fait appel au vicaire et à la femme du receveur ecclésiastique.⁷⁹ Parfois ils s'adressent à des personnes extérieures comme Barthold Raun (1612) qui prend une femme noble des environs, un membre du conseil de Birkenfeld et un habitant de la localité.⁸⁰ Paul Glaser de Winterburg choisit pour sa fille (1592) une marraine de Sarrebruck, qui est peut-être un membre de sa famille, comme il est né près de cette ville.⁸¹

Les instituteurs semblent avoir tenu une place modeste dans la plupart des localités, sauf s'ils étaient greffiers ou très sociables. C'est une catégorie professionnelle nouvelle qui cherche à obtenir un rang apprécié. Mais leur faible salaire, le comportement de certains d'entre eux (paresse, ivrognerie) et les mutations fréquentes les empêchent de s'intégrer dans la cellule fermée de la paroisse.

Des rapports souvent difficiles avec le clergé

Aussi n'est-il pas étonnant de voir les maîtres d'école, pour éviter de se retrouver sans emploi, manifester une déférence et même une soumission remarquable, à en juger par les lettres conservées, à l'égard du prince, du gouvernement et des baillis, à de rares exceptions près.⁸² Mais il faut préciser que ce sont presque exclusivement des requêtes ou des justifications contre des accusations. L'interrogatoire des baillis lors des visites paroissiales révèle que les relations des instituteurs avec ces derniers sont bonnes en général, sauf une seule exception.⁸³ Il n'y a donc pas de trace de contestation dans cette catégorie sociale.

Avec le clergé les rapports sont ceux de subordonnés avec des supérieurs hiérarchiques. Une ordonnance du comté de Sponheim de 1592 prévoit que les instituteurs doivent se conformer aux ordres des pasteurs et les respecter.⁸⁴ Or comme certains exercent en même temps la fonction de sacristain, le clergé peut les utiliser à des tâches variées et parfois de façon excessive. Il n'est donc

⁷⁸ Ibid., 555/144, T. I p. 89.

⁷⁹ Ibid., 111 et 112.

⁸⁰ Ibid., 555/146/1.

⁸¹ Ibid., 555/92/1, p. 5.

⁸² Celles-ci se terminent le plus souvent par *undertheniger alle Zeit willig vnd gehorsamer*, G St A Mu, K. b. 390/1b, f. 460.

⁸³ En 1597 a éclaté une affaire de calomnie non précisée entre la femme de Johann Leininger et le bailli Heinrich Tuschlin de Winterburg; St A Ko, 33/6919, f. 11.

⁸⁴ *in Ehren halten*. Id., 33/4958, f. 3.

pas étonnant de trouver quelques cas de conflits personnels. Matthias Sydericus est révoqué à Niederkirchen (1593) pour des querelles avec le pasteur.⁸⁵ Parfois il s'agit d'affaires mineures, comme à Bergzabern (1584) pour des baptêmes,⁸⁶ ou de questions théologiques: Martin Caesar de Traben accuse Gordian Hasselbach d'avoir des opinions calvinistes sur la Cène et de tenir des conventicules secrets, mais la paroisse n'a aucun grief contre lui, et le secrétaire du grand-bailli parvient finalement à les réconcilier.⁸⁷ Certains se montrent irrévérencieux avec même une pointe d'hostilité: Ludwig Vellerich de Baumholder, à qui le bailli demande des comptes parce qu'il a pris un aide pour de menus travaux, s'en prend au clergé qui *jalouse ce pauvre homme qui aurait été bien apte*.⁸⁸ En 1606 Uranius est condamné pour une querelle avec Hexamer à un florin et demi d'amende à payer dans les huit jours, sinon la sanction sera doublée.⁸⁹ Quelques-uns n'admettent pas les observations faites comme Adam Rapus qui va se plaindre au prévôt d'Enkirch après chaque réprimande.⁹⁰

Parfois le conflit prend des dimensions considérables. En 1592 Johann Och de Gebroth s'est battu avec son pasteur qui s'était montré généreux à son égard; il est condamné à trois jours de prison en tant qu'étranger recruté *ex gratia*.⁹¹ La même sanction frappe en 1591 Philipp Dörsner qui avait frappé le ministre du culte d'un village voisin et lui avait lancé un verre en pleine figure.⁹² Johann Maikammer de Baumholder a dit un flot d'insultes à son pasteur quand il était pris de boisson, en le taxant en particulier d'ivrognerie; en plus, en 1583, il a menacé un menuisier avec un couteau, ce qui lui rapporte huit jours de prison et l'exil.⁹³ Mais il n'est pas toujours seul responsable. Georg Musculus de Traben (1598) est accusé de calomnie par Wenceslaus Fend, mais le chancelier Zeuger note en marge que ce dernier est de nature colérique et soupçonneuse. Une enquête révèle que la querelle a été attisée par la population et que les deux antagonistes sont d'humeur difficile, au point qu'il a fallu les muter tous les deux.⁹⁴ Johann Schwartz d'Essenheim adresse au duc Jean I^{er} une supplique au sujet de son pasteur Jacob Sasse qui

⁸⁵ K Sch A Zw, II, 259/2 f. 31.

⁸⁶ Id., II, 193, f. 175.

⁸⁷ St A Ko, 33/5504, f. 34 à 37.

⁸⁸ *ob die pfaffen mir solches nit gunnen wollen, hettens doch diesem Armen dropff der doch genugsam gewesen were gegundt*, St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 35. Des plaintes sont aussi fréquentes ailleurs, en Saxe (GEHMLICH (E.), op.cit., p. 37) et au Wurtemberg, où de nombreux ministres du culte se plaignent de leur irrévérence, au point qu'un édit est nécessaire en 1590 pour obliger tous les instituteurs à respecter les pasteurs; SCHMID (E.), op. cit., p. 79.

⁸⁹ K Sch A Zw, II, 187, f. 6.

⁹⁰ St A Ko, 33/4956, f. 9.

⁹¹ Id., 33/6092, f. 117.

⁹² K Sch A Zw, II, 258, f. 69.

⁹³ St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 21 et 27.

⁹⁴ St A Ko, 33/5504, f. 127 et 138.

a voulu le frapper à la tête, qui l'a traité de voleur et sa femme de prostituée. Finalement, en 1594, les deux adversaires sont révoqués.⁹⁵ Enfin un conflit peut éclater pour des raisons uniquement financières, comme à Ulmet où le pasteur Gimbsbach est condamné à une amende de 3 florins pour avoir calomnié sans raison Nicolaus Becker, qui refusait de lui livrer les 4 muids de seigle qu'il lui devait selon la coutume.⁹⁶

Comportement religieux et moral

Néanmoins ces cas sont rares, car la majorité tient à éviter toute querelle par conviction religieuse ou par crainte des autorités. On constate d'ailleurs chez beaucoup une ferveur sincère, ce qui ne doit pas surprendre, vu que la plupart des maîtres désirent devenir pasteurs, que tous enseignent le catéchisme et sont considérés comme liés directement à l'Église. Même l'analyse des enseignants de carrière ou des instituteurs villageois ne permet pas de trouver un comportement original. La plupart d'entre eux semble avoir des convictions assez fortes pour préférer la perte de leur poste à l'acceptation de doctrines nouvelles. En 1590–92 les maîtres des trois principales écoles du duché, tous en place depuis plus de dix ans, sont révoqués pour leur refus d'enseigner le nouveau catéchisme.⁹⁷ On peut y ajouter Jacob Thomae de Meisenheim qui, après neuf ans de service, demande son congé en 1592, probablement pour le même motif.⁹⁸ Ainsi tous les instituteurs urbains stables du duché ont voulu préserver leur appartenance luthérienne. Ceux qui ne deviennent pas pasteurs ont souvent aussi une foi assez vive. Lors de la visite de 1558 Christoph Hilsbach remercie Dieu le Tout-puissant pour la grâce témoignée par l'inspection à l'école.⁹⁹ Peter Thomae de Meisenheim a fait don de 50 florins à l'aumône de cette ville à sa mort.¹⁰⁰ L'examen du catéchisme se révèle satisfaisant la plupart du temps, plus que le reste des connaissances, signe de conscience professionnelle, mais sûrement aussi de l'intérêt porté à l'enseignement religieux.

Dans les requêtes apparaît presque toujours une allusion à Dieu, qui peut être parfois clause de style, mais son insistance donne à penser qu'elle révèle une piété sincère. Johann Rangius, candidat en 1583, promet tout le zèle possible avec »l'appui du souffle de la bonté divine . . . dans l'intérêt de l'Église

⁹⁵ G St A Mu, K. b. 390/1e, f. 308–309. A Obermoschel le pasteur a frappé Behen en pleine figure devant les élèves (1565). Id., 390/1b, f. 371.

⁹⁶ K Sch A Zw, II, 265, f. 17.

⁹⁷ Il s'agit de Caspar Hilsbach à Hornbach, Leonhard Exter à Deux-Ponts et Albert Hugo à Bergzabern.

⁹⁸ Id. II, 259/1 f. 43.

⁹⁹ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 81.

¹⁰⁰ Meisenheim, Pfarrarchiv, XVI, 7, année 1610.

de Dieu». ¹⁰¹ En général, les lettres se terminent par la formule classique de prier Dieu en faveur de la santé du prince. ¹⁰² Dans les demandes d'augmentation de salaire on insiste en général sur la misère, on invoque la volonté divine et on promet que Dieu restituera au prince les avantages consentis, ¹⁰³ mais ces expressions ne sont parfois qu'une précaution oratoire. Il semble qu'il faille douter par exemple de la sincérité des belles paroles de Jacob Gossenberger qui intitule une lettre de justification au secrétaire du bailliage »*Que Dieu le Père éternel vous accorde grâce, réconfort et paix par son fils Jésus-Christ notre seul sauveur et soutien véritable*« et qui poursuit par des citations tirées de l'épître aux Philippiens sur la paix et de la première épître de Jean sur Dieu qui est amour; d'après d'autres rapports ce personnage avait en effet la conscience assez chargée. Il aurait donc tenté, en faisant appel à la sensibilité religieuse de son correspondant, de se faire pardonner ses incartades. ¹⁰⁴

Seul un petit nombre paraît avoir un comportement religieux moins marqué. Très rares sont les lettres où il n'y a aucune référence à Dieu. Adam Rappus d'Enkirch se voit révoquer en 1592 pour son peu de cas envers la religion: il va rarement à la Cène et sans confession préalable, ¹⁰⁵ et le chancelier Balthasar Zeuger note que c'est un »véritable âne profane«. ¹⁰⁶

En ce siècle d'intolérance, une attitude ouverte envers le catholicisme demeure exceptionnelle. C'est le cas de Philipp Hausmann qui doit être révoqué (1605) pour ses sympathies catholiques datant probablement de son séjour d'études à Fribourg. Werner Durnauer de Hornbach, hostile au calvinisme, a pris en 1593 des parrains catholiques, ¹⁰⁷ mais probablement plus par hostilité envers les réformés que par sympathie personnelle pour le catholicisme. Mais inversement aucun instituteur ne s'est signalé par une hostilité particulière envers ce dernier.

Dans l'ensemble les maîtres d'école ont eu un comportement religieux conformiste certes, à cause des pressions extérieures, mais souvent animé d'une foi sincère. ¹⁰⁸ Aussi leur conduite morale a-t-elle été honnête en général. Les

¹⁰¹ *divinae benignitatis aura me comitante . . . cum fructu Ecclesiae Dei*, lettre du 9 septembre 1583 adressée au duc Jean Ier, St A Ko, 33/5227, p. 187.

¹⁰² Par exemple dans la lettre de candidature de Bechtold Hausmann du 6 octobre 1594: *mit embsigem gebet zu Gott dem Almechtigen umb dieselb gutte frische leibs gesundtheit, Langes leben und glückseliger Regierungh*«. Id., p. 245. Peter Cuntzen confie en 1591 les co-princes *in Götlichenn schutz und schirm des Allmechtigen*, *ibid.*, 33/4955, f. 74.

¹⁰³ *wirdt der Allmächtige gott EFG vielfeltig wider Erstaten, hie zeitlich vnd dortt ewiglich*, supplique du 8 octobre 1617 de Nicolaus Starck d'Essenheim; G St A Mu, K b. 390/1f, f. 460.

¹⁰⁴ St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 25.

¹⁰⁵ Celle-ci est toujours obligatoire chez les luthériens de Sponheim d'après l'ordonnance ecclésiastique de 1557.

¹⁰⁶ *Ein rechter prophan Esel*, St A Ko, 33/4956, f. 76.

¹⁰⁷ *leuthe aus dem Bapsthumb*, St A Sp, Zw. I, 161/4, f. 5.

¹⁰⁸ Un cas très particulier est celui de Johann Mohr, un ancien dominicain converti qui se révèle inapte. On se montre indulgent, mais en redoutant son apostasie, car il entretient des relations avec des prêtres de la région. Le pasteur Artopaeus dit même qu'il risque *canis ad vomitum*. De

renseignements sont pourtant rares, bien que les inspections aient été menées avec sérieux. On peut en déduire que le contrôle effectué lors de la nomination est efficace. Les sources ne mentionnent que quatre affaires. Johann Kolckwitz est démis de ses fonctions (1596) pour paresse, refus de la Cène et surtout pour son comportement «coupable», et condamné à huit jours de prison au pain et à l'eau.¹⁰⁹ Georg Faber de Kastellaun mène une vie «impie et scandaleuse» (1616). Il a contraint la soeur du ministre du culte Andreae à se fiancer avec lui en bénéficiant de la complicité de son collègue d'Enkirch.¹¹⁰ Martin Schleusske a rendu enceinte une jeune fille promise à un autre fiancé (1565), ce qui leur vaut deux semaines de prison à chacun, l'exil et le refus de mariage dans le comté.¹¹¹ Enfin Gangolf Frick se voit refuser Baumholder en 1581, car il a dû épouser avec précipitation une servante du bailli de Deux-Ponts.¹¹²

La plupart des instituteurs sont mariés, sauf parfois dans leur premier poste, mais nos sources sont muettes sur leur vie familiale et sur les relations de leur femme avec la population. Tout donne à penser que les rares plaintes connues demeurent l'exception. Certains se soucient assez peu de leur famille: Michel Beer de Waldmohr (1591) se voit reprocher de ne pas s'occuper comme il convient de sa famille.¹¹³ D'autres maltraitent leur femme: Georg Jung est repris à Cleebourg (1613), car il se conduit mieux avec sa femme depuis sa révocation et les échevins veulent le garder à cause de son expérience juridique des coutumes du *Mundat*.¹¹⁴ Georg Dörsner de Kusel, au cours de ses ivresses, oblige parfois sa femme et ses enfants à passer la nuit en pleurs dans l'étable avec les bêtes.¹¹⁵ Mais par contre nous ignorons tout sur le rôle social de ces femmes.

On relève également une propension à se plaindre trop souvent: Matthias Heuger reçoit l'ordre en 1562 de ne plus adresser de suppliques à la légère au gouvernement et de ne pas renchérir sur les doléances.¹¹⁶ L'habillement et la propreté n'ont jamais posé de problèmes sauf pour Sebastian Etschenreutter, accusé par un candidat à sa succession il est vrai (1585) – mais l'enquête ne le dément pas – d'être malpropre et couvert de vermine.¹¹⁷

plus il n'est pas en sécurité à Traben: un homme de Berncastel, situé dans l'évêché de Trèves, l'a blessé en le traitant de *verlauffener Mönch vnd schellen*, d'autres catholiques font circuler des rumeurs calomnieuses à son sujet et envisagent de le faire saisir de nuit par un rapt; St A Ko, 33/4963, f. 8, 33/5225 et 33/5226.

¹⁰⁹ *schädlichem unnd uppigem Verhalten*, K Sch A Zw, II, 261, f. 47.

¹¹⁰ *üppiges Gottloses vnd ergerliches leben*, St A Ko, 33/5937.

¹¹¹ Id., 33/6008.

¹¹² St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 15.

¹¹³ *liederlichen haushaltung*; K Sch A Zw, II, 258, f. 85.

¹¹⁴ Id., II, 272, f. 75.

¹¹⁵ St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 65.

¹¹⁶ K Sch A Zw, II, 253, f. 111.

¹¹⁷ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 37. La réglementation semble moins tâtilonne qu'en Allemagne

Enfin le contrôle assez strict lors de la nomination paraît efficace: si les plaintes sont fréquentes, elles concernent souvent le manque de zèle ou l'abus de boisson, mais rarement le comportement moral. Ce sont toujours des hommes de couleur terne et grise, excluant des personnages truculents, dont nous n'avons que deux exemples. Jacob Gossenberger de Kusel s'est absenté dix jours lors du carnaval (1583) pour quêter en compagnie des paysans des rôtis dans les hameaux des environs en jouant de la cithare; en même temps il recherche les festins, les beuveries et les bals dans une tenue peu décente. Mais en rentrant chez lui il se fait jeter par sa femme au bas de l'escalier.¹¹⁸ Adam Rapus est de la même trempe. Il s'absente chaque semaine pour aller dans les auberges et assister à des noces. Selon le chancelier Zeuger il se comporte beaucoup plus en «bouffon ou en comédien».¹¹⁹

Un intérêt variable pour la culture

La discrétion relative des instituteurs est surtout sensible chez les jeunes qui aspirent à entrer dans la carrière ecclésiastique et chez ceux qui ont fait des études assez poussées. Ceux-ci mènent souvent une vie plus retirée et plus calme, afin de poursuivre leurs études personnelles, comme Heinrich Scharpff à Kleinich en 1608.¹²⁰ Lors des visites paroissiales certains brillent par leur érudition, en particulier à Sponheim en 1608. En 1576 Heinrich Hilsbach adresse au gouvernement une supplique rédigée en vers latins pour une augmentation de salaire.¹²¹ Un petit nombre possède une bibliothèque assez riche, ce qui leur permet de jouer un rôle culturel notable dans les bourgades, à l'image du pasteur. Une description complète de ces livres existe pour neuf maîtres d'école dont cinq futurs ecclésiastiques; deux gardent leur métier à vie et deux sont révoqués en 1590-92 pour leur fidélité à la doctrine luthérienne.¹²² Le nombre des ouvrages varie de 14 (Metzler) à 120 (Horter). Trois en possèdent entre 24 et 32 et deux en ont 53 et 64. La proportion des livres religieux se situe entre 23 et 50%, sauf pour Metzler (78%), Friderici (96%) et Klamp (96%). Chacun possède en moyenne deux Bibles, en allemand et en latin. Les autres volumes sont en général des exégèses de livres bibliques, des recueils de sermons, des ouvrages de controverse, des psautiers et des ma-

centrale et septentrionale, où certaines villes comme Brunswick (1596) réglementent de façon minutieuse le comportement et l'habillement; FISCHER (K.), op. cit., p. 70.

¹¹⁸ St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 22 à 28.

¹¹⁹ »gebe einen gauckler oder spielman besser dan ein Schulmeister«. St A Ko, 33/4956, f. 76.

¹²⁰ »still und eingezogen«. Id., 33/4961, f. 73.

¹²¹ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 25.

¹²² Ce sont celles de Caspar Hilsbach à Hornbach (1580), Melchior Klamp à Alsenz (1585), Jacob Thomae à Meisenheim (1585), Abraham Friderici à Barbelroth (1605), Johann Metzler à Barbelroth (1609), Jacob Horter à Bergzabern (1609), Georg Jung à Cleebourg, Johann Kalbach et Johann Schwab à Meisenheim (1609).

nuels d'édification, en proportion variable. Sur les six instituteurs réformés, deux seulement possèdent des ouvrages de Luther et de Brenz,¹²³ mais cinq ont du Mélanchthon, non seulement des livres théologiques, mais aussi sa »*Dialectica*«, sa »*Rhetorica*« et sa »*grammaire*«. Parmi les auteurs réformés Calvin et Bèze sont présents quatre fois, mais Gwalther et Bullinger de Zurich seulement trois et une fois. Les ouvrages les plus répandus sont l'»*Institution chrétienne*« de Calvin (quatre), la version latine du Nouveau Testament de Bèze (quatre) et les commentaires du catéchisme de Heidelberg par le théologien palatin Ursinus (trois). Chez les trois luthériens, les oeuvres de Luther et Mélanchthon (surtout les *Loci* et l'*Examen*, deux résumés de dogmatique) dominant nettement.

A côté de la théologie on trouve surtout des auteurs littéraires, pour la plupart achetés au moment des études secondaires. Les écrivains grecs et latins sont présents dans 4 et 6 bibliothèques. Cicéron l'emporte de loin avec les »*Epistolae*« (4) et les »*Orationes*« (4). Erasme conserve une certaine attraction chez 5 instituteurs, mais seuls les »*Colloquia*« apparaissent plus de deux fois (3). Quatre possèdent des livres d'histoire et trois un ouvrage de médecine, dont Jacob Thomae qui a aussi un volume traitant des sciences occultes. Georg Jung détient 8 livres de droit, ce qui est normal vu ses compétences juridiques, et Jacob Thomae en a 4, car pendant son séjour à Marburg il a suivi quelques cours de droit. Enfin Jacob Horter, le plus érudit de tous, détient 26 ouvrages de belles-lettres, 14 de dialectique, 13 de grammaire, 12 de poésie, 8 d'éthique, 4 d'histoire, sans oublier les sciences auxquelles il est le seul à s'intéresser : arithmétique (5) et physique (3). Or ces deux derniers, Horter et Thomae, qui ont la culture la plus diversifiée, sont aussi parmi les meilleurs pédagogues du duché.

Ces catalogues remis à deux périodes différentes révèlent le souci constant des autorités de veiller à une bonne culture des maîtres d'école. En 1608 les visiteurs interrogent tous les instituteurs sur leurs lectures et leur ordonnent de poursuivre leurs études. Marcus Clasius lit tous les jours 3 à 4 chapitres de la Bible et s'instruit en théologie dans trois ouvrages dans l'espoir de devenir pasteur un jour.¹²⁴ Pantaleon Opitius de Birkenfeld se contente de deux chapitres de la Bible par jour et possède des oeuvres de dogmatique et de controverse de trois théologiens luthériens orthodoxes.¹²⁵

Mais ces maîtres érudits et studieux ne constituent qu'une minorité. Ceux des campagnes, absorbés par leurs tâches variées, préfèrent se détendre autour d'une cruche de vin. Leur bibliothèque est très réduite et ne comporte que

¹²³ Johann Brenz (1499–1570) fut le réformateur des villes souabes et du Wurtemberg.

¹²⁴ Un traité de dogmatique, les »*Loci Communes*« de Simon Paul, théologien luthérien, et deux recueils de sermons. St A Ko, 33/4961, f. 50.

¹²⁵ Heerbrand, »*Compendium*«; Hunnius, »*De Sacramentis et persona Christi*«; Osiander, »*Contra adversarios, nempe Calvinianos, Pontificios et Anabaptistas*«. Id., f. 288.

peu de chose à côté d'une Bible allemande, du catéchisme, d'un psautier et d'un recueil de cantiques. D'ailleurs l'examen de leur savoir se limite aux questions religieuses, au chant et à l'écriture. Néanmoins c'est un point de départ appréciable dans un milieu rural jusque-là pratiquement livré à lui-même, et où seul le prêtre savait lire, mais sans se soucier de transmettre son savoir. Ce goût pour la culture apparaît aussi dans le désir de quelques-uns d'avoir un «bureau» (*Musaeum*), une pièce où ils puissent être seuls pour s'adonner à des occupations intellectuelles, comme Christoph Hilsbach à Deux-Ponts (1558), qui obtient satisfaction des autorités.¹²⁶

Le contrôle des autorités

C'est pour favoriser cette évolution et éliminer les quelques brebis galeuses inévitables que dès 1557 les autorités se préoccupent du contrôle régulier des écoles. L'ordonnance de 1557 prévoit que chaque pasteur inspecte au moins une fois par mois les écoles de sa paroisse avec la participation éventuelle d'un représentant du pouvoir civil.¹²⁷ En 1560 le gouvernement précise cette inspection: les ecclésiastiques doivent veiller à ce que les classes fonctionnent bien, contrôler le comportement des maîtres et faire passer un examen aux élèves tous les six mois.¹²⁸ Le projet de 1574 impose au ministre du culte de surveiller la moralité et l'orthodoxie de l'instituteur, son enseignement du catéchisme, de la lecture, de l'écriture et du calcul.¹²⁹ Pour le comté de Sponheim un édit de 1590 exige que le pasteur vienne en classe toutes les quatre semaines pour vérifier avec «constance et soin» l'enseignement et la discipline et que le bailli l'assiste en cas de nécessité.¹³⁰

Dans la pratique cependant ces dispositions ne sont pas appliquées partout. En 1575 les censeurs d'Obermoschel se plaignent que le pasteur inspecte rarement la classe, et en plus l'instituteur ne tient pas compte de ses observations.¹³¹ Néanmoins ce contrôle existe en général, avec des différences pour la fréquence. Le plus souvent on observe la règle des quatre semaines, comme à Trarbach en 1581, où le ministre du culte doit faire tous les trois mois un rapport à la chancellerie de Deux-Ponts à ce sujet.¹³² En 1590 le gouverne-

¹²⁶ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 88.

¹²⁷ Kirchenordnung . . ., f. 152.

¹²⁸ St A Sp, Zw. I, 160/4, f. 27.

¹²⁹ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 179.

¹³⁰ «mit trew vnd ernst», St A Ko, 33/4958, f. 1. Ce contrôle par les pasteurs est général dans tous les territoires protestants.

¹³¹ G St A Mu, 390/1c, 641. En 1598 le problème n'a pas changé, bien que ce soit toujours le même pasteur. St A Sp, Zw. I, 1206/3, f. 150.

¹³² St A Ko, 33/5227, p. 183.

ment décide d'adjoindre le conseiller Balthasar Hoffmann au surintendant Candidus pour garder la tradition des inspections mensuelles faites par le surintendant général et un membre du gouvernement.¹³³ Dans les autres bourgades le pasteur est assisté soit par le bailli ou son secrétaire, soit par deux membres du magistrat, alors qu'à la campagne il est seul à assurer le contrôle. Dans la ville de Deux-Ponts celui-ci a lieu le premier jour du mois et donne lieu à un compte rendu présenté à la chancellerie sur les connaissances des élèves et la conduite du maître.¹³⁴

Parfois les contrôles sont plus rapprochés. En 1601 les conseillers du prince chargent Candidus et son adjoint d'inspecter l'école de Deux-Ponts tous les quinze jours.¹³⁵ L'inspecteur de Trarbach reçoit l'ordre en 1590 d'y aller une ou deux fois chaque semaine.¹³⁶ Cela s'explique dans les deux cas par la situation médiocre de la classe, due à une surcharge des effectifs. Dans le comté de Sponheim les contrôles semblent très fréquents en 1608 où le pasteur de Winnigen fait une inspection hebdomadaire, et celui de Winterburg passe presque tous les jours dans la classe pour la simple raison que l'école est située en face du presbytère.¹³⁷ Dans d'autres localités par contre cette surveillance est plus relâchée: à Bergzabern le pasteur ne s'en occupe que tous les trois mois en 1605 et même seulement une fois par an en 1584.¹³⁸ Il est vrai qu'à cette époque l'instituteur était un pédagogue de valeur. Mais dans le bailliage de Trarbach l'inspection sert aussi de prétexte à un festin des autorités aux frais des fabriques.¹³⁹

Un autre moyen de surveiller les maîtres d'école consiste à les obliger à prendre part aux synodes. Depuis 1592 ils sont tenus, sauf ceux des écoles villageoises qui n'ont pas fait d'études, d'assister aux réunions annuelles des ecclésiastiques de chaque bailliage. Mais leur participation est loin d'être enthousiaste, à en juger par les absences fréquentes. En 1599 le synode de Deux-Ponts intime l'ordre à Nicolaus Riebel d'assister à ses sessions comme les autres instituteurs.¹⁴⁰ Plus tard ceux-ci semblent être devenus plus dociles: ainsi 3 d'entre eux assistent à celui de Kusel en 1610 et même 4 en 1620.

¹³³ K Sch A Zw, II, 257, f. 57.

¹³⁴ Id. Le magistrat joue ici un rôle bien moindre que dans d'autres territoires comme en Saxe ou en Hesse, où le pasteur est assisté dans chaque bourgade de deux membres du magistrat lors des inspections.

¹³⁵ Ibid., II, 266, f. 26.

¹³⁶ St A Ko, 33/4956, f. 3.

¹³⁷ Id., 33/4961, f. 214.

¹³⁸ K Sch A Zw, II, 193, f. 165.

¹³⁹ Ainsi la fabrique de Traben débourse plus de 2 florins en 1603 et plus de 3 florins en 1616 à l'aubergiste pour le repas pris par le pasteur et le recteur de l'école de Trarbach, le pasteur, l'instituteur, les censeurs et les gérants de la fabrique à cette occasion (id., V, 70, comptes 1603 et 1616). A Enkirch cette dépense atteint même 4 florins en 1581 et 5 en 1604. Ibid., V, 40, comptes 1581 et 1604.

¹⁴⁰ St A Sp, Zw. I, 161/6, f. 11.

Cette réticence s'explique facilement, car les membres du synode sont interrogés sur tous leurs collègues au point de vue doctrine, zèle et comportement, soit un contrôle sérieux, surtout pour peu qu'un maître d'école ait des difficultés avec l'un ou l'autre des pasteurs. Le prince Jean I^{er}, dans une de ses nombreuses annotations marginales, écrit à propos de la nomination de Johann Helfenstein à Kusel en 1595 qu'on pourra le surveiller grâce aux synodes annuels.¹⁴¹ Ils doivent y présenter des sermons composés par eux-mêmes et sur lesquels on les juge pour leur avancement, ce qui représente un travail théologique assez important.¹⁴²

Ces instituteurs sont en définitive loin de former une classe sociale homogène, bien que la plupart ait passé par le gymnase de Hornbach. Ils sont tributaires des conditions locales, car la plupart des postes sont de création récente, de sorte que leur rôle social n'est pas encore fixé. Ils sont en train d'assurer leur place dans une société rigide, à l'image de ces cadres nouveaux créés par la Réforme et l'évolution politique de l'Empire. La distinction officielle entre instituteurs latins et allemands, urbains et villageois, ne correspond pas toujours à des catégories différentes par leur savoir et leur comportement. Par contre on peut opposer les jeunes théologiens qui ne font que passer rapidement dans l'enseignement, instruits, studieux et zélés, aux maîtres d'école moins savants qui exercent souvent des fonctions manuelles ou autres à côté. L'instituteur de carrière, érudit et consciencieux, est finalement presque une exception. Sur un autre plan on constate la différenciation entre les gens pleins de zèle et qui mènent une vie retirée et ceux qui aiment les distractions, la vie en société, le vin, mais qui ne manifestent qu'une ardeur modérée pour leur travail. Tous sont contrôlés par le clergé de façon assez stricte, ce qui engendre parfois des conflits. D'ailleurs ils sont en fait toujours les subordonnés du pasteur et sont assimilés aux yeux de l'opinion soit à un vicaire, soit à un sacristain. Leur comportement religieux semble assez conformiste, mais animé parfois d'une foi profonde et sincère. Leurs lectures consistent avant tout en ouvrages théologiques, ce qui les fait participer – de loin il est vrai – au mouvement de la pensée protestante. Si on y ajoute que leur nomination s'est faite après un contrôle assez sérieux et que leur salaire est maigre, il n'est pas étonnant de constater l'absence de personnalités de premier plan ou de gens pleins de vitalité et d'exubérance. Néanmoins malgré une tonalité d'ensemble assez neutre la plupart d'entre eux a rempli avec succès le rôle de dis-

¹⁴¹ K Sch A Zw, II, 260, f. 13.

¹⁴² Ainsi Johann Schwab présente un sermon sur les sacrements en 1608 (id. 213, f. 30 à 38) et Johann Kalbach doit en préparer un sur le baptême pour le synode de Meisenheim de 1609 (ibid., f. 3). Un contrôle assez strict existe aussi au Palatinat électoral. Le règlement synodal de 1607 prévoit que le synode inspecte les écoles chaque année (Hauptstaatsarchiv Mu, Staatsverwaltung, 3224, p. 5).

pensateur de la culture, humaniste, religieuse et moralisante, dans un milieu encore rétif aux choses de l'esprit, et a contribué à favoriser l'absolutisme monarchique et la consolidation de l'Eglise territoriale.

Chapitre VI

Le Personnel enseignant

3.- Conditions matérielles difficiles

Le rôle social des maîtres d'école est considérablement entravé par une situation matérielle médiocre pour l'immense majorité. L'Etat, malgré ses encouragements à l'école, ne consent guère d'efforts financiers ni pour les salaires, ni pour la construction des bâtiments. Certes la sécularisation des couvents et la concentration des biens ecclésiastiques désormais gérés par des receveurs laïcs ont libéré des ressources nouvelles, destinées *ad pios usus*, c'est-à-dire à l'entretien des églises et des écoles; mais en fait, dans le duché de Deux-Ponts, les excédents servent à l'entretien du gymnase de Hornbach, et dans le comté de Sponheim les revenus sont modiques. Aussi le prince consent-il tout au plus à donner des subventions ou à assurer une petite proportion des salaires pour les postes nouvellement créés. Mais nous ne trouvons aucun exemple de contribution financière de l'Etat lui-même, en dehors des revenus ecclésiastiques, aux écoles. Cette faiblesse de la politique scolaire est d'ailleurs un fait général dans les territoires protestants, puisque nous la retrouvons dans l'Electorat de Saxe par exemple.¹⁴³

L'instituteur dépend ainsi des autorités locales. Or son salaire, déjà faible en valeur absolue, à peine suffisant à ses besoins, se compose d'éléments variés, de provenances diverses, ce qui engendre fréquemment des difficultés.

Les revenus en espèces

La fraction la plus importante du revenu d'un instituteur se compose des revenus en espèces, qui proviennent soit d'une allocation salariale fixe, soit de rentes à collecter, soit de l'écolage. Ceux qui sont dans le premier cas sont souvent les moins à plaindre. Or le montant des sommes allouées varie considérablement: entre 7 et 72 florins en 1560 (la plupart se situant entre 30 et 45 florins), entre 0 et 78 florins dans la période 1580-90 et enfin entre 0 et 90 florins vers 1610.

¹⁴³ TIETZ (G.), *op.cit.*, p. 15.

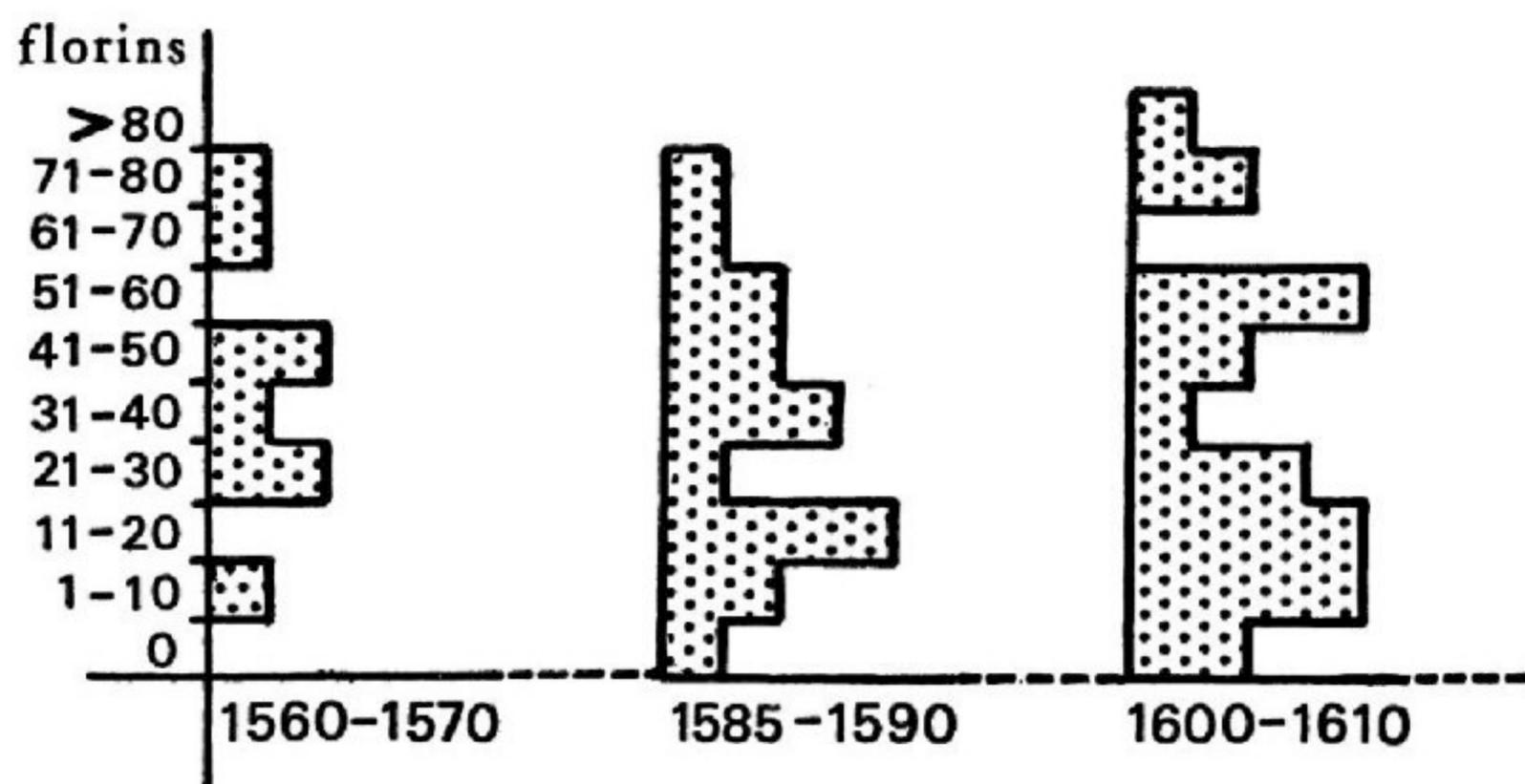


Fig. 1: Evolution du salaire en argent

L'éventail est donc très largement ouvert et montre l'absence totale d'uniformité dans ces régions rhénanes.¹⁴⁴ Il révèle aussi une poussée vers le haut, due aux augmentations de salaire, et un accroissement sensible du nombre des salaires inférieurs à 30 florins à cause des créations d'écoles dans les villages. Cette augmentation se chiffre par exemple à 40 florins à Bergzabern entre 1562 et 1609 (passant de 40 à 80 florins) et de 36 à Hornbach entre 1561 et 1607. Les adjoints connaissent un sort moins favorable, d'autant plus qu'ils ne disposent en général d'aucune ressource complémentaire. Celui de Bergzabern ne perçoit en 1584 que 46 florins et son collègue de Hornbach que 20 en 1603, en bénéficiant il est vrai d'une pension gratuite d'une valeur de 20 florins.¹⁴⁵

Cet argent a des origines variées: villes, fabriques gérées par le receveur ecclésiastique, certains autels, des couvents ou des chapitres sécularisés. La Réforme s'est montrée très traditionaliste, en matière de financement. Les gouvernements, tant luthériens que réformés, ont continué à faire payer les salaires des pasteurs et des instituteurs par les mêmes personnes ou les mêmes institutions, et lors des augmentations de salaires ou des créations de postes on fait appel soit à la paroisse, soit à des biens ecclésiastiques. Le prince Jean I^{er} estime même normal que l'essentiel soit supporté par les parents eux-mêmes: il écrit en 1598 que «cela est normal et personne ne peut raisonnablement s'en plaindre».¹⁴⁶ Souvent un même salaire provient de plusieurs sources dif-

¹⁴⁴ En Thuringe par contre presque tous les salaires se situent dès 1555 entre 25 et 50 florins, signe d'une meilleure organisation. HERRMANN (R.), *op.cit.*, p. 220-223.

¹⁴⁵ St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 135.

¹⁴⁶ *das ist allweg an sich selbsten billig, vndt hat sich dessen mitt eynigem fugen niemandt zu beschweren*, *id.*, 1206/3, f. 165.

férentes comme à Obermoschel où, en 1575, le maître d'école reçoit 9 florins du receveur ecclésiastique de Meisenheim, 6 du bourgmestre pour la ville, 6 de l'hospice et $4\frac{1}{3}$ de la confrérie des mineurs.¹⁴⁷ En 1601 son collègue de Meisenheim perçoit 28 florins du receveur ecclésiastique dont le tiers est fourni par la fabrique d'une filiale de la paroisse urbaine, 12 florins de l'administrateur des aumônes et 9 florins du receveur du prince.¹⁴⁸ L'instituteur de Hornbach par contre est payé intégralement par le chapitre de St-Fabien sécularisé en 1558, qui dispose de revenus assez importants.¹⁴⁹

Les livres de comptes viennent confirmer ces descriptions: le receveur ecclésiastique du bailliage de Meisenheim verse de 1587 à 1600 au maître d'école de cette bourgade 28 florins, 10 à ceux d'Odernheim et de Stadecken, 6 à celui d'Odenbach et 5 à l'adjoint de Meisenheim.¹⁵⁰ Les comptes du chapitre de St-Fabien mentionnent une dépense de 56 florins pour le salaire de Hornbach en 1598 et en 1618, date à laquelle l'adjoint perçoit 21 florins.¹⁵¹ A Meisenheim les comptes d'aumône citent depuis 1594 et jusqu'en 1619 une somme de 12 florins pour l'instituteur et de 20 florins pour son *Collaborator*, les comptes de l'hospice déclarent 7 florins pour ce dernier à partir de 1595, chiffre porté à 11 en 1599.¹⁵²

Le tableau ci-contre montre pour 1560 et 1605 l'origine des salaires en argent.

	1560		1605	
Receveur ecclésiastique	167 florins	38%	343 florins	52%
Commune	123	28%	143	22%
Autels	71	16%		
Couvents			9	
Receveur du prince	20	4%	9	
Collecte de rentes			12	
Bénéfices			12	
Pasteur	40	9%		
Chapitre sécularisé			78	12%
Confrérie	4			
Aumône			32	5%
Hospice	6		11	
Total	431		649	

Tableau n° 5

¹⁴⁷ Il y a en effet d'importantes mines de mercure près de cette bourgade; Meisenheim, K Sch A, II, a, 34, T.I., p. 165.

¹⁴⁸ Id., T. III, p. 3.

¹⁴⁹ St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 14.

¹⁵⁰ Meisenheim, K Sch A, Kirchscaffneirechnungen, années 1587-1600.

¹⁵¹ K Sch A Zw, Rechnungen des Stiftes St-Fabian, 1598 et 1618.

¹⁵² Meisenheim, Pfarrarchiv, XVI, 7, années 1594 à 1619.

L'essentiel provient de sources ecclésiastiques, près de 68 % en 1560 et plus de 76 % en 1605.¹⁵³ La part croissante assumée par le receveur ecclésiastique s'explique par l'accroissement des revenus gérés par lui, en particulier ceux des autels et de confréries, et surtout par l'usage de plus en plus répandu de se servir de ces revenus lors des augmentations ou des créations de salaire. Tant le gouvernement que la population estiment normal d'utiliser ces revenus dans ce but, ce qui correspond d'ailleurs à la politique suivie par de nombreux princes protestants comme l'Electeur palatin et le duc de Wurtemberg par exemple.¹⁵⁴ Dans son testament de 1568 le duc Wolfgang exige de ses héritiers de ne pas détourner des églises et des écoles les revenus ecclésiastiques,¹⁵⁵ et les receveurs, lors de leur entrée en fonction, doivent promettre en particulier de verser régulièrement le salaire aux instituteurs.¹⁵⁶ Une petite partie provient des hospices et des aumônes, mais seulement dans des cas particuliers comme à Meisenheim.¹⁵⁷ On fait très peu appel aux couvents ou aux chapitres sécularisés, car normalement on se décharge sur le receveur ecclésiastique. D'autres sources sont des survivances de traditions, comme les rentes à Frankweiler ou les bénéfices de l'autel St-Maurice à Cleebourg, fondé par un noble, Franz von Sickingen, pour l'entretien de l'école.¹⁵⁸ Par contre on a supprimé après 1560 l'obligation faite à certains pasteurs de verser une partie de leur salaire à l'école.

La part laïque provient des municipalités, mais elle est en recul relatif à cause de l'opposition des magistrats à toute augmentation, comme l'illustre le cas extrême de Kusel. En décembre 1589 la ville reçoit l'ordre de verser désormais 8 florins de plus, ce qui entraîne un refus des échevins sous le prétexte que les revenus de la ville sont médiocres, qu'elle a des dettes et des frais élevés pour l'entretien des fortifications, sans compter les impôts. On suggère au prince d'utiliser à cet effet les ressources de l'autel de la croix, autrefois destinées à l'école. Devant le refus du prince le conflit dure près de deux ans et demi. Finalement le magistrat tente de discréditer l'instituteur, mais la ficelle semble un peu grosse, car lors de son départ de Kusel pour un poste de pasteur, Georg Doersner avait obtenu des mêmes autorités en 1592 un assez bon certificat. Finalement le gouvernement, excédé par cette résistance qui entraîne une «réduction sensible et indécente» de son prestige,¹⁵⁹

¹⁵³ Ailleurs aussi l'Eglise porte l'essentiel des charges financières, comme au margraviat de Bade par exemple (MUEHLHAEUSSER, loc.cit., p. 82-85).

¹⁵⁴ VORMBAUM (R.), op.cit., T. I, p. 163.

¹⁵⁵ LIPPS (R.), »Paragraph 5 des Meisenheimer Testaments Herzog Wolfgangs von 1568«, in *Blaetter fuer pfaelzische Kirchengeschichte*, 27, 1960, p. 149.

¹⁵⁶ Meisenheim, K Sch A, II, a, 3.

¹⁵⁷ Ailleurs aussi certaines municipalités font appel aux revenus des hospices comme à Breslau en Silésie; BAUCH (G.), op.cit., p. 352 sqq.

¹⁵⁸ *zu erhalten der Schulen ad dies vitae gestiftet hat*; K Sch A Zw, II, 203, f. 38.

¹⁵⁹ *zu nit geringer ungebürlicher verkleinerung derselben*.

est obligé d'employer les grands moyens pour y mettre un terme: il somme la ville de payer les 8 florins dans les quinze jours sous peine d'une amende de 50 Thaler.¹⁶⁰

Certaines cités ont d'ailleurs profité de la Réforme pour accaparer les revenus de l'école ou des autels et pour les gérer dans leur intérêt propre. Une telle mesure assure à l'instituteur un salaire fixe et régulier, mais permet de rester quelque peu sceptique sur l'effort financier des villes. A Deux-Ponts ces ressources sont gérées par un administrateur scolaire (*Schulpfleger*), et Uranius se plaint en 1610 que le magistrat a vendu des biens de l'école dans son seul intérêt.¹⁶¹ En 1590 le gouvernement négocie avec le conseil de la ville de Bergzabern pour une augmentation de 6 florins pris sur les revenus d'un autel que le duc Wolfgang avait autrefois cédé à la bourgade: cette dernière fait remarquer que dans le traité il n'est pas fait mention de l'entretien d'un instituteur.¹⁶²

A côté de ces salaires fixes quelques maîtres d'école doivent collecter des rentes une fois par an, provenant soit de vieilles fondations charitables, soit de capitaux prêtés à un taux de 5%, ce qui représente un labeur long, pénible et qui altère les bons rapports avec certains débiteurs peu compréhensifs. Ainsi Paul Meyer à Obermoschel se plaint en 1619 d'être obligé de »collecter avec grande peine et labeur son faible salaire chez différentes personnes« et de »gagner son pain à la sueur de son front«.¹⁶³ Johann Corfeyus à Enkirch (1608) a des difficultés plus grandes encore: certains lui doivent les arriérés de rentes de plusieurs années ou refusent de les payer sous prétexte que les terres pour lesquelles ils versent de l'argent sont en friche.¹⁶⁴ Son collègue de Frankweiler se voit obligé de collecter en 1584 et en 1609 un total de 12½ florins dont un florin et demi réparti entre 18 personnes différentes qui refusent de payer.¹⁶⁵

L'écolage et ses problèmes

Une ressource financière particulière est constituée par l'écolage. Celui-ci existe presque partout dans la région et aussi ailleurs dans l'Empire. Le principe de la gratuité de l'enseignement n'a pas encore – même chez les réforma-

¹⁶⁰ St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 62–68.

¹⁶¹ K Sch A Zw, II, 271, f. 121.

¹⁶² Id., II, 257, f. 14. En Saxe le salaire est fourni par la ville et dans les campagnes par les particuliers en fonction de leur richesse; RICHTER (J.), op.cit., p. 615. Au Wurtemberg l'essentiel provient de la fabrique et de la commune, mais parfois avec une aide du gouvernement ou de l'administration des biens sécularisés; SCHMID (E.), op.cit., p. 60.

¹⁶³ *mit grosser müh vnd arbeit von vnderschiedlichen bergen samlen vnd zu haus tragen . . . auch im schweiss meines Angesichts mein broth geniessen muss*; St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 72.

¹⁶⁴ St A Ko, 33/4961, f. 66.

¹⁶⁵ K Sch A Zw, II, 203, f. 161.

teurs – droit de cité. Cette rétribution a pour les autorités le double avantage de les décharger d'une partie du salaire et de stimuler l'émulation des maîtres désireux d'attirer le plus grand nombre possible d'élèves dans leur classe, au point parfois de se faire concurrence. Paul Glaser de Winterburg (1590) voit baisser son salaire, car Johann Och de Gebroth lui a enlevé quelques écoliers dont le fils de son propre pasteur.¹⁶⁶ Peter Cuntzen de Birkenfeld (1590) soulève la même plainte contre son collègue de Buhlenberg, distant de 3 km.¹⁶⁷

En fait la politique officielle fut assez souple. Ni l'ordonnance de 1557, ni le projet de 1574 ne précisent de façon claire les modalités de l'écolage. Le prince Jean I^{er} dans l'édit de 1592 qui impose à tous les pasteurs des villages de faire classe demande à ceux-ci de ne rien exiger des pauvres et laisse la faculté aux parents de contribuer ou non aux frais de l'enseignement, exception faite pour le bois nécessaire au chauffage.¹⁶⁸ Mais il est vrai que le problème n'est pas le même pour des ecclésiastiques qui disposent en général d'un salaire plus élevé. Néanmoins le souverain estime que même pour des ministres du culte les parents pourraient donner un quart de florin par élève et par année.¹⁶⁹

Dans la pratique l'écolage n'existe pas partout et sa perception donne souvent lieu à des tensions. En 1580 Peter Cuntzen prie les membres de la commission d'enquête de fixer un tarif à Birkenfeld, où il n'existe pas encore, afin d'établir une uniformité dans le comté.¹⁷⁰ Ailleurs les parents refusent de payer comme à Ulmet (1579), à cause de la lourde charge que représentent l'impôt foncier et les contributions extraordinaires.¹⁷¹ Parfois la population fait des difficultés, manifeste une mauvaise volonté évidente et paie en retard. Ainsi les parents de Traben en 1580 et 1585 qui ne s'acquittent qu'en partie: beaucoup consentent seulement à donner 12 albus au lieu de 18.¹⁷² Par moments l'instituteur fait cadeau de l'écolage aux enfants pauvres comme à Kusel (1590).¹⁷³

Le montant varie selon les localités, mais dans l'ensemble il est compris entre un demi-florin et un florin, avec parfois en supplément un chariot de bois et une livre de cire par élève pour le chauffage et l'éclairage en hiver.¹⁷⁴ A

¹⁶⁶ St A Ko, 33/4956, f. 41.

¹⁶⁷ Id., f. 66.

¹⁶⁸ K Sch A Zw, II, 259/1, f. 46. En Saxe certaines villes prennent l'écolage à leur charge; MUELLER Das kursächsische Schulwesen beim Erlass der Schulordnung von 1580, in Programm des Wettiner Gymnasiums zu Dresden, 1888, p. XXV.

¹⁶⁹ K Sch A Zw, II, 259/3, f. 20.

¹⁷⁰ St A Ko, 33/4971, f. 99.

¹⁷¹ G St A Mu, K.b. 389/9c, f. 109.

¹⁷² *mit grossem vndanck*, St A Ko, 33/5504, f. 11 et 33/4971, f. 82.

¹⁷³ *umb gottes willenn . . . die mir armuts halben nichts geben können*, St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 147.

¹⁷⁴ Par exemple à Deux-Ponts (1558) et à Bergzabern (1574), où la population se plaint que le

Deux-Ponts c'est un demi-florin ou un florin d'après la fortune des parents. Après 1580 la moyenne est un florin, tant dans le duché¹⁷⁵ que dans le comté de Sponheim. Mais dans la zone de vignobles le long de la Moselle l'écolage se compose de 18 albus et d'une mesure de vin.¹⁷⁶ Dans certains villages le tarif est sensiblement plus faible, probablement à cause de la pauvreté de la population, comme à Pferdsfeld (12 albus en 1608) et à Essenheim (6 albus en 1617).¹⁷⁷ Un usage très répandu consiste à faire payer davantage aux élèves de l'extérieur: 1 florin et demi au lieu de 8 albus à Deux-Ponts (1609), un florin au lieu d'un demi-florin à Meisenheim (1575) et à Kusel (1582).¹⁷⁸

Les revenus en nature (grains et vin)

La même diversité apparaît pour les revenus en nature, fournis avant tout sous forme de grains et de vin. Les instituteurs tiennent beaucoup à ces ressources

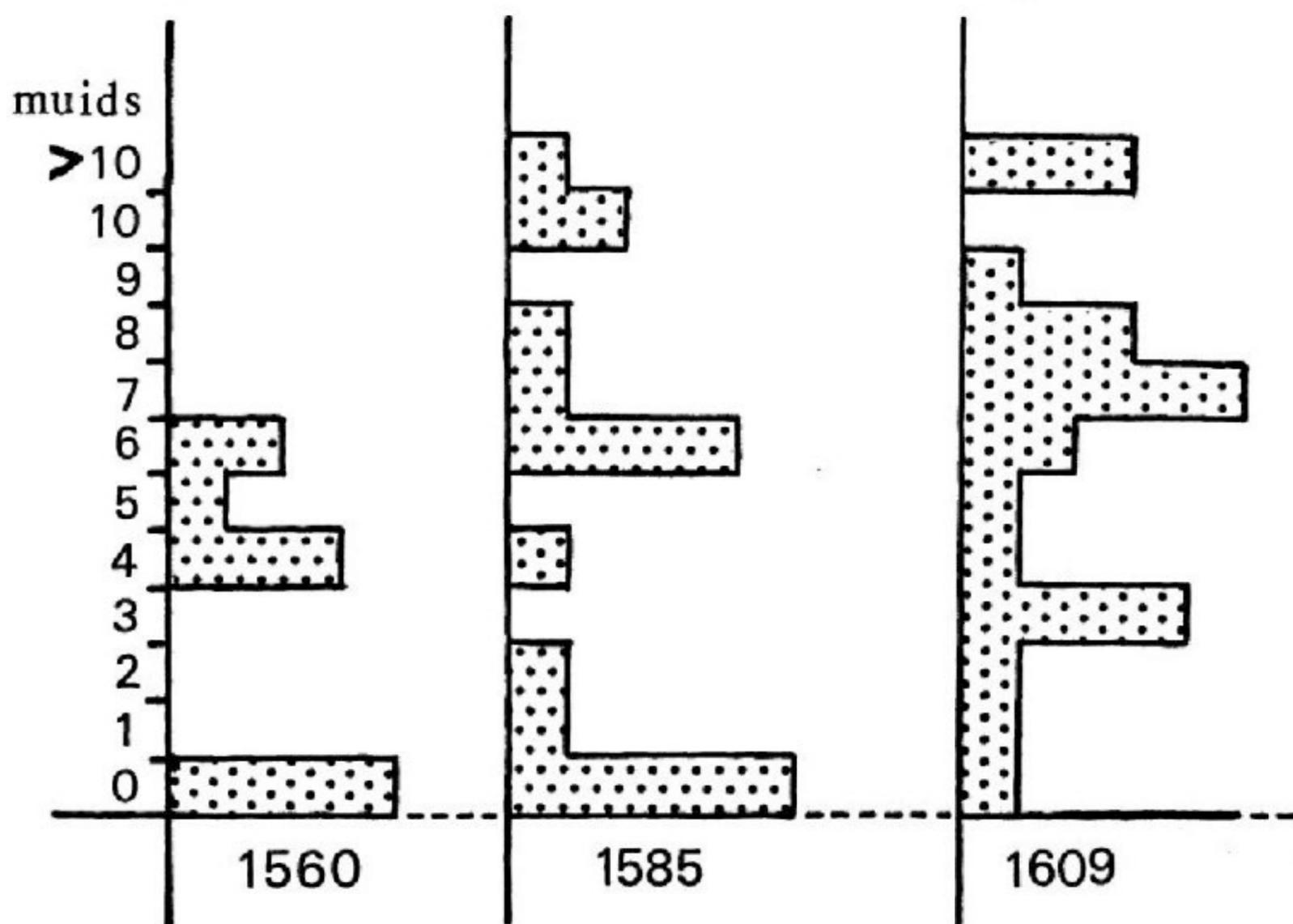


Fig. 2: Evolution des revenus en seigle

maître utilise le bois seulement pour son logement et laisse les élèves souffrir de froid, mais peut-être n'est ce qu'un prétexte pour refuser de livrer du bois; G St A Mu, K. b. 390/2b, f. 314.

¹⁷⁵ Par exemple à Duchroth (1590) et à Obermoschel (1598).

¹⁷⁶ St A Ko, 33/4956, f. 5.

¹⁷⁷ Id., 33/4961, f. 189.

¹⁷⁸ Meisenheim, K Sch A, II, a, 34, T. I, f. 251. Dans certaines régions du Palatinat électoral l'écolage est supprimé vers 1600; c'est le seul cas connu dans l'Empire, DIEHL (W.), loc.cit., p. 102, avec Spire où on prend la même mesure en 1609, afin d'éviter que les enfants aillent chez les jésuites qui ont une école dans la ville et où l'enseignement est gratuit (BRAUN (P.), Die Speyerer Gelehrtschule in 300 Jahre Speyerer Gymnasium, Spire, 1962, p. 27).

complémentaires à cause des fluctuations des prix. Les grains sont constitués principalement de seigle (*korn*)¹⁷⁹ et d'avoine. Pour le premier la quantité moyenne de muids¹⁸⁰ se situe entre 3 et 8 (fig. 5).

On constate une progression semblable vers le haut et même un peu plus marquée que pour les salaires en espèces. Un effort sensible se manifeste entre 1585 et 1609: en cette année un seul maître d'école ne touche pas de seigle contre 5 sur 17 en 1585. Le gouvernement semble avoir appliqué sa déclaration de 1598 où il estimait que 10 muids sont nécessaires à un instituteur qui ne peut se nourrir sans revenus en grains.¹⁸¹ Près des deux tiers (14 sur 23) en perçoivent plus de 5 muids, c'est-à-dire que la proportion des plus défavorisés est bien plus faible pour le salaire en argent.

L'origine est en général la même que pour les espèces, mais beaucoup moins diversifiée pour chaque maître. Ainsi celui de Meisenheim reçoit 6 muids du receveur ecclésiastique, son collègue de Stackeden et son adjoint 3 muids du même qui est leur seul fournisseur.¹⁸² Matthias Wolff se plaint en 1580 de ne plus toucher les 2 muids qui constituaient l'intérêt d'un prêt de 80 florins, ce qui représente une perte sensible pour lui.¹⁸³ D'autres doivent collecter les grains dans chaque maison, tel Peter Cuntzen à Birkenfeld (1580) que la population accueille souvent mal ou contraint d'accepter des grains mélangés à de la vannure inutilisable!¹⁸⁴

La moitié des instituteurs perçoit également de l'avoine, mais en moyenne seulement un à deux muids, soit une quantité très faible sauf dans trois cas particuliers: à Birkenfeld où le salaire comprend (1580) 2 muids de seigle et 18 d'avoine¹⁸⁵ à collecter dans chaque maison et à Kleinich où les 13 muids forment 70% du revenu global.¹⁸⁶ A Hornbach les ressources sont plus variées: 4 muids de seigle,¹⁸⁶ autant d'avoine et d'épeautre en 1561, 7 muids de chacune des deux premières céréales et 9 muids d'épeautre en 1614.¹⁸⁷

Plus rares encore sont ceux qui bénéficient d'un revenu en vin, qui tient

¹⁷⁹ Le terme de *korn* signifie souvent les céréales panifiables, mais dans cette région il ne désigne que le seigle, car le mot *weizen* est utilisé pour le blé.

¹⁸⁰ Le muid (*malter*) est l'unité de volume pour les grains. Sa capacité diffère légèrement (jusque dans la proportion de 50% en plus ou en moins) suivant les régions. Il correspond à peu près au boisseau en usage dans le royaume de France.

¹⁸¹ *ohne frucht nit Aussbringenn kahnn*, St A Sp, Zw. I, 1206/3, f. 165.

¹⁸² Meisenheim, K Sch A, Kirchenschaffneirechnungen, années 1585, 1586, 1587, 1588, 1589 et 1592.

¹⁸³ Les débiteurs se sont récemment appauvris au point d'être incapables de livrer le seigle (St A Ko, 33/4971, f. 82).

¹⁸⁴ Id., f. 98.

¹⁸⁵ Ibid. Il ne touche que 18 sur 23 prévus, car quelques-uns n'en ont pas semé comme les bergers et les charbonniers; d'autres en sèment peu et n'en ont plus quand il passe; beaucoup promettent de payer plus tard, enfin certains l'accueillent avec des propos peu aimables et livrent de l'avoine de mauvaise qualité.

¹⁸⁶ Ibid., 33/4961, f. 94.

¹⁸⁷ K Sch A Zw, IV, 2004.

pourtant une place de choix dans l'alimentation, en dehors de certaines régions privilégiées comme la vallée de la Moselle ou la plaine rhénane. Il n'y en a que 8 sur 23 en 1609 et la quantité s'échelonne entre 1 et 8 aimes. Milothraeus a droit à une aime et demie de la fabrique d'Enkirch, une aime de la population pour sa fonction de sacristain et 5 aimes à collecter chez diverses personnes en toutes petites quantités (1580).¹⁸⁸ A Meisenheim l'instituteur touche 3 aimes par an du receveur ecclésiastique, mais avant 1580 il doit les chercher à ses frais à près de 15 km de là, ce qui lui revient très cher.¹⁸⁹ Parfois il perçoit une partie de la dîme du vin, comme à Stackeden, où elle fut remplacée en 1600 par un salaire fixe de 2 aimes, mais depuis 1605 le receveur ne lui en fournit plus qu'une pour des raisons non précisées.¹⁹⁰

L'importance attribuée au vin explique les nombreuses suppliques adressées au prince, qui réclament une petite quantité de cette boisson si appréciée, par exemple Uranius à Deux-Ponts (1610), qui obtient 4 aimes, à cause de sa grande valeur pédagogique, mais seulement à titre personnel; la moitié en est fournie par le receveur de la cour de Deux-Ponts¹⁹¹ et le reste par le couvent de Hornbach, puisque le receveur ecclésiastique du bailliage n'a pas de rentrées en vin.¹⁹²

Enfin une minorité d'instituteurs a la chance de bénéficier de ressources diverses. Le maître d'école de Hornbach dispose de 5 aimes de bière depuis 1603.¹⁹³ Ses prédécesseurs recevaient aussi une centaine d'œufs.¹⁹⁴ Leur collègue de Bergzabern jouit d'une petite châtaigneraie comprenant 7 arbres.¹⁹⁵ Quelques-uns ont des ressources en bois comme celui de Stackeden qui a le droit de chercher un chariot et demi de bois par an.¹⁹⁶

Un complément fourni par l'élevage et la culture

Ces ressources en grains et vin, variables en quantité mais appréciées, sont parfois complétées par celles provenant d'un train de culture. En effet, dans les villages surtout, des champs et des prés sont à la disposition de l'école, ce qui ne va pas toujours sans difficultés, car certains maîtres ne savent pas travailler la terre comme Philipp Hausmann à Birkenfeld,¹⁹⁷ ou bien ils laissent périr leur exploitation par incompetence ou paresse. Christoph Pfael

¹⁸⁸ St A Ko, 33/4971, f. 66.

¹⁸⁹ K Sch A Meis, Kirchscaffneirechnungen, années 1586 à 1589.

¹⁹⁰ G St A Mu, K. b. 390/1f, f. 431.

¹⁹¹ Ceci est un des très rares cas où le domaine de l'Etat verse à l'Eglise ou aux écoles un supplément de salaire.

¹⁹² K Sch A Zw, II, 271, f. 122.

¹⁹³ St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 170.

¹⁹⁴ Id., f. 43.

¹⁹⁵ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 21.

¹⁹⁶ K Sch A Meis, II, a, 34, T. 3, f. 20.

¹⁹⁷ Il déclare qu'il n'a pas été préparé à cette tâche; St A Ko, 33/3951, p. 77.

est révoqué à Enkirch (1582) en partie à cause de son mauvais entretien des terres.¹⁹⁸ D'autres font exploiter leurs biens par des voisins, mais cela leur revient assez cher: à Enkirch (1580) l'instituteur doit près de 15 florins par an pour l'exploitation de vignes qui ne lui rapportent que 6 aimes, soit une valeur de 20 à 24 florins.¹⁹⁹ A Bergzabern la récolte couvre tout juste les frais d'exploitation, car les plants sont vieux et en plus Heinrich Reuss ne dispose pas de fumier, de sorte qu'il préfère une quantité fixe de vin à la place.²⁰⁰

Or une exploitation agricole est nécessaire à tous ceux qui sont chargés de famille pour leur éviter d'avoir à acheter légumes et lait chez les agriculteurs, ce qui grèverait leur budget et les endetterait. Ils se préoccupent avant tout d'obtenir un jardin suffisamment étendu et les prés nécessaires pour nourrir une ou deux vaches. Ainsi Johann Jacob Dürr, adjoint à Deux-Ponts, préfère en 1611 un poste dans un village à cause de l'élevage et des avantages en bois.²⁰¹ Caspar Herter d'Ulmet sollicite trois chariots de foin du receveur ecclésiastique; celui-ci lui fournit les prairies nécessaires à la quantité demandée (1588).²⁰² Même dans les villes l'instituteur élève souvent une vache: à Deux-Ponts Christoph Hilsbach fait sécher du foin (1558),²⁰³ et un de ses successeurs, Georg Buttner, réclame trois prés (1593), car le foin est trop cher à l'achat, et il se plaint de n'avoir ni grange, ni étable à sa disposition pour ses bêtes.²⁰⁴

Mais cette activité agricole peut donner lieu à des difficultés avec les autorités ou les voisins, soit qu'un fonctionnaire ait gardé des terres pour lui,²⁰⁵ soit que les voisins grignotent les champs à chaque labour: à Enkirch Johann Corfeyus demande en 1608 de faire arpenter et délimiter par des pierres les champs de l'école.²⁰⁶

Nos sources ne donnent malheureusement presque pas d'indications sur la surface des terres exploitées, qui devaient être relativement modestes. Néanmoins, et malgré aussi l'absence du montant de l'écolage, nous allons essayer de comparer la valeur réelle des divers salaires pour mesurer l'importance de leur progression entre 1550 et 1620.

¹⁹⁸ Id., 33/5998.

¹⁹⁹ Ibid., 33/4971, f. 66.

²⁰⁰ K Sch A Zw, II, 149, f. 6.

²⁰¹ *wegen der viehzucht vnd holtz vorthails bequemlicher hausszuhalten vnd zu leben*; St a Sp, Zw. I, 1374, f. 2.

²⁰² Id., 192/12, f. 6.

²⁰³ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 87.

²⁰⁴ K Sch A Zw, II, 259/2, f. 16 et 38. L'élevage d'une ou de deux vaches semble répandu dans de nombreux territoires comme au Palatinat électoral par exemple; DIEHL (W.), loc.cit., p. 104.

²⁰⁵ Le receveur du couvent de Disibodenberg doit les restituer moyennant une rente (1593), afin que Nicolaus Polheim puisse y cultiver des betteraves et des «choux». K Sch A, Zw, II, 259/2, f. 34. Le terme de *Krautt* englobe à cette époque toutes sortes de légumes verts en dehors du chou.

²⁰⁶ St A Ko, 33/4961, f. 66.

L'évolution des salaires globaux

Les chiffres resteront très approximatifs par suite des différences entre les unités de mesure, comme le muid et l'aime, dont il existe entre Wissembourg et Coblençe une demi-douzaine de variantes, et dont le volume oscille dans des proportions allant jusqu'à 50%. Nous avons calculé la valeur des céréales et du vin d'après un prix moyen pour les années 1560, 1580-85 et 1601-03.²⁰⁷

Le total varie énormément selon les localités (fig. 3);

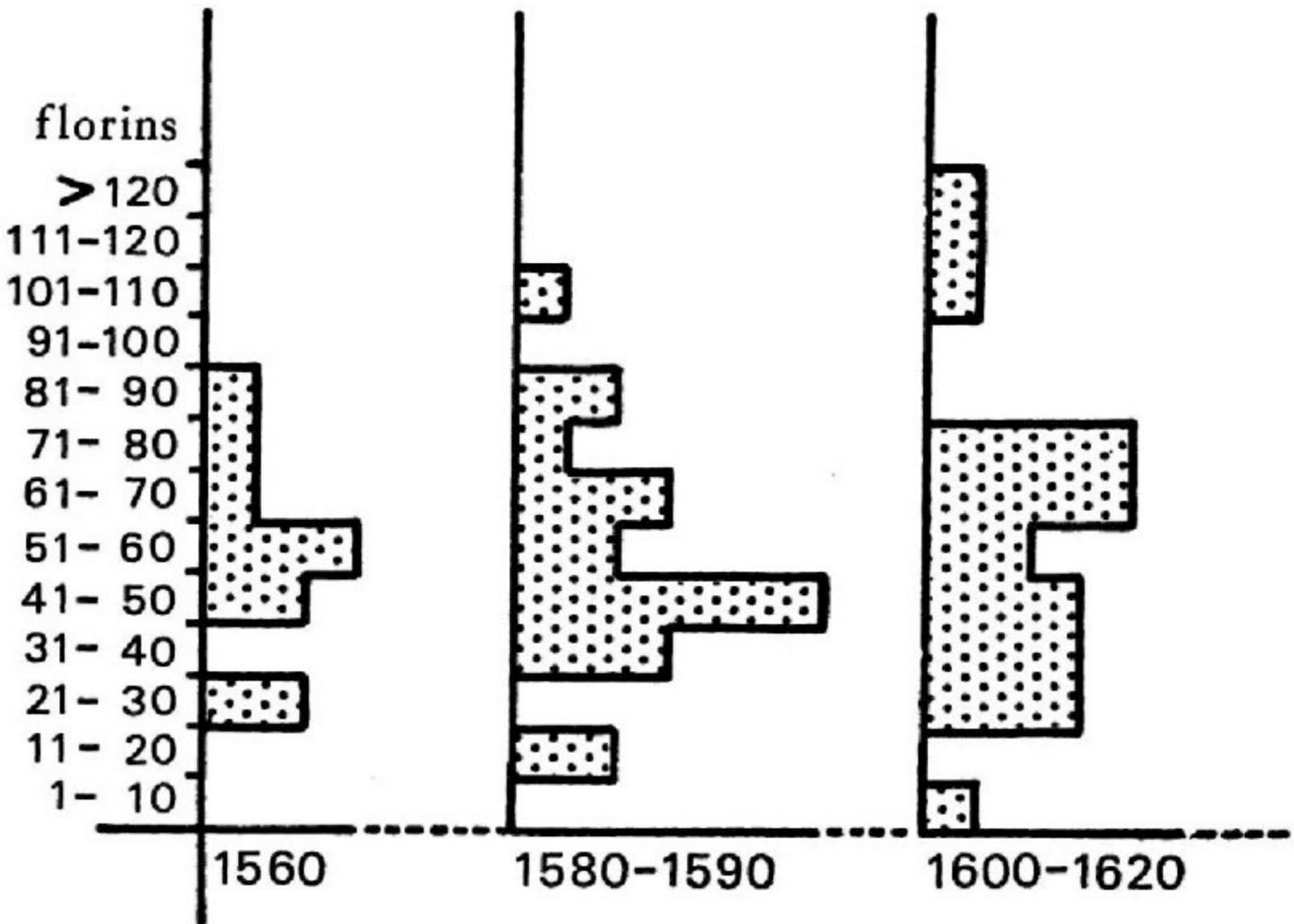


Fig. 3: Evolution des salaires globaux

en 1560 il va de 26 à 84 florins, entre 1580 et 1590 de 15 à 104 et vers 1610 de 5 à 140. Une poussée sensible se manifeste vers le haut. En 1560 la moitié perçoit entre 41 et 60 florins, en 1580-90 11 sur 20 touchent entre 41 et 70 florins, barrière dépassée par 4 contre 2 seulement en 1560, mais par 7 vers 1610, date à laquelle 13 dépassent 50 florins. Le nombre croissant de ceux qui doivent se contenter de moins de 40 florins (5 en 1590 et 7 en 1610) s'explique par la création de postes dans les villages qui sont bien moins rétribués. Cette

²⁰⁷ Ces prix sont les suivants par muid et par aime pour le vin.

	Seigle	Avoine	Epeautre	Vin
1560	1f 13a	1f	18a	20 fl
1580-85	2f 9a	1f 4a	1f 7a	32 fl
1601-03	2f 18a	1f 7a	1f 10a	35 fl

progression se lit aisément sur la fig. 7 qui concerne les salaires dans les villes. Les pourcentages d'accroissement entre 1560 et 1609 varient de 48 à 123%, soit une augmentation sensible pour une durée d'un demi-siècle.²⁰⁸ Celle-ci se manifeste davantage entre 1590 et 1610 qu'avant 1580. Elle est une conséquence d'une politique scolaire plus soutenue et plus cohérente à partir de 1590.

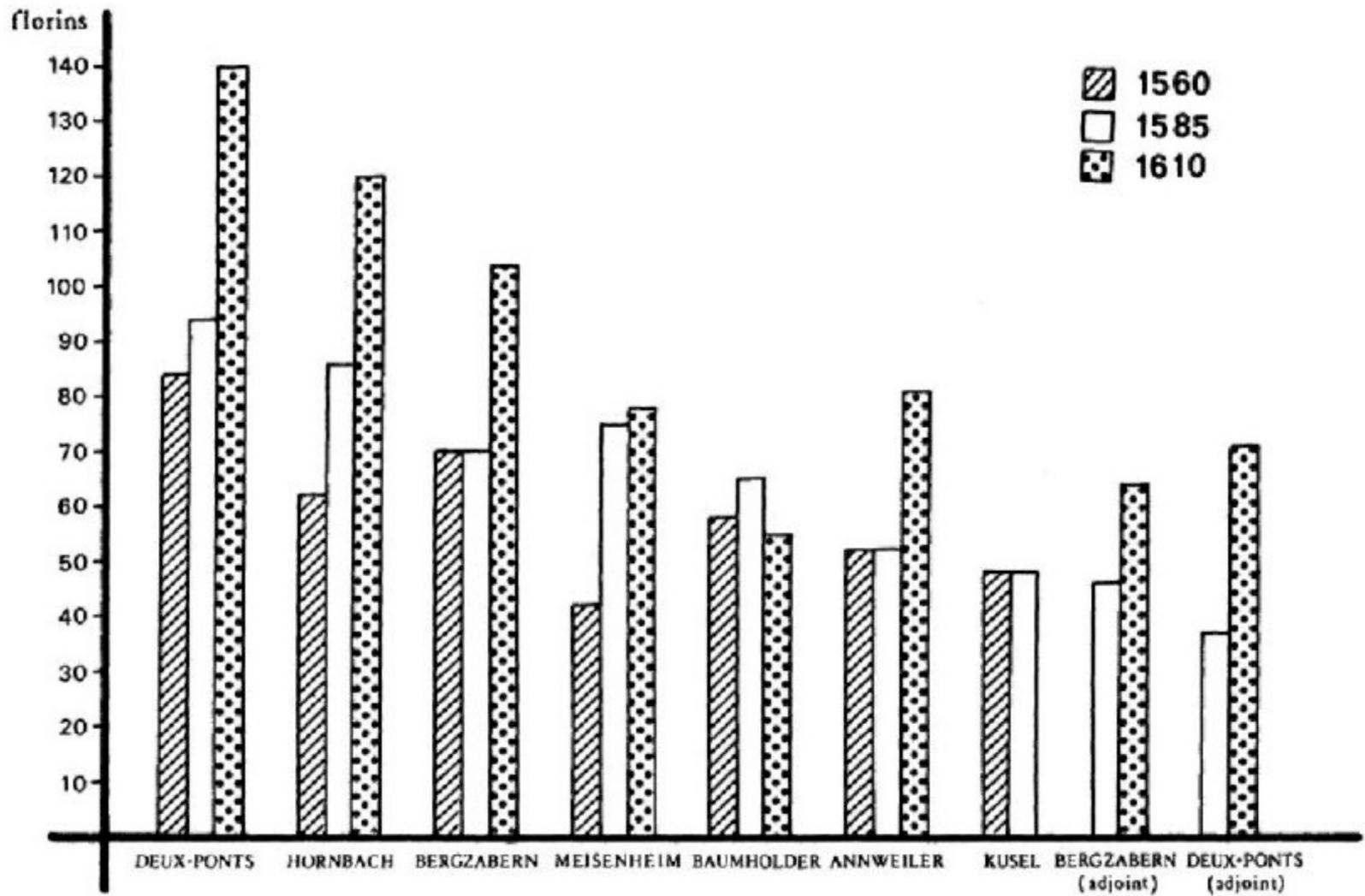


Fig. 4: L'accroissement des salaires dans les villes

Avant le changement confessionnel deux postes seulement bénéficient d'une augmentation notable de leur salaire et deux autres d'une amélioration plus modeste, alors que trois voient leur revenu stagner. Après 1590 six sur huit salaires connaissent un accroissement substantiel. Le cas de Baumholder (5), où l'on constate un recul, est rare, mais non exceptionnel, car le même phénomène apparaît à Barbelroth (74 florins en 1609 contre 104 en 1584), à Essenheim (15 florins en 1601 contre 33 en 1575) et à Niederkirchen (15 florins en 1575 contre 30 en 1565). L'explication, jamais précisée dans nos sources, tient probablement à la suppression de certaines rentes en espèces ou en nature. La comparaison des figures 4 et 6 révèle une différence moyenne de 20 à 30 florins et aussi un étagement plus régulier.

Le salaire en nature tient souvent une place importante, surtout à la campa-

²⁰⁸ 48% à Bergzabern (3), 53% à Annweiler (6), 66% à Deux-Ponts (1), 90% à Meisenheim (4) et 123% à Hornbach (2), à cause de l'importance de l'école urbaine comme préparation au gymnase. Les autres chiffres désignent Kusel (7), Baumholder (5) et les adjoints de Bergzabern (8) et de Deux-Ponts (9).

gne, comme il est naturel.²⁰⁹ Dans trois paroisses l'instituteur ne perçoit d'ailleurs rien d'autre.²¹⁰ Parfois, la partie en espèces est inférieure à 20% du total.²¹¹ La plupart des maîtres d'école villageois (66% en 1585, 80% en 1610) touchent moins de 40% en argent. La livraison du seigle correspond en général à une fraction du salaire comprise entre 20 et 40%. Dans trois localités cette part est prépondérante et comprise entre 63 et 85% de la valeur globale.²¹²

Dans les villes la situation est inverse (fig. 5):

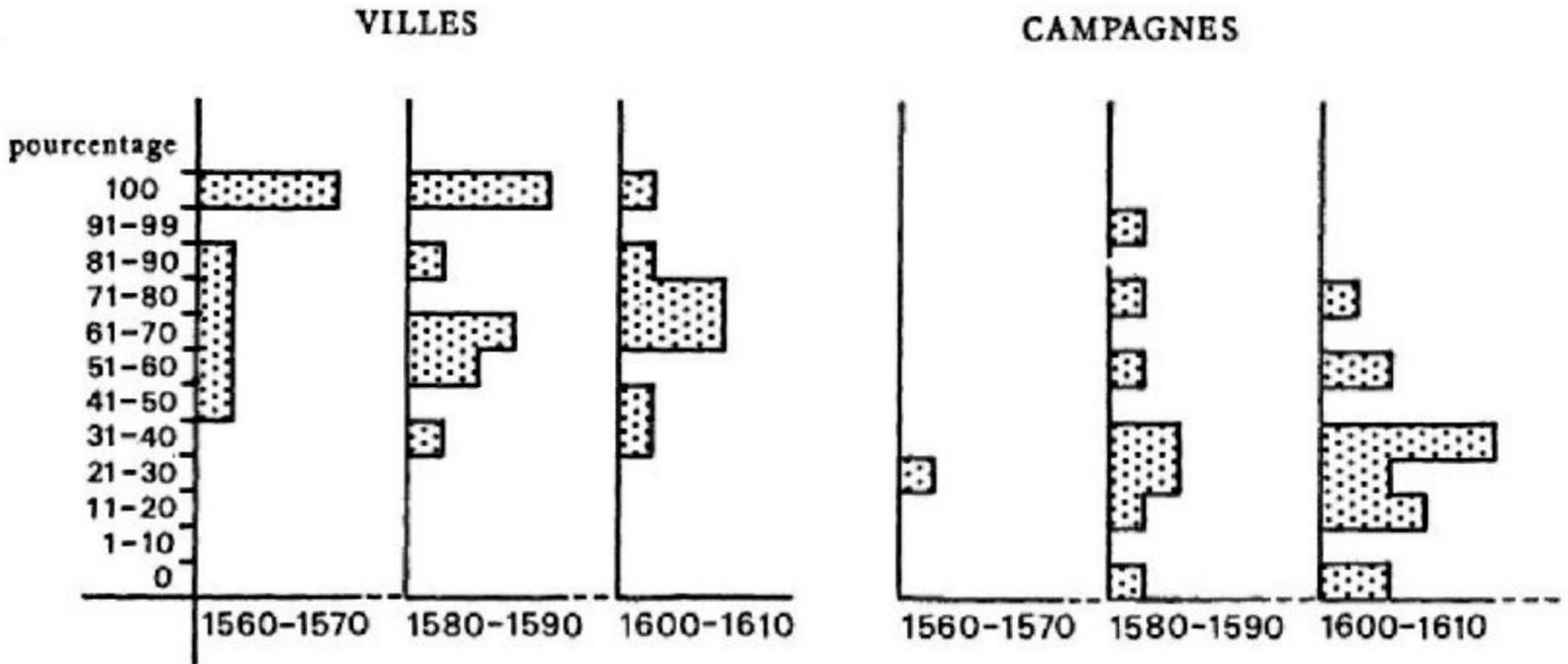


Fig. 5: Pourcentage du salaire en espèces dans les villes et les villages

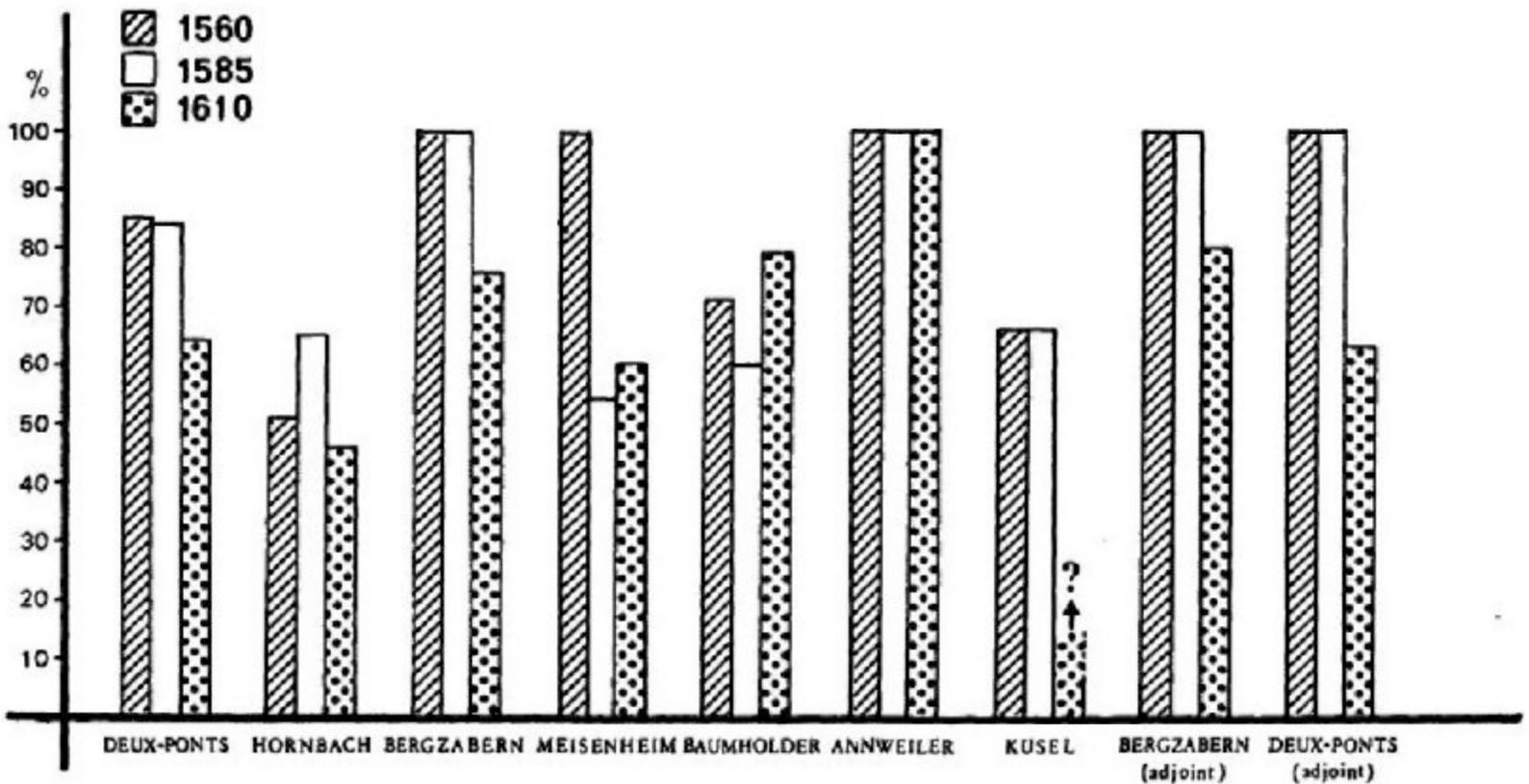


Fig. 6: Evolution du pourcentage du salaire en espèces dans les villes

²⁰⁹ A la différence de la Saxe où il est négligeable; GEHMLICH (E.), op.cit., p. 33 et TIETZ (G.), op.cit., p. 15.

²¹⁰ Birkenfeld (1575), Breitenbach (1609) et Limbach (1609).

²¹¹ 13% à Barbelroth (1584 et 1609), 15% à Stackeden (1609) et 13% à Kleinich (1608).

²¹² 11 muids à Stackeden (1601), soit 63%, 16 muids à Cleebourg (1609), soit 64% et 21 muids à Barbelroth (1605), ce qui correspond à 85% du salaire, proportion exceptionnelle, due à l'existence d'une messe du point du jour sécularisée en 1556 et attribuée à l'instituteur; K Sch A Zw, II, 201, f. 105.

8 sur 9 reçoivent plus de la moitié du salaire en espèces en 1560, 10 sur 11 en 1585 et 8 sur 10 en 1610. La part en argent diminue de façon générale durant cette période sauf pour 3 maîtres d'école où elle est égale ou inférieure à 60 %, l'optimum se situant entre 60 et 80 % du total en espèces (fig. 6).

Cette différence provient probablement du fait que la circulation monétaire est plus répandue dans les villes. Ceux qui ne reçoivent rien en nature essaient d'obtenir quelques muids de seigle ou un peu de vin, et on constate une régression de leur nombre, qui passe de 4 en 1584 à 1 en 1609. L'instituteur d'Annweiler doit en effet attendre cette année-là pour obtenir 4 muids de seigle.²¹³

Si les instituteurs des villes sont moins à plaindre que ceux des villages leur situation matérielle n'est pourtant pas brillante non plus. Malgré une certaine diversité, l'impression générale est celle d'une médiocrité générale qu'attestent des plaintes nombreuses.

Une misère fréquente

Bien des lettres expriment de façon poignante la détresse matérielle. Ainsi Peter Kraut de Trarbach désire une subvention pour ses secondes noces, sinon il sera obligé de vendre ses biens (1577), ce qui diminuera le prestige de sa fonction; si le secrétaire du grand-bailli ne lui avait prêté 24 florins, il «aurait péri lamentablement dans sa misère» et il se réfère dans sa conclusion à sa «grande misère».²¹⁴ Peter Cuntzen de Birkenfeld adjure les visiteurs d'avoir pitié de lui pour l'amour de Dieu et de faire une œuvre de miséricorde en sa faveur, car il ne peut parvenir à nourrir une vache pour ses propres enfants.²¹⁵ Son collègue de Traben Matthias Wolff note à la fin de la liste de son salaire qu'il «doit aussi apprendre la pauvreté pour l'amour de Dieu».²¹⁶ Quelques-uns sont même au bord du désespoir: Johann Klein gémit d'avoir subi en neuf ans à Hornbach de nombreux *ennuis, misères et tribulations*. Il est vrai que son cas est assez particulier: ancien pasteur révoqué pour ivrognerie et maladie, il est accablé du sentiment de sa déchéance, et déclare être atteint de «mélancolie», maladie jugée assez grave à l'époque, et aussi d'être trop faible pour mater les enfants, au point qu'il désire mourir. En 1617 le gouvernement lui accorde une augmentation par *compassion chrétienne*, car on ne peut le laisser mourir de faim.²¹⁷

²¹³ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 110.

²¹⁴ *wäre ich baldt . . . iämerlich zu scheuttern gangen . . . grossen iamer und ellendt*, St A Ko, 33/5227, p. 72.

²¹⁵ Id., 33/4971, f. 100.

²¹⁶ *Muss er auch die Armut umb gottes willen Lehrnen*, id., f. 82.

²¹⁷ K Sch AZw, II, 274, f. 99. Des cas analogues se produisent aussi en Saxe, où un maître d'école déclare en 1617 qu'il est obligé de faire la cueillette des baies et champignons pour ne pas mourir de faim; GEHMLICH (E.), op.cit., p. 36.

Même s'il faut tenir compte de certaines exagérations, on peut estimer raisonnablement qu'une bonne partie des maîtres d'école était très loin de vivre dans l'aisance. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris par l'abondance des plaintes sur l'insuffisance du salaire. Certains sont même contraints de faire appel à leur fortune personnelle. Ces difficultés financières sont parfois encore aggravées par des retards dans le paiement du salaire, comme à Bergzabern où l'adjoint Uranius n'a reçu du receveur ecclésiastique que 2 florins pour ses six premiers mois (1601).²¹⁸ Le paiement trimestriel, recommandé par les autorités, n'est malheureusement pas possible partout; ainsi le receveur de Kusel ne reçoit ses revenus qu'à la St-Martin, de sorte que le conseil du prince ne peut que lui suggérer d'avancer une partie du salaire aux maîtres les plus défavorisés.²¹⁹

Les autorités sont souvent conscientes de cette misère: les visiteurs informent en 1591 le duc Charles qu'il sera bien difficile d'obtenir un candidat pour Herrstein en raison de la médiocrité du salaire. Il est indispensable que le maître d'école exploite quelques terres pour subsister honorablement.²²⁰ Le gouvernement de Deux-Ponts estime certains salaires trop faibles (*gering*).²²¹ En 1599 le prince Jean I^{er} juge que 80 florins sont suffisants pour l'instituteur de Deux-Ponts, à condition d'y ajouter 8 muids de seigle.²²² En sens contraire il n'existe qu'un seul cas d'opulence: en 1575 les visiteurs jugent que le maître d'école d'Enkirch a un revenu considérable.²²³ Entre 1595 et 1617 le conseil du prince discute de 12 requêtes relatives à une augmentation de salaire: 10 sont accordées, ce qui prouve qu'elles étaient justifiées, car le gouvernement n'a jamais été spécialement généreux. Ces relèvements sont parfois arrachés à l'usure comme pour Johann Marius à Annweiler (1588); il obtient 20 florins de plus, pour s'être plaint depuis plusieurs années à ce sujet, car on désire qu'il cesse d'importuner le prince.²²⁴ Certains maîtres particulièrement méritants obtiennent à titre personnel un complément qui s'arrête avec leur transfert: Uranius touche en 1603 4 muids d'avoine, autant d'épeautre et 4 aimes de bière, et Johann Reuss reçoit 4 muids de seigle à Annweiler.²²⁵

Cette insuffisance est générale dans l'Empire et il est frappant de constater que le travail intellectuel est très mal rémunéré. Il fallait en effet une certaine dose d'enthousiasme ou de résignation pour rester en fonction, et beaucoup

²¹⁸ K Sch A Zw, II, 149, f. 7.

²¹⁹ Id., II, 259/1, f. 60.

²²⁰ St A Ko, 33/4955, f. 140.

²²¹ Par exemple à Wolfersweiler (1590), à Odenbach et à Breitenbach (1616).

²²² K Sch A Zw, II, 32.

²²³ *gross und Namhaftig Einkomen*, id., 33/4949, f. 132. Il comprend 18 florins, 1½ muid de seigle et 14 aimes de vin, soit une valeur totale de 65 florins.

²²⁴ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 64.

²²⁵ Id., f. 110.

songeaient à ce proverbe plein d'amertume et connu partout: *Di quem oderunt aut scribam, aut ludimagistrum fecerunt.*²²⁶

Ces difficultés expliquent aussi en partie la politique de recrutement. Certains postes sont attribués seulement à des célibataires, à cause de l'exiguïté des ressources. C'est le cas de Johann Neu désigné en 1615 comme adjoint à Bergzabern à la condition de ne pas se marier trop vite.²²⁷ D'autres sont proposés dans leur paroisse de naissance comme Philipp Metz à Annweiler (1591).²²⁸ Souvent on demande au candidat d'accepter le salaire établi et de promettre de ne pas solliciter d'augmentation. Certains souscrivent à cet engagement comme Sebastian Neu à Odernheim »de bon gré et avec reconnaissance« (1617).²²⁹ D'autres refusent le poste offert, tel Nicolaus Riebel qui, nommé à Bergzabern (1591), préfère rester adjoint à Deux-Ponts où il habite chez ses parents: il estime le traitement proposé insuffisant, bien qu'il soit supérieur à celui qu'il touche.²³⁰ Cela explique enfin que certains postes soient difficiles à pourvoir comme celui de Limbach par exemple.

Des obstacles pour les augmentations de salaires ou les créations de postes

Mais même les augmentations jugées nécessaires rencontrent souvent des difficultés dues tantôt à l'incapacité financière²³¹ – surtout dans le comté de Sponheim où les biens des fabriques restent autonomes –, tantôt à la résistance des magistrats urbains qui refusent d'accroître leur quote-part.²³² Ainsi à Limbach les revenus ecclésiastiques sont »grevés de nombreuses charges et en outre ne sont pas très abondants«.²³³ En 1565 le gouvernement refuse un supplément à Christian Heiderich de Kusel par manque de revenus disponibles et préconise de ne nommer que des célibataires.²³⁴ Les villes aussi, malgré

²²⁶ Cité par FISCHER (K.), op.cit., p. 119. Un ami de Mélanchthon, le poète Eobanus Hessus, écrit que l'enseignant ne récolte que *Fasten, Verdruss, Auszehrung, Krankheiten und immerwährender Kummer . . . O, lieber den Tod als diesen Stand!*, id., p. 66.

²²⁷ K Sch A Zw, IV, 4309.

²²⁸ Le gouvernement fait remarquer qu'il pourra mieux se satisfaire de son salaire en habitant chez ses parents. Id., II, 258, f. 79. Autres exemples où la même motivation est exprimée: Christian Gervin à Meisenheim (1587), Melchior Barth à Annweiler (1605) et Johann Hoffmann à Kusel (1609).

²²⁹ *guttwillig vnd mit danck*, St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 127.

²³⁰ K Sch A Zw, II, 258, f. 67.

²³¹ Le gouvernement est obligé parfois de proposer aux instituteurs, soit de se contenter du salaire, soit de se chercher un autre poste comme à Barbelroth (1574), G St A Mu, K. b. 390/2b, f. 347. Christian Orth quitte Limbach pour le même motif et le conseil du prince lui remet une lettre de recommandation pour le Kirchenrat de Heidelberg à son départ (1591). Id., 390/1e, f. 218.

²³² En Saxe des difficultés analogues se manifestent, dues surtout à la résistance de la population; PUCHTA (B.), op.cit., p. 93.

²³³ *ohne das mit andern vielen aussgaben beladen und . . . nit zum stercksten seindt*, K Sch A Zw, II, 258, f. 11.

²³⁴ G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 502.

un intérêt certain pour l'école, se montrent avares lorsqu'il s'agit de fournir un effort financier plus grand. A Annweiler le bailli a demandé en vain à la ville d'augmenter sa contribution (1609), et le gouvernement doit la contraindre en 1612 à payer 12 florins de plus.²³⁵ En 1601 le magistrat de Deux-Ponts se plaint de devoir payer un supplément d'un muid et demi de seigle et d'un florin, sous prétexte que les revenus scolaires qu'il gère sont inférieurs au total qu'il doit fournir à l'instituteur.²³⁶

Les créations de poste donnent souvent lieu à de longues tractations entre le conseil du prince, l'administration locale, la population et les gérants des biens ecclésiastiques, car aucun ne veut assumer la totalité de la charge et essaye d'en reporter la plus grande partie possible sur les autres. Le cas de Hornbach où on puise seulement dans les revenus du chapitre de St-Fabien pour le nouvel adjoint est exceptionnel (1603).²³⁷ En 1590 les visiteurs proposent pour Niederhausen d'adjoindre au traitement du sacristain quelques ressources provenant du receveur ecclésiastique et d'autres consenties par la population.²³⁸ Les parents de Kleinich qui désirent un instituteur offrent 10 muids d'avoine, le bois nécessaire et l'écolage, et sollicitent une contribution du prince en 1591 (ce seront 5 florins de la fabrique en 1608) et du pasteur (2 muids de seigle en 1608).²³⁹

A partir de 1608 le surintendant général Beuther s'occupe personnellement des créations: il fait une enquête sur place, négocie avec les autorités et la population, et finalement il impose ses vues. Deux exemples illustrent cette méthode: à Nünschweiler le chapelier Johann Kleinhauff sollicite le poste en accord avec le pasteur (1609). Celui-ci est convoqué à la chancellerie où il a droit à une réprimande pour ne pas faire la classe lui-même selon l'édit de 1592. On veut bien accéder à son désir en raison de l'étendue de sa paroisse, à condition qu'il consente lui-même à des sacrifices financiers. Les fonctionnaires font ensuite une enquête sur les ressources du sacristain et de la paroisse et négocient avec la population le montant de l'écolage. Finalement on aboutit à l'accord suivant: 2 muids de seigle payés par le pasteur, 3¹/₂ muids pour la fonction de sacristain, 1¹/₅ de muid d'avoine livré par chaque foyer, soit 4¹/₂ muids, 1¹/₂ florin par le receveur ecclésiastique et enfin l'écolage (1 florin et 2 chariots de bois).²⁴⁰ Le total reste modeste, mais l'instituteur exerce encore un métier complémentaire.

Cependant l'exemple de Weibenheim montre qu'il y a parfois loin de la coupe aux lèvres. Cette paroisse désire en 1611 une école, et Beuther met au

²³⁵ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 109 à 119.

²³⁶ K Sch A Zw, II, 266, f. 25.

²³⁷ St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 135.

²³⁸ G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 38.

²³⁹ St A Ko, 33/4955, f. 142.

²⁴⁰ KRAMER (K.), *op.cit.*, T. II, p. 229.

point un salaire appréciable d'une valeur totale de 113 florins, mais qui ne sera jamais payé intégralement. Celui-ci comprend 2 muids de seigle pour la charge de sacristain, 2 florins 5 batzen fournis par les parents, une dîme de 2 muids de seigle par le receveur ecclésiastique qui touche plus de 9 muids, 1 1/2 muid par le collateur, le noble von Eltz, 2 muids et 8 florins par la paroisse qui dispose de quelques ressources, 1 muid de seigle et 2 d'avoine par le couvent de Hornbach qui reçoit 18 muids par an, 1 muid par le prieur de Greventhal²⁴¹ qui détient une dîme de 6 muids, 2 muids de seigle et 2 d'avoine par le pasteur qui devrait faire la classe autrement, un écolage de près de 30 florins et enfin 20 florins pour la vente de 80 chariots de foin appartenant à la fabrique. Mais la population fait des difficultés pour payer sa quote-part, et finalement le maître d'école Johann Jacob Durr, en butte à l'hostilité générale, meurt en décembre 1612 dans la misère.²⁴² Ce sont souvent aussi des motifs financiers qui expliquent l'échec de certaines créations, comme à Meisenheim où il faut attendre 1587 pour obtenir un adjoint, poste déjà réclamé en 1555 et 1565.

Un logement souvent médiocre

Si les enseignants éprouvent des difficultés variables, mais réelles, sur le plan financier, ils en ont aussi en ce qui concerne le logement. Les plus favorisés sont les célibataires vivant en pension, en particulier à Hornbach où ils ont la chance d'être logés et nourris à bon compte au couvent comme l'adjoint Andreas Lucae (1603), à qui on facture le séjour à 20 florins, soit moins que pour les internes du gymnase.²⁴³ Pour d'autres on se montre plus gourmand : Peter Boes se plaint (1609) qu'on lui déduit 55 florins, ce qui est jugé excessif par le gouvernement lui-même qui ramène cette somme à 40 florins.²⁴⁴ Ailleurs ils vivent à l'auberge, tel Sebastian Etschenreuther à Annweiler (1584), ou bien chez le pasteur comme à Herrstein (1598).

Mais ceux qui sont logés aux frais de la communauté connaissent souvent des conditions précaires. Tout d'abord certains n'ont pas d'appartement et doivent vivre dans une chambre louée comme à Birkenfeld ou à Niederkirchen (1575). Johann Kleinhauff de Limbach (1605) a vécu d'abord de façon misérable dans une vieille chaumière de bergers ; depuis deux ans l'aubergiste lui a loué pour 7 florins par an un logement plus par compassion que par inté-

²⁴¹ Un couvent non sécularisé situé dans l'Electorat de Trèves.

²⁴² St A Sp, Zw. I, 1374, f. 4, 5 et 62 à 73. Son successeur Michel Beer devra se contenter d'un salaire plus modeste, mais fourni régulièrement : 7 muids de seigle, 2 muids d'avoine, 1 chariot de foin et deux tiers d'un arpent de prairies (soit près de 30 ares), autant de champs, 17 florins et l'écolage. Id., f. 88.

²⁴³ Ibid., 1121/3, f. 135.

²⁴⁴ K Sch A Zw, II, 271, f. 107.

rêt.²⁴⁵ D'autres habitent dans des pièces en mauvais état, entretenues par la paroisse qui montre peu d'empressement, de sorte que les plaintes abondent: le qualificatif le plus fréquent est celui de »délabré« (*baufellig*), qui s'applique en particulier au toit.²⁴⁶ Parfois c'est encore pire: à Bergzabern l'eau de pluie s'écoule dans toutes les pièces (1605).²⁴⁷ Chez Nicolaus Kerch à Trarbach (1560) il pleut dans la chambre, et sept ans plus tard sa maison est en train de s'écrouler.²⁴⁸ Plusieurs logements sont franchement inhabitables comme à Winterburg (1598) et à Frankweiler en 1609.²⁴⁹ Johann Metzler de Barbelroth se plaint en 1609 que »la cour n'est pas fermée, le puits est détérioré et souillé, aucune porte ne ferme, la boiserie dans la chambre inférieure est pourrie, le plâtre tombe, les étables sont détériorées au point qu'il est à craindre que tous les bâtiments ne s'écroulent.«²⁵⁰

Enfin quelques-uns se sentent à l'étroit comme Georg Jung à Cleebourg (1609), qui ne dispose que d'une seule chambre qui sert à la fois pour sa famille et comme salle de classe, alors qu'on a démoli le premier étage,²⁵¹ ou ne possèdent pas de pièces annexes comme Johann Thein à Kusel (1580). Celui-ci n'a que deux pièces et une cuisine, il ne peut entreposer de réserves alimentaires qu'il doit confier à des voisins, et il réclame un bâtiment secondaire pour élever des animaux.²⁵² Johann Mahr a dû quitter à Kusel le logement offert, trop humide, sombre et inutilisable pour s'adonner à des études, ce qui lui vaut l'hostilité du magistrat.²⁵³ Le chauffage joue un rôle considérable, à en juger par l'importance attachée au poêle qui tantôt est trop petit, tantôt n'existe pas.

En général l'instituteur dispose d'une maison qu'entretient la paroisse plutôt mal que bien, et dans laquelle il se sent à l'étroit s'il est père de famille, car il n'a qu'une cuisine et deux à trois pièces. Les comptes permettent parfois de se faire une idée de l'entretien du logement. A Stackeden l'instituteur obtient en 1584 une table, deux bancs et deux fenêtres neuves pour 5 florins,

²⁴⁵ *Elendt in einem alten hirtenheusslin . . . mehr auss barmhertzigkeit als auss bedurfften des Zinses.* G St A Mu, K. b. 389/8d, f. 109.

²⁴⁶ Par exemple à Odernheim (1575), à Hornbach (1576) et à Frankweiler (1605).

²⁴⁷ K Sch A Zw, II, 201, f. 37.

²⁴⁸ St A Ko, 33/4942, f. 46 et 33/4948, f. 63.

²⁴⁹ Id., 33/4947, f. 156 et K Sch A Zw, II, 203, f. 162.

²⁵⁰ *steht der hoff allenthalben offen, der brunnen ist verfallen und verunreiniget, die thuren sindt allesampt unverschlossen, das getaffelts in der untersten stuben ist verfault, die wändte . . . fallen zu hauffen, die bestellungen sindt z. T. verfallen, z. T. am dach verwarlost worden, also das zu besorgen, es möchte das hauss sampt den bestellungen, wie die scheuer zu hauffen fallen.* Id., f. 93.

²⁵¹ *Dann es einem Schulmeister vberauss beschwerlich ist, das er sambt weib und kindern in einer Stuben bei den Schulerbuben, deren eine feine Anzahl seindt, sich behelffen muss.* Ibid., f. 39.

Dès 1565 les visiteurs reconnaissent que l'instituteur est trop à l'étroit dans son logement; G St A Mu, K. b. 390/1b, f. 431.

²⁵² St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 37.

²⁵³ Id., f. 14.

en 1588 un poêle est aménagé et en 1589 le toit et quelques fenêtres sont réparés.²⁵⁴ Les dépendances sont quelquefois dans un état encore plus médiocre. De ce point de vue le maître d'école est une des personnes les plus défavorisées de la localité, surtout si on y ajoute l'exiguïté de ses ressources. Certains sont obligés de faire la classe dans leur propre logement (à Obermoschel l'instituteur ne dispose que d'une petite pièce pour lui, sa femme ses enfants, et les élèves en 1575!), ce qui fait dire à un enseignant du margraviat de Bade que lorsqu'il a 20 à 30 élèves en hiver, sa femme et ses enfants doivent passer toute la journée chez des voisins.²⁵⁵

Des exemptions et des privilèges divers.

Mais en contrepartie l'instituteur bénéficie de certains avantages, sous forme d'exemptions de corvée en particulier. Celles-ci semblent générales. Mais parfois il y a des difficultés: Peter Cuntzen n'en est pas exempt entre 1575 et 1590,²⁵⁶ et il doit en être de même dans d'autres localités, car en 1591 le gouvernement de Birkenfeld est obligé de prendre un édit à ce sujet: celui-ci enjoint aux baillis de ne pas tolérer que quelques paroisses obligent les maîtres d'école à participer aux corvées »civiles«, qui causent du tort à leur prestige et gênent leur travail.²⁵⁷ Dans le duché de Deux-Ponts cette plainte est plus rare.²⁵⁸

Dans quelques localités existent d'autres servitudes, soit envers les autorités centrales, soit envers la population. Les premières sont des redevances en argent comme à Breitenbach (6 florins de cens en 1601)²⁵⁹ ou en nature comme à Frankweiler (3 chapons comme loyer annuel en 1584).²⁶⁰ Envers la paroisse les obligations sont rares. A Birkenfeld Peter Cuntzen se plaint en 1575 et 1580 que les habitants lui réclament un florin à son entrée en fonction et autant à son départ, et qu'il doit assister à toutes leurs réunions sous peine d'amende, ce qui dérange la classe. En plus on l'oblige à contribuer à l'entretien du berger au prorata de ses animaux, ce que les autorités estiment normal.²⁶¹ Mais la plupart bénéficient d'une franchise pour l'élevage tel An-

²⁵⁴ K Sch A Meis, Kirchscaffneirechnungen, 1587 à 1589.

²⁵⁵ MUEHLHAEUSSER, loc.cit., p. 87. Au Wurtemberg l'école consiste en général en deux pièces seulement dont une sert comme salle de classe; SCHMID (E.), op.cit., p. 68.

²⁵⁶ St A Ko, 33/4956, f. 66.

²⁵⁷ Id., 33/4958, f. 11.

²⁵⁸ A Breitenbach (1601) et à Stackeden où Johann Happel doit participer une fois par an à l'entretien des chemins vicinaux (1601); K Sch A, Meis II, a, 34, T. 3, f. 21.

²⁵⁹ K Sch A Zw, IV, 2893, f. 64.

²⁶⁰ Id., II, 149, f. 18.

²⁶¹ *wen die gemein bei einander ist, solte der schulmeister bei Inen sein, oder wirt gestrafft, dadurch die schul zum offtern mal verseumet wirdt*, St A Ko, 33/4971, f. 99.

ton Ziegler à Odernheim (1601), qui peut faire paître gratuitement une vache, un porc et sept moutons.²⁶²

Un autre avantage est constitué par le remboursement – partiel – des frais de déménagement au moment d'une nomination ou d'un transfert. Selon la tradition la population fournit un ou deux chariots pour aller chercher le nouveau maître avec toutes ses affaires, ou bien le receveur ecclésiastique lui remet une somme forfaitaire (5 florins en 1573 pour le voyage de Bergzabern à Kusel).²⁶³ Avec le développement de l'autorité centrale le gouvernement essaie peu à peu d'imposer cette politique à toutes les paroisses, non sans rencontrer de vives résistances, comme à Hornbach: la paroisse se plaint en 1602 de devoir chercher les affaires de l'instituteur, nommé contrairement à l'usage;²⁶⁴ elle doit se soumettre, mais essaiera lors du changement suivant de remettre en cause cette nouvelle obligation.²⁶⁵ Lorsque le candidat désigné vient d'une région éloignée, c'est le gouvernement qui prend une partie des frais à sa charge. Quand Matthias Heuger de Strasbourg est appelé à Hornbach, le couvent fait chercher ses affaires depuis Haguenau. Mais le transport se révèle malaisé: la voiture se renverse en route, abîmant une bonne partie des affaires; finalement Heuger obtient 4 florins à titre de dédommagement.²⁶⁶

La retraite et l'aide aux veuves

Cette politique d'aide se manifeste aussi en faveur des instituteurs retraités et des veuves. Les premiers obtiennent presque toujours une pension annuelle *ad dies vitae*, mais très modique. Précisons toutefois que seule une minorité infime termine sa carrière comme enseignant. Dès 1560 Peter Thomae de Meisenheim perçoit une retraite de 25 florins par an, chiffre assez appréciable.²⁶⁷ Mais la plupart sont moins favorisés. Leonhard Exter de Deux-Ponts s'est fait mettre à la retraite à deux reprises, en 1592 pour maladie et en 1609 à titre définitif: la première fois il n'a droit qu'à 2 muids de seigle et à l'exemption des corvées, mais en 1609 le conseil du prince ratifie la proposition assez généreuse de Beuther: 4 muids de seigle, 25 florins et l'exemption totale des corvées.²⁶⁸

Les veuves obtiennent toujours comme celles de pasteurs le «*trimestre de grâce*», c'est-à-dire qu'elles touchent pendant trois mois encore le salaire in-

²⁶² K Sch A Meis, II, a, 34, T. 3, f. 43.

²⁶³ St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 15.

²⁶⁴ Id., 1121/3, f. 113 (lettre de la «bourgeoisie» au duc du 7 octobre 1602).

²⁶⁵ Peter Boes se plaint en 1609 que la population refuse de chercher ses affaires à Meisenheim; il obtiendra néanmoins satisfaction. Ibid., f. 152 et 154.

²⁶⁶ K Sch A Zw, II, 253, f. 73.

²⁶⁷ Id., f. 56.

²⁶⁸ Ibid., II, 271, f. 53. Au Wurtemberg le gouvernement s'est montré très parcimonieux pour les retraites; SCHMID (E.), op.cit., p. 65.

tégréal.²⁶⁹ Mais ensuite leur sort est souvent misérable, car seul un petit nombre d'entre elles continue de bénéficier, grâce à des recommandations, d'une maigre rente pendant la durée du veuvage. En décembre 1612 la veuve de Johann Jacob Dürr se voit attribuer un quart de muid de seigle et un florin par an par «compassion chrétienne», car elle et ses enfants souffrent de faim et de chagrin.²⁷⁰ La veuve de Nicolaus Petri (1617) qui a trois enfants reçoit un muid de seigle tant qu'elle ne sera pas remariée.²⁷¹ En 1621 le surintendant général Hexamer, appuyé par tous les professeurs de Hornbach, propose pour la veuve de Riebel une pension annuelle. Après une enquête sur les revenus de l'instituteur de Hornbach, la veuve obtient à titre annuel, tant qu'elle ne sera pas remariée, 3 aimes de vin, 3 muids de seigle, autant d'avoine et 4 muids d'épeautre.²⁷² Cette rente est notable, alors que dans la plupart des cas les veuves, pour ne pas mourir de faim, doivent soit retourner dans leur famille, soit se remarier rapidement.

Comme pour les salaires en général on peut conclure que le gouvernement était certes plein de bonnes intentions, mais il ne disposait que de ressources limitées et faisait souvent supporter par d'autres les charges de l'enseignement; il n'a en réalité soulagé les misères que faiblement et n'a guère contribué à donner aux maîtres d'école leur indépendance matérielle. Ceux-ci ont donc été contraints d'exercer leur fonction sans être dégagés des soucis financiers, de sorte que – conséquence inévitable – ils ont manqué du prestige nécessaire pour assurer leur rôle de dispensateur de la culture dans les masses populaires.

L'assistance aux instituteurs errants

De plus ceux qui ont été révoqués, soit pour mauvais comportement, soit pour hétérodoxie, sont sans ressources et vivent dans la misère, errant à travers le pays. Or ils semblent avoir été particulièrement nombreux durant cette période dans tout l'Empire,²⁷³ si l'on en juge d'après les comptes d'aumônes. On peut mesurer leur importance dans la figure 10 qui nous donne les chiffres et les pourcentages des instituteurs assistés par les deux administrateurs des aumônes de Meisenheim de 1578 à 1617.²⁷⁴

²⁶⁹ Citons à titre d'exemple Annweiler, où le pasteur accepte de faire la classe à titre gratuit pendant trois mois pour que la veuve de Nicolaus Petri touche le salaire; St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 129. En Saxe ce délai est même de six mois et la retraite est prévue par l'ordonnance de 1580; TIETZ (G.), op.cit., p. 60.

²⁷⁰ *auss Christlichem middleiden . . . grossen hunger und kummer leiden*, K Sch A Zw, II, 272, f. 57.

²⁷¹ Id., II, 274, f. 79.

²⁷² St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 167 et 208.

²⁷³ Ils sont assez nombreux au Wurtemberg en 1608 d'après un édit du gouvernement; FISCHER (K.), op. cit., p. 112.

²⁷⁴ Meisenheim, Pfarrarchiv, XVI, a, 7.

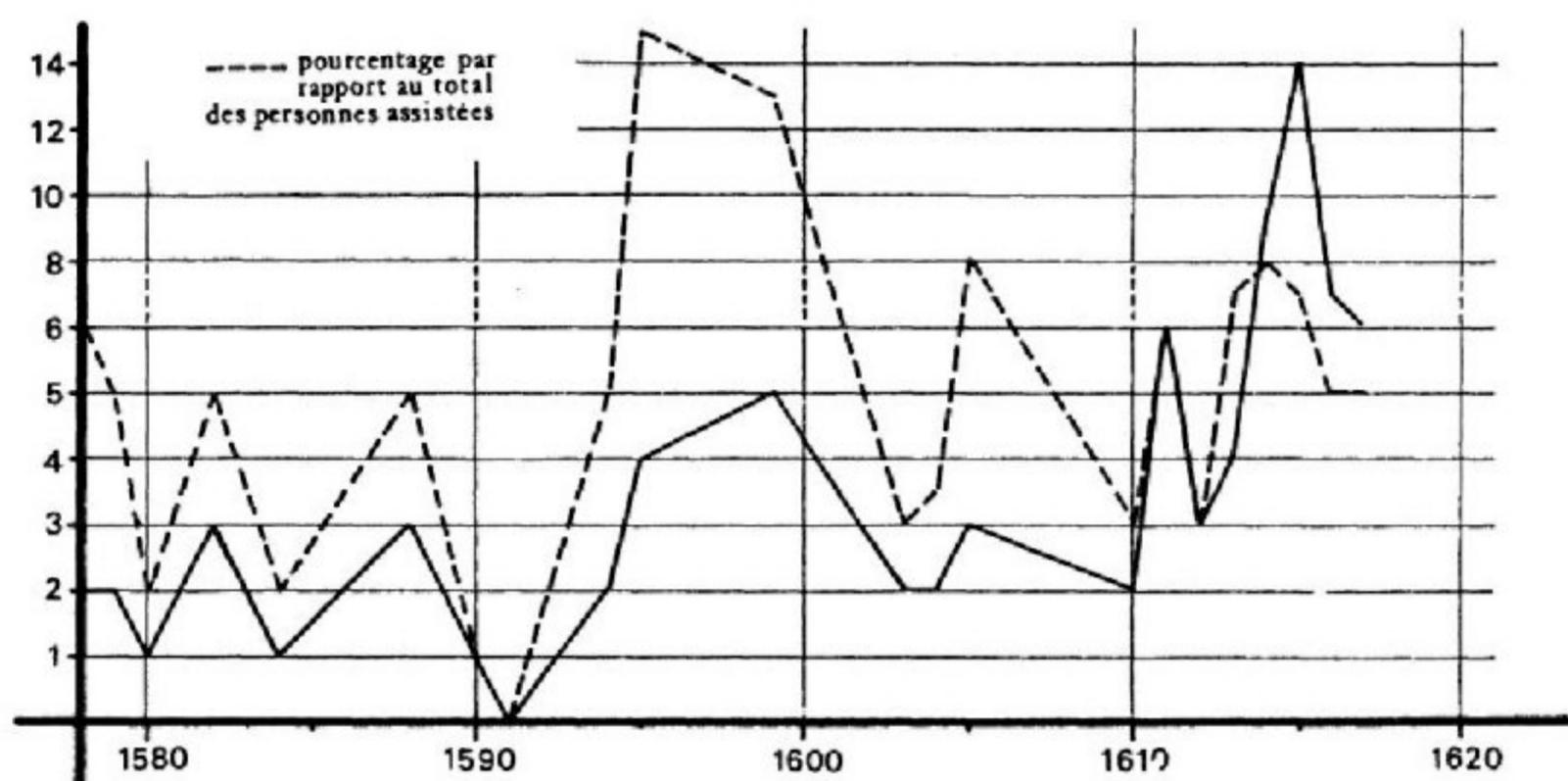


Fig. 7: Evolution des instituteurs assistés à Meisenheim

On constate quatre phases très nettes: jusqu'en 1591 leur part reste modeste et correspond à ce que nous avons pu constater ailleurs: à Obermoschel il n'y a qu'un instituteur cité pour 78 personnes (1574).²⁷⁵ Dans la vallée rhénane cinq apparaissent à Drusweiler pour la période 1577-83, soit 4%, pourcentage constaté aussi en 1583 à Annweiler et à Frankweiler.²⁷⁶ Entre 1590 et 1600 leur nombre s'accroît et plus encore leur pourcentage. Est-ce dû à des circonstances particulières? Il nous paraît difficile d'avancer une hypothèse plausible. Entre 1600 et 1610 on assiste à un certain recul et enfin après cette année à une forte reprise, mais aussi à un déclin relatif en pourcentage, dû à l'augmentation sensible du nombre des personnes assistées. A Kusel²⁷⁷ l'évolution n'accuse pas de telles amplitudes et se caractérise au contraire par une stabilité qui se situe aux alentours de 10% entre 1595 et 1619.

	Nombre d'instituteurs	Total des personnes assistées	Pourcentage
1595	0	3	
1596	1	10	10%
1597	0	7	10%
1598	1	6	16%
1599	1	4	25%
1601	0	4	
1606	2	6	25%
1607	0	9	
1616	0	7	10%
1619	2	13	15%

Tableau n° 6

²⁷⁵ K Sch A Meis, II, a, 34, p. 101-109.

²⁷⁶ K Sch A Zw, II, 147, f. 16, 90 à 92 et 125.

²⁷⁷ Spire, Prot. Landeskirchenarchiv, 83/428. Ce sont les comptes du chapitre sécularisé de Kusel, et dont seuls ces dix fascicules ont été conservés.

Il serait intéressant de connaître l'origine de tous ces maîtres, mais malheureusement les comptes portent le plus souvent seulement l'indication de «maître d'école» ou de «pauvre instituteur». La plupart viennent d'assez loin: l'origine est connue pour 28 d'entre eux: 6 viennent de la Saxe,²⁷⁸ 2 de la Silésie, 3 de la Thuringe, 1 de la Bohême, 4 de la Hesse, 3 de villes libres luthériennes relativement proches,²⁷⁹ 3 d'Allemagne du sud et 2 du Palatinat électoral.²⁸⁰ Enfin 4 étrangers apparaissent: 2 *pauvres* Suisses en 1612 et 1619 (ce dernier se déplace avec sa femme et ses enfants) et deux Néerlandais victimes de la guerre dans leur pays.

Enfin quelques-uns habitent à proximité et bénéficient de l'assistance, à cause de la faiblesse du salaire ou en raison du «chômage» momentané. Parmi les premiers citons Gangolf Frick de Lichtenberg qui obtient 2 albus à Meisenheim (1595) et 7 à Kusel (1599).²⁸¹ Balthasar Bickrich fait partie de la seconde catégorie: ancien maître d'école à Lichtenberg, il a souffert du dénuement (1596),²⁸² tout comme un collègue habitant à peu de distance de Meisenheim et dépourvu de ressources: en deux mois il perçoit 1½ florin, soit huit à dix fois plus qu'une aumône ordinaire.²⁸³

Ce tableau assez sombre montre l'instabilité de cette catégorie sociale,²⁸⁴ mais aussi son importance numérique croissante: peu nombreux jusque vers 1590, ils constituent, malgré l'accroissement du nombre des écoles, une fraction notable de la clientèle des hospices et des aumônes (entre 3 et 10% en moyenne). L'augmentation du nombre des étrangers semble due en partie aux progrès de la Contre-Réforme et à l'intransigeance doctrinale des luthériens (en 1611 apparaît à Meisenheim un instituteur de Breslau révoqué à la mort de son seigneur),²⁸⁵ mais aussi à la faiblesse du salaire qui entraîne parfois l'endettement ou à la révocation pour inconduite ou paresse. Or dans cette vie itinérante ils ont à se nourrir et à entretenir leur famille; ils constituent souvent un *Lumpenproletariat*, qui se distingue à peine des autres errants, parmi lesquels les vagabonds et les soldats sont nombreux. Certains parmi les maîtres en poste voient toujours cette menace suspendue au-dessus de leur tête, et on comprend mieux pourquoi ils sont si préoccupés de leur salaire.

La situation sociale des instituteurs est donc peu brillante: les ressources

²⁷⁸ Tous sont cités entre 1599 et 1606 sauf un en 1613, ce qui est peut-être en rapport avec l'épuration luthérienne de tous ceux qui refusent de signer le *Livre de Concorde*.

²⁷⁹ Francfort (1580), Heilbronn (1588) et Schweinfurt (1605).

²⁸⁰ Balthasar Morr fut chassé en 1574 pour avoir refusé le calvinisme (K Sch A Meis, II, a, 34, T. I, p. 103) et l'autre a dû résilier son poste en raison d'une maladie.

²⁸¹ Spire, Prot. Landeskirchenarchiv, 83/428, T. 7, p. 18.

²⁸² *grosse Noth gelitten*; id., T. 2.

²⁸³ Meisenheim, Pfarrarchiv, XVI, a, 7, année 1599.

²⁸⁴ Certains tiennent même à une vie itinérante, et on en trouve dans de nombreuses régions allemandes. Ils jouent même un rôle non négligeable dans la vie culturelle du pays; RUGE (W.), loc.cit., p. 433–434.

²⁸⁵ Meisenheim, Pfarrarchiv, XVI, a, 7, année 1611.

sont médiocres, parfois incertaines, d'origines variées et souvent payées en retard, ce qui provoque des difficultés avec la population.²⁸⁶ Les gouvernements en effet, malgré un effort sincère, surtout après 1590, abandonnent la charge financière²⁸⁷ du traitement aux populations locales, pauvres ou peu généreuses, et aux revenus ecclésiastiques, parfois bien modestes, obligeant les instituteurs à s'occuper de la culture de la terre au lieu de se soucier de leur travail scolaire. Il est évident que dans de telles conditions bien des maîtres préfèrent changer de métier et n'apportent qu'un intérêt limité à leur fonction. Ce dénuement les contraint aussi à accepter diverses petites occupations complémentaires.

Chapitre VII

Une foule d'obstacles, mais des remèdes limités

Des bâtiments mal entretenus

Or, mal payé, le maître d'école est loin de pouvoir exercer son métier dans des conditions propres à susciter son ardeur. Dans bien des villages il ne dispose pas d'un local adéquat à l'enseignement et le presbytère ne s'y prête pas toujours. Certains pasteurs trouvent là un prétexte commode pour ne pas faire classe, comme Johann Foenilius à Altenglan (1610).²⁸⁸ Mais d'autres sont prêts à instruire les enfants à condition d'obtenir un local, tel Johann Spleis à Ilbesheim (1605), qui sollicite la construction d'une petite pièce à cet effet.²⁸⁹ Aussi le prince, lorsque par l'édit de 1592 il ordonne à tous les pasteurs villageois de faire la classe, doit-il se soucier des bâtiments: la paroisse reçoit l'ordre d'en construire un, soit au presbytère, soit à côté de l'église.²⁹⁰ Une fois seulement il se montre plus généreux: à Wolfersweiler le receveur ecclésiastique de Kusel prend en charge la construction d'une pièce au presbytère.²⁹¹ Mais à l'inverse son collègue de Bergzabern est chargé de vendre l'école de Barbelroth en 1595!²⁹²

²⁸⁶ ZEEDEEN (E. W.) traite le maître de *armer Schlucker*, in *Deutsche Kultur in der frühen Neuzeit*, Francfort, 1968, p. 218.

²⁸⁷ En 1589 le conseil du prince s'oppose au paiement de 2 muids de seigle par le receveur de Kusel à l'instituteur de cette ville, sous le prétexte que ses revenus ne sont pas destinés à l'entretien *der gleichen diener*; de plus cela serait *ungelegen* au prince (K Sch A Zw, II, 256, f. 83).

²⁸⁸ Id., VI, 43. Il en est de même pour Christoph Stella à Bosenbach (1609).

²⁸⁹ G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 819. Tsell se déclare prêt aussi à Eckweiler (1560), tout comme Matthias Franck à Hirsau (1590).

²⁹⁰ St A Sp, Zw. I, 162/1, f. 3.

²⁹¹ En 1599. K Sch A Zw, II, 264, f. 22.

²⁹² On venait d'y supprimer le poste de vicaire en confiant toutes les charges ecclésiastiques et scolaires au seul pasteur! Id., II, 260, f. 20.

Ailleurs la salle, qui se trouve en général dans la maison où réside le maître, quand elle n'est pas une pièce de son logement, est trop petite, ce qui peut être un signe de l'extension de la classe: ainsi à Kusel (1565) où, selon les visiteurs, les 24 élèves ne peuvent s'asseoir ni être correctement à l'aise, et où l'on impose l'agrandissement du local pour 7 à 8 florins.²⁹³ Matthias Klick de Wolf se voit obligé (1592) de refuser des élèves par manque de place.²⁹⁴ A Enkirch on préfère vendre l'ancienne école, trop exiguë, pour aménager la chapelle du cimetière à la place.²⁹⁵ Ce n'est d'ailleurs pas la seule fois qu'on voit une école à un tel endroit, car à Winterburg (1560) on fait vider l'ossuaire pour y aménager une salle de classe.²⁹⁶

L'état du bâtiment est souvent défectueux. Entre 1550 et 1620 il n'est pas de visite paroissiale qui ne signale la nécessité de réparations au moins pour une salle de classe sur deux. La paroisse en effet fournit presque toujours un bâtiment déjà ancien et les constructions d'écoles sont rares. Les plaintes abondent, mais en général elles sont peu précises: il pleut dans la classe à Hornbach (1558 et 1581), à Bergzabern (1605) et à Frankweiler en 1609. A Winterburg (1591) les murs sont en train de s'écrouler.²⁹⁷ A Winnigen en 1598 il est impossible de chauffer la salle, et le vicaire doit prendre en hiver les élèves dans son appartement.²⁹⁸

Ces insuffisances s'expliquent surtout pour des raisons financières. En effet le prince oblige presque toujours les paroisses à entretenir l'école à leurs frais, ce qui représente parfois des charges trop lourdes. A Trarbach (1560) le duc impose cette charge à la ville malgré l'avis des visiteurs favorables à une réparation par la fabrique.²⁹⁹ Il n'est donc pas étonnant de voir la population, peu empressée de faire des réparations, faire traîner en longueur les dossiers et répondre par l'inertie aux injonctions gouvernementales. À Bergzabern le magistrat discute encore en 1609 d'un ordre datant de 1605 qui lui prescrivait d'entretenir l'école.³⁰⁰

²⁹³ *auch sich nit wol beyeinander regen*, G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 470.

²⁹⁴ St A Ko, 33/4947, f. 18.

²⁹⁵ Id., 33/4942, f. 43.

²⁹⁶ Ibid., f. 68. Dans les comtés de Nassau la classe a souvent lieu dans le logement du maître, sinon dans la maison communale au-dessus du four ou à côté du logement du berger; FISCHER (K.), op.cit., p. 122.

²⁹⁷ St A Ko, 33/4955, f. 125.

²⁹⁸ Id., 33/4947, f. 175. En 1575 il est fait état de la nécessité de construire une installation sanitaire à Essenheim pour éviter que les élèves ne souillent le cimetière en sortant de classe; G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 805. En Saxe aussi l'école est souvent mal entretenue; PUCHTA (B.), op.cit., p. 78. A Manubach la salle est très sombre, ce qui nécessite l'aménagement de 2 fenêtres, synode du 31 août 1592, Rh P K A Du, A I IX, B 1, p. 51.

²⁹⁹ St A Ko, 33/4942, f. 42 et 85. Mais celle-ci y participe parfois: à Kleinich c'est la fabrique qui achète une maison pour 132 florins et y fait faire des aménagements pour 46 florins en 1591 et l'année suivante les frais de toiture se montent à 10 florins; K Sch A Zw, V, 26, comptes 1591 et 1592.

³⁰⁰ G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 975.

La paroisse refuse énergiquement de prendre les frais à sa charge, si elle peut s'appuyer sur des *livres de raison*; c'est le cas à Winningen où l'école est située dans l'ancienne maison du sacristain, de sorte que les censeurs estiment en 1567 qu'elle devra toujours être entretenue par les revenus de l'autel.³⁰¹ En 1607 les habitants de Winterburg rappellent au gouvernement que l'école a toujours été entretenue par la fabrique et la vérification des comptes de 1586 leur donne raison.³⁰²

Seul un petit nombre de villages accepte les travaux sans trop de peine; à Winningen les visiteurs signalent en 1608 que l'école vient d'être refaite par la population qui a dépensé pour cela plus de 100 florins.³⁰³ Par contre à Leinsweiler (1605) les censeurs refusent la corvée pour la construction d'une école.³⁰⁴ La ville de Trarbach n'a reconstruit la vieille école (1576) que sous la menace d'une lourde amende, et elle a dû faire un emprunt de 150 florins sans compter les corvées de chaque bourgeois.³⁰⁵

Dans quelques cas cependant l'Etat intervient. En 1592 le receveur du couvent de Wolf reçoit l'ordre de donner une subvention à la population, très pauvre, pour faire réparer l'école.³⁰⁶ Lors de travaux importants on réclame en effet une subvention: ainsi à Enkirch (1575), où des conflits juridiques avec les localités voisines et la forte augmentation des prix ont appauvri la paroisse.³⁰⁷ Mais parfois on se heurte à un refus catégorique: le gouvernement repousse l'achat d'une maison pour la transformer en une école à Waldmohr et oblige les familles à entretenir elles-mêmes le bâtiment, sinon le pasteur devra faire la classe (1605).³⁰⁸ Ailleurs le conseil du prince intervient auprès du collateur en faveur de l'instruction. Le chancelier Balthasar Zeuger prie le duc Georges-Jean de Veldence d'octroyer une petite maison et le terrain environnant, afin d'y aménager une école, en raison du nombre d'enfants et du manque de place dans l'agglomération de Niederbrombach (1591).³⁰⁹

Les paroisses supportent donc la quasi-totalité des charges d'entretien des bâtiments scolaires, sauf exceptions rares.³¹⁰ Vu leurs faibles ressources, il est

³⁰¹ St A Ko, 33/4948, f. 52. Les livres de raison contiennent les droits et devoirs des communautés villageoises.

³⁰² Id., 33/6919, f. 21.

³⁰³ Ibid., 33/4961, f. 116.

³⁰⁴ G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 821.

³⁰⁵ St A Ko, 33/5228, f. 1.

³⁰⁶ Id., 33/6092, f. 126.

³⁰⁷ Ibid., 33/4949, f. 53 et 70. La réponse n'est pas connue.

³⁰⁸ K Sch A Zw, II, 268, f. 20.

³⁰⁹ Lettre du 18 juin 1591; St A Ko, 33/4955, f. 130. Mais la réponse du 14 juillet 1591 est négative par peur de devoir fournir plus tard un salaire au maître d'école. Il est vrai que ce duc ne s'est jamais montré sociable vis-à-vis des princes voisins et qu'il s'est surtout préoccupé de projets chimériques et de procès; cf. GUEMBEL (Th.), *Geschichte des Fürstentums Pfalz-Veldenz, Kaiserslautern*, 1900.

³¹⁰ A Barbelroth l'école appartient à la fabrique, mais le receveur ecclésiastique qui en est responsable s'en soucie fort peu. G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 973.

normal qu'elles ne consacrent qu'un strict minimum à l'aménagement intérieur. Celui-ci est très mal connu: en dehors du fourneau nos documents ne mentionnent que des tables, des bancs et un tableau, et en général pour dire que leur état est déplorable. Ainsi l'école de Kastellaun n'a pas assez de tables ni de bancs en 1608.³¹¹ En 1586 la fabrique de Winterburg a dépensé 2 florins 6 albus pour un tableau et 1 florin 7 albus pour des tables.³¹² On peut en déduire que les élèves devaient être entassés sur un petit nombre de bancs, écoutant le maître assis derrière un pupitre ou écrivant au tableau, dans une petite pièce triste et mal éclairée.³¹³

Des mutations trop fréquentes

Des conditions de travail peu alléchantes et un salaire de misère entraînent logiquement une grande mobilité et de fréquentes mutations, trop au gré du prince et aussi de la population. On compte en effet une moyenne de 10 à 15 titulaires pour chaque poste pendant la période 1560–1620, soit un changement tous les 4 à 5 ans.³¹⁴ Seule la ville de Meisenheim fait exception: 5 seulement pour une durée de 60 ans, remarquable stabilité. A l'inverse ce nombre atteint 25 et 28 dans les bourgades de Kusel et d'Annweiler, soit un changement tous les deux ans. Cette fréquence apparaît aussi pour les adjoints,³¹⁵ mais en ce domaine elle est plus normale, dans la mesure où ces postes, aux revenus assez faibles, servent surtout à l'initiation pédagogique. Ceux qui restent plus de 5 ans sont des cas exceptionnels, tout comme ceux qui demeurent dans l'enseignement d'ailleurs. Dès 1558 ce changement est presque annuel à Deux-Ponts par suite du salaire médiocre.³¹⁶

Le tableau ci-contre illustre cette mobilité.

Durée du séjour (années)	0–2	3	4	5	6	7	8	9	10	11–15	16–20	plus de 20 ans
Villes du duché	54	19	9	3	4	1	3	4	4	1	3	3
Adjoints dans villes	62	6	4	4	–	1	1	–	–	1	–	–
Villages	40	2	4	4	5	2	2	3	1	6	–	2
Comté (total)	23	6	–	4	1	2	1	3	–	2	3	1

Tableau n° 7: Le temps d'exercice des enseignants

³¹¹ St A Ko, 33/4961, f. 184. Le même cas se présente à Essenheim (1617) par suite du grand nombre d'élèves; G St A Mu, K. b. 390/1f, f. 443.

³¹² St A Ko, 33/6919, f. 23.

³¹³ L'aménagement semble médiocre aussi ailleurs comme à Dresde, où les dépenses d'entretien sont minimales (MUELLER (G.), loc.cit., p. 275) ou dans la région de Leipzig; (PUCHTA (B.), op.cit., p. 80.

³¹⁴ On en compte 10 à Deux-Ponts, à Waldmohr et à Frankweiler, 11 à Enkirch et à Odernheim pour la seule période 1592–1619, 12 à Trarbach, à Traben, à Bergzabern et à Odenbach, 13 à Barbelroth, 14 à Baumholder et 15 à Hornbach.

³¹⁵ 25 à Deux-Ponts, 37 à Bergzabern, 14 à Meisenheim pour les années 1593–1620 et 5 à Hornbach pour la période 1603–1619.

³¹⁶ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 82.

Les pourcentages sont encore plus significatifs. Ceux qui restent moins de deux ans en poste constituent 50% dans les villes et le comté, 57% dans les villages et 76% pour les adjoints. Ceux qui séjournent plus de 5 et 10 ans ne forment qu'une petite fraction, respectivement 19 et 7%, 28 et 13%, 33 et 12%, 3 et 2%. Si les adjoints restent donc en moyenne entre 1 et 3 ans seulement, une bonne moitié des enseignants ne se fixe pas pour plus de deux ans.³¹⁷ Ceux qui demeurent plus de dix ans, peu nombreux, se rencontrent dans certains villages. Ce sont des gens qui sont nés dans le village et qui y possèdent des terres comme Matthias Klick à Wolf (1590–1608), ou bien qui s'y enracinent par le mariage ou l'achat de terres, car sans la culture ou des occupations artisanales ils ne resteraient pas aussi longtemps.³¹⁸ Dans les villes, seuls les instituteurs de carrière dépassent dix ans.³¹⁹ Mais là aussi des différences considérables apparaissent (voir tableau ci-contre).

Durée du séjour (années)	0-2	3	4	5	6	7	8	9	10	11-15	16-20	plus de 20 ans
Deux-Ponts	1	3	2	1	-	-	-	1	-	-	2	1
Hornbach	6	6	-	-	1	1	-	1	-	1	-	-
Annweiler	22	2	1	2	-	-	-	-	1	-	-	-
Bergzabern	6	1	2	-	1	-	-	-	1	-	-	1
Meisenheim	-	1	1	-	-	-	-	1	-	-	1	1
Kusel	14	4	3	-	2	-	1	1	-	-	-	-
Trarbach	4	1	-	1	-	1	-	1	-	-	-	1

Tableau n° 8: Le temps d'exercice des enseignants dans les villes

Les transferts ont été très fréquents à Annweiler, où un seul (Johann Reuss) reste plus de 5 ans, et comme il est le premier à recevoir une fraction de son salaire en grains (1609), on peut attribuer ces changements en partie à l'insuffisance de la rétribution. A Kusel la mobilité s'explique par la médiocrité des ressources, les conditions de logement et les difficultés avec la population: on connaît 7 conflits, dont 4 pour paresse caractérisée il est vrai! Inversement la situation semble avoir été bonne à Deux-Ponts, à Meisenheim et à Bergzabern, qui possèdent les écoles les plus favorisées, à en juger par ce tableau et les documents que nous possédons (faible nombre de plaintes). Cette impression est confirmée aussi par le montant du salaire qui est le plus élevé et par le recrutement, car les candidats désignés ont tous déjà une expérience pédagogique d'adjoint ou d'instituteur villageois, ce qui n'a pas toujours été le cas pour ceux qui ont été nommés dans les autres villes. L'analyse de la carrière

³¹⁷ La même mobilité se manifeste en Saxe où la moyenne est de 1 à 2 ans de séjour; MUELLER (G.), loc.cit., p. XV.

³¹⁸ Par exemple Gangolf Frick à Lichtenberg (1600–1622) et Johann Happel à Stackeden (1596–1617).

³¹⁹ C'est le cas de Leonhard Exter (1572–1592) et de Matthias Uranius (1609–1631) à Deux-Ponts, de Melchior Buchimarrus (1560–1583) et de Johann Kalbach (1596–1617) à Meisenheim.

des maîtres d'école vient renforcer cette constatation. A Meisenheim aucun n'embrasse par la suite la carrière pastorale, mais 4 restent dans l'enseignement. Ces chiffres sont respectivement 2 et 7 pour Deux-Ponts, 4 et 4 pour Hornbach, 7 et 1 pour Bergzabern.³²⁰ Mais à Annweiler et à Kusel, où les changements sont fréquents, 15 et 14 entrent ensuite dans la carrière ecclésiastique contre deux et aucun à rester dans l'enseignement.

Les causes de cette mobilité sont nombreuses: nous avons déjà vu des exemples de salaire insuffisant, de logement médiocre, de difficultés ou de conflit avec le pasteur ou la population, de révocation pour écarts de conduite ou paresse. Certains s'adressent au prince pour réclamer soit une augmentation de salaire, soit une fonction pastorale ou tout simplement un transfert dans l'espoir de revenus meilleurs.³²¹ La plupart des jeunes ne voient en effet dans cette fonction qu'une période transitoire avant de s'engager dans le métier ecclésiastique jugé plus « noble », mais aussi mieux rémunéré.³²² Quelques-uns sont d'ailleurs considérés comme étant plus aptes à cette fonction qu'au métier d'enseignant. D'autres sollicitent en vain de devenir pasteur, comme Conrad Eckstein de Deux-Ponts (1563) ou Johann Kalbach de Meisenheim qui, malgré de nombreuses suppliques, demeurera en poste jusqu'à sa mort.³²³ Les catholiques des environs sont d'ailleurs fort surpris de ce changement et en profitent pour ironiser sur le compte des protestants.³²⁴ Quelques jeunes font du zèle pour obtenir plus rapidement une promotion, comme Heinrich Reuss qui a composé de sa propre initiative un discours théologique en latin et un sermon pour le synode de Bergzabern (1598).³²⁵ Il arrive enfin – rarement – que le maître part de façon discrète comme Michel Beer de Waldmohr (1597), ce qui a valu une augmentation à son successeur,³²⁶ ou Johann Kleinhauff de Limbach, parce que la paroisse lui a refusé 2 muids de seigle malgré les ordres répétés des autorités (1606).³²⁷

La question financière joue ainsi un rôle considérable dans cette mobilité, et les maîtres de valeur obtiennent des accroissements sensibles comme Uranius qui menaçait de quitter le duché, car il se voit contraint à faire des dettes (1608).³²⁸ Les autorités sont parfois conscientes du problème et essaient d'y

³²⁰ On prend ici de bons enseignants, mais qui, conscients de leur valeur, désirent assez vite devenir pasteur; aussi n'y a-t-il que deux qui restent plus de 4 ans.

³²¹ Heinrich Hilsbach, adjoint à Deux-Ponts, se voit nommer à Annweiler (1576), mais Anton Walen de Lichtenberg essuie un refus pour le poste de Niederkirchen (1593).

³²² Werner Durnauer a quitté Hornbach en 1594, *umb besserer seiner vnd der seinigen vnderhaltung willen sich zu dem Ministerio zu begeben gemaintt*, St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 90.

³²³ Par exemple en 1600 et en 1609; K Sch A Zw, II, 265, f. 36 et IV, 4309.

³²⁴ « *Machen aus Schulmeistern ministros verbi Dei* », cité par BAUM (L. H.), « Der Pfarrer als Schulmeister », in *Blaetter fuer pfälzische Kirchengeschichte*, I, 1925, p. 111.

³²⁵ K Sch A Zw, II, 199, f. 3.

³²⁶ St A Sp, Zw. I, 1374, f. 88.

³²⁷ K Sch A Zw, II, 187, f. 6.

³²⁸ Il obtient 10 florins, 1 muid de seigle et 2 d'avoine en plus. Id., II, 42.

porter remède: le bailli de Bergzabern estime en 1602 une amélioration nécessaire pour fixer un instituteur.³²⁹ Le duc Jean I^{er} regarde souvent lui-même le détail des salaires. Il inscrit en 1596 en marge des délibérations du conseil qu'il désire que tous les enseignants n'aient pas à se plaindre de leurs revenus et que si l'un d'eux veut changer de fonction, on ne peut l'en empêcher de force.³³⁰ Le projet d'ordonnance de 1574 déclare clairement que le faible salaire gêne le recrutement.³³¹

Quelques étudiants sortis de Hornbach entrent en fonction à titre provisoire en attendant qu'une bourse d'études soit vacante pour aller à une université. Ce phénomène apparaît seulement après 1600, et ceux qui obtiennent satisfaction ne restent qu'un ou deux ans.³³² Georg Reuss dans sa lettre de candidature déclare ne pas vouloir rester instituteur,³³³ et Jacob Lieb est nommé boursier en partie à cause des mérites de son père, érudit, âgé et qui a rendu de grands services.³³⁴

D'autres, déçus, désirent changer de métier et entrer dans l'administration. Johann Reuss est nommé prévôt à Queichhambach (1617)³³⁵, et Johann Schaubruck après 6 ans passés à Bergzabern devient receveur ecclésiastique dans cette même ville (1597), mais on l'a fait patienter pendant deux ans.³³⁶ En général de telles demandes se heurtent à un refus catégorique. C'est le cas de Christian Gervinus (1592) qui désire une fonction »politique« en raison de son faible salaire d'adjoint. Le gouvernement s'y oppose, car celui-ci est apte à l'enseignement et on ignore ses capacités dans les autres domaines. Une deuxième tentative quatre mois plus tard a plus de succès, mais se heurte à l'opposition du duc Jean I^{er}.³³⁷ Quelques-uns préfèrent s'établir à leur compte comme Ludwig Vellerich de Baumholder qui renonce à l'école pour prendre en main une auberge (1584).³³⁸ En 1597 l'adjoint de Deux-Ponts Daniel Pangel obtient, non sans difficultés, le droit d'aller à l'étranger; Jean I^{er} estime en effet qu'il ne faut pas tolérer les espiègleries des jeunes adeptes de Bacchus, qui risquent d'entraîner pour eux une *dissolutio in moribus*, mais qu'il faut les contraindre au travail et à l'obéissance.³³⁹

³²⁹ Ibid., II, 267, f. 60.

³³⁰ Ibid., II, 261, f. 187.

³³¹ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 178.

³³² Citons Johann Schormann et Melchior Barth à Annweiler (1601 et 1607), Karl Durr, adjoint à Bergzabern (1611) et Georg Reuss, adjoint à Deux-Ponts (1618).

³³³ Lettre du 31 août 1618; K Sch A Zw, II, 98, f. 104.

³³⁴ Matthias Lieb fut pasteur à Mölsheim depuis 1591, localité isolée au milieu du Palatinat électoral. Id., f. 19.

³³⁵ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 121.

³³⁶ Id., 161/5, f. 7.

³³⁷ K Sch A Zw, II, 259/1, f. 13 et 43.

³³⁸ St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 37.

³³⁹ K Sch A Zw, II, 262, f. 37 et 58. Il est vrai que plus tard on ne trouve plus aucune trace de lui nulle part.

Inversement seule une petite minorité, 16 sur 165, soit 10%, se sent une véritable vocation pédagogique et souhaite faire carrière dans l'enseignement élémentaire. Ainsi Leonhard Exter préfère celui-ci à la fonction pastorale³⁴⁰ et Jacob Horter pense en 1604 rester maître d'école, car il se sent trop timide pour le ministère.³⁴¹ Les meilleurs pédagogues peuvent d'ailleurs aspirer à entrer comme professeurs au gymnase, ce qui constitue une promotion notable sur le plan social et financier. Christoph Hilsbach y est nommé lors de la création du collège en 1559 et il deviendra recteur (1565-76). Ses deux successeurs à Deux-Ponts connaissent la même fortune, mais pour peu de temps seulement.³⁴² Johann Stahel qui termine sa carrière comme professeur de médecine à Heidelberg fut instituteur à Annweiler (1569-70).³⁴³ Si entre 1570 et 1596 il semble y avoir une cloison étanche entre les deux ordres d'enseignement, à partir de la fin du siècle les meilleurs maîtres d'école du duché sont de nouveau promus professeurs à Hornbach.³⁴⁴

Les contemporains n'étaient pas enchantés par cette trop grande mobilité, préjudiciable à l'intérêt des enfants. Ce n'est peut-être pas un pur hasard si les plaintes les plus pressantes viennent d'Obermoschel, où se sont succédé 25 vicaires qui ont fait la classe entre 1560 et 1620, et d'Annweiler qui détient le record. Le receveur Maisterlin, chargé d'une enquête à la suite d'une doléance de la population d'Obermoschel sur le déclin de l'école, cite parmi les causes le changement trop fréquent (4 en 8 ans, de 1590 à 1598). Les échevins reviennent à la charge en 1614 en insistant sur les remplacements et les longues vacances du poste à chaque mutation.³⁴⁵ A Annweiler les parents font observer que les transferts ne sont pas avantageux pour les élèves, et le surintendant général Candidus se montre hostile à la nomination d'un célibataire qui restera peu de temps, ce qui ne serait pas l'intérêt des élèves.³⁴⁶ Vingt ans plus tard le magistrat urbain se plaint au duc Jean II que depuis longtemps il y a un nouveau maître presque tous les ans; ce sont pour la plupart des célibataires qui ne restent qu'un an ou dix-huit mois; l'instituteur n'a pas le temps de s'adapter aux enfants, ni ceux-ci à lui, et il n'arrive pas à connaître la valeur de ses élèves; en conclusion les conseillers de la ville d'Annweiler demandent d'obtenir un enseignant fixe comme c'est l'usage dans les autres villes du duché.³⁴⁷ Cette requête est un signe incontestable de la conscience, déjà répandue dans les milieux urbains, que les maîtres d'école ne sont pas interchangeable-

³⁴⁰ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 12. Il y reste fidèle toute sa vie. Id., f. 79.

³⁴¹ Dix ans plus tard il acceptera pourtant un poste de pasteur.

³⁴² Georg Wertwein en 1561 et Georg Hellinger en 1564.

³⁴³ BRUNDO (G.) op.cit., p. 703.

³⁴⁴ Christian Gervinus (1596) qui devient recteur en 1600, Jacob Heuser (1600), Nicolaus Riebel (1600) et Peter Boes (1612).

³⁴⁵ St A Sp, Zw, I, 1206/3, f. 149 et 235.

³⁴⁶ Id., 697/6, f. 37 et 54.

³⁴⁷ Lettre du 30 août 1606. Ibid., f. 91 (*wie sonst in E.F.G. Städten gebruechlich*).

bles, et aussi d'une assez juste notion de la pédagogie. Elle eut d'ailleurs un succès réel, puisque le successeur Johann Reuss est resté dix ans en place (1607-17), événement incroyable pour une ville où le record de longévité était de quatre ans seulement. Cette mobilité semble générale dans l'Empire; en 1618 un pasteur du comté de Nassau déclare que les changements trop fréquents constituent la »peste« des écoles.³⁴⁸

Les autorités essaient cependant d'y porter remède, et en particulier le prince Jean I^{er} qui s'intéresse de très près aux nominations. Il écrit lors de la démission de Johann Schaubruck (1597) avec une pointe de découragement: *Que Dieu accorde que les écoles soient enfin pourvues de fonctionnaires stables.*³⁴⁹ Trois ans plus tard il déclare qu'il est nécessaire de nommer un instituteur permanent à Hornbach, et refuse de ratifier la désignation de Johann Wernig à Deux-Ponts, car celui-ci ne s'y fixera pas, puisqu'il espère devenir pasteur plus tard.³⁵⁰ Lorsque le gouvernement estime qu'il est préférable de recruter des personnes âgées, si on peut les trouver (1599), Jean I^{er} note en marge *si on laisse les instituteurs en fonction, ils deviendront peut-être aussi des maîtres âgés.*³⁵¹ En nommant Johann Helfenstein à Kusel (1595) il espère que celui-ci restera longtemps en place, car *c'est le meilleur service à rendre à l'église, à la ville et à l'école, bien plus qu'avec les changements constants.*³⁵²

Cependant malgré cette prise de conscience du problème, il n'y eut que de faibles progrès dans la voie d'une plus grande fixation des maîtres d'école: cela provient surtout de ce que très peu de jeunes acceptent de faire carrière dans l'enseignement, signe que malgré un relèvement réel des salaires la situation sociale reste mal considérée. Presque tous préfèrent quitter le plus tôt possible le »purgatoire de l'école pour entrer dans le paradis d'une cure mieux rémunérée«.³⁵³ Ils ne font ainsi que suivre Luther qui estime le passage par l'école comme une bonne préparation au ministère et qui déconseille l'enseignement comme une carrière, car elle est trop épuisante.³⁵⁴

³⁴⁸ FISCHER (K.) op.cit., p. 48.

³⁴⁹ K Sch A Zw, II, 262, f. 139.

³⁵⁰ Id., II, 33, f. 17 et II, 265, f. 8.

³⁵¹ Ibid., II, 264, f. 13.

³⁵² Ibid., II, 260, f. 13. Mais cet espoir sera déçu, car deux ans plus tard il est promu pasteur. En Saxe la situation est encore pire: certains maîtres ne sont nommés que pour un à deux ans, mais cette clause disparaît vers 1600. A Altenberg le magistrat souhaite en 1578 que l'instituteur le supplie tous les 6 mois pour le maintien en fonction suivant la coutume; GEHMLICH (E.), op.cit., p. 31.

³⁵³ ROTH (F.), op.cit., p. 66.

³⁵⁴ *denn die Arbeit ist gross, und man hält sie gering*, cité par FISCHER (K.), op.cit., p. 19. En Thuringe un surintendant, prononçant l'éloge funèbre d'un instituteur (1572), dit qu'il s'est épuisé à la tâche *als er geringen Leibes, auch die 15 Jahr über durch stätige Schul – das ist ärger als Eselsarbeit an Kräften gar sehr erschöpft geworden*, HUMAN (A.), Die Reformation in Kirche und Schule des Herzogtums Sachsen-Meinigen, Leipzig, 1917, p. 65.

L'orthodoxie peut être une entrave

L'Etat lui-même contribue d'une certaine manière à accentuer la mobilité du personnel à la suite du changement confessionnel. En effet comme l'école fait partie du domaine ecclésiastique, il est normal qu'on veille toujours à avoir des maîtres orthodoxes, nécessaires à l'enseignement du catéchisme. Mais jusqu'en 1588 nous ne connaissons aucun exemple de renvoi pour ce motif, d'ailleurs les polémiques n'avaient guère débordé de petits cercles théologiques. C'est l'introduction du calvinisme qui va entraîner un certain nombre de révocations, dont deux particulièrement dommageables pour les élèves: Albert Hugo (1591) après avoir exercé pendant 21 années à Bergzabern et Caspar Hilsbach (1590), de Hornbach, qui a donné une grande impulsion à l'école urbaine durant douze ans, se voient destitués pour avoir refusé d'enseigner le nouveau catéchisme en classe.³⁵⁵ Werner Durnauer subira un sort identique en 1594 pour le même motif, bien plus qu'en raison de son faible salaire; il a en outre aggravé son cas en assurant un culte luthérien dans une localité proche.³⁵⁶ Il y eut encore quelques autres révocations entre 1588 et 1595, particulièrement à Deux-Ponts³⁵⁷ et à Cleebourg: après le renvoi d'Anton Apffel qui ne voulait pas accepter le catéchisme, le gouvernement nomme en 1595 Michel Rechner venu de Landau, ville luthérienne, en se fiant à l'avis favorable du bailli, mais un an plus tard on doit le démettre pour la même raison, ce qui provoque le mécontentement du prince, ce dernier estimant qu'il faut mieux surveiller le recrutement.³⁵⁸

Mais ce changement perturbe les écoles là où les deux confessions se touchent, comme à Dielkirchen, où le co-prince luthérien, le comte de Falkenstein, interdit à ses sujets d'envoyer les enfants en classe chez le pasteur réformé qui est ainsi empêché d'assurer un enseignement (1609),³⁵⁹ ce dont les censeurs se plaignent encore en 1616.³⁶⁰ Dans le bailliage de Bergzabern, où l'opposition luthérienne a été la plus forte, de nombreux parents refusent

³⁵⁵ K Sch A Zw, II, 23, f. 11.

³⁵⁶ Loutzviller appartient à un Junker luthérien et se trouve à 6 km de Hornbach, Id., II, 26 et 27.

³⁵⁷ Leonhard Exter est révoqué en 1592 officiellement pour paresse (Ibid, II, 259/1, f. 24), mais repris en 1605, où il est dit qu'il a toujours été assez zélé et qu'il ne fut démis qu'à cause de son refus d'adopter le nouveau dogme de la Cène et de la christologie qu'il a accepté depuis (Ibid., II, 268, f. 56). Les deux textes sont des procès-verbaux des délibérations du gouvernement et donnent à penser que le motif religieux a été prépondérant en 1592, car on ne précise pas autrement la paresse; c'est peut-être celle pour le nouveau catéchisme.

³⁵⁸ *weill er sich nit zu vnnserer Confession bekänndt*. Ibid., II, 261, f. 98. Les autres cas connus sont Albin Kolckwitz à Baumholder en 1595 (refusant la Cène et le catéchisme il est convoqué à Deux-Ponts pour un examen théologique) qui est repris en 1604; X. à Niederkirchen en 1588 et Seyfried Schaun à Duchroth (1591) qui n'assure plus la classe depuis le changement confessionnel.

³⁵⁹ G St A Mu, K. b. 390/1f, f. 332.

³⁶⁰ K Sch A Zw, II, 175, f. 3.

d'envoyer leurs enfants dans les écoles calvinistes (1599), ce qui provoque un déclin sensible de celles-ci sauf à Bergzabern même.

Dans le comté de Sponheim, le conseil du prince, fidèle à l'orthodoxie luthérienne, en imposant la signature de la Formule de Concorde lors de la nomination, n'a que très rarement à intervenir: les sympathies réformées sont exceptionnelles; néanmoins Gordian Hasselbach de Traben se fait reprocher par son pasteur de nier la manducation orale et la jouissance des impies, mais une enquête révèle que ces accusations n'étaient pas fondées (1587).³⁶¹ Adam Rapus est révoqué pour son indifférence religieuse et Philipp Hausmann à Traben pour ses sympathies catholiques (1605): il était sur le point d'envoyer deux fils à l'école jésuite de Fribourg (où il avait lui-même séjourné quelque temps), et selon le secrétaire du grand-bailli il y avait des risques sérieux qu'il abjure même dans l'espoir de mieux gagner sa vie dans un territoire catholique.³⁶²

L'orthodoxie n'a finalement joué qu'un rôle mineur dans les mutations, sauf durant les années 1588-95, où l'intransigeance de Jean I^{er} a perturbé sérieusement l'enseignement des écoles urbaines les plus prospères du duché.

L'influence néfaste des épidémies et des conditions économiques

Outre les obstacles matériels et religieux, l'essor de certaines écoles est freiné de façon sérieuse ou même arrêté par les épidémies de peste ou d'autres maladies difficiles à déterminer. Suivant les régions nous en trouvons des traces à quatre périodes différentes: 1565, 1575, 1597 et 1613. Certaines maladies atteignent surtout les enfants comme à Stackeden et à Baumholder (1575), où une épidémie a entraîné la mort de tous ceux qui étaient susceptibles d'aller en classe.³⁶³ Le nombre des élèves est donc assez faible à ces époques: 10 seulement à Baumholder en 1565 contre 30 avant l'épidémie, »peu« à Waldmohr (1567) et à Niederkirchen (1575), 17 à Kusel (1575) et 4 à Weibenheim (1612). La diminution des élèves entraîne la suppression du poste d'adjoint à Bergzabern pendant deux ans (1597-99).³⁶⁴

L'importance des écoles dépend aussi des conditions économiques et sociales. En période de crise économique l'écolage représente une charge trop lourde pour les familles pauvres, et de plus les enfants fournissent une main-

³⁶¹ St A Ko, 33/5504, f. 34 et 37.

³⁶² Rapport du secrétaire du bailli Marx Winckelsaess du 29 avril 1605 au gouvernement de Birkenfeld; id., f. 227 et 229.

³⁶³ G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 664 et 389/9c, f. 50.

³⁶⁴ K Sch A Zw, II, 262, f. 86. Le même problème apparaît aussi dans d'autres régions comme en Saxe, où deux fois le manque d'enfants explique l'absence d'une école vers la fin du siècle; TIETZ (G.), op.cit., p. 21 et PUCHTA (B.), op.cit., p. 25.

d'œuvre utile et gratuite. A Kusel l'écolage diminue, car les parents, en partie poussés par une «pauvreté pressante», emploient les enfants aux travaux agricoles (1589).³⁶⁵ A Traben il y a peu d'écoliers en 1590 à cause de la cherté de la vie, et pourtant la population manifeste un grand intérêt pour la classe.³⁶⁶ A Ulmet les parents expliquent en 1594 qu'ils ne peuvent envoyer leurs enfants, car ils gagnent à grand-peine assez pour acheter leur pain, puisque la grêle et le gel ont détruit les récoltes des deux années précédentes.³⁶⁷ Le prix de pension demandé aux externes peut jouer aussi; ainsi à Deux-Ponts l'école voit son rayonnement sur les environs en recul parce que les bourgeois ont doublé le prix, passant de 10 à 20 florins.³⁶⁸

Enfin le besoin de gagner leur vie le plus tôt possible entraîne le départ trop précoce de certains enfants de l'école. Les parents les retirent de classe dès qu'ils savent lire et écrire pour leur faire apprendre un métier. Le projet d'ordonnance de 1574 se plaint que les parents pensent qu'il suffit que leurs enfants sachent lire un registre et écrire quelques mots,³⁶⁹ de sorte que le niveau reste toujours très bas, ce qui fait dire, non sans amertume, à l'inspecteur Artopaeus de Trarbach: *»on ne peut créer d'école véritable; dès qu'un enfant a grandi quelque peu, ses parents le retirent. Ainsi nous ne gardons toujours que des pupilles misérables qui restent à peine assez longtemps pour apprendre un cantique«*.³⁷⁰ Dans ces conditions les meilleurs élèves ont bien de la peine à poursuivre les études sur place, et quelques pères de famille de Deux-Ponts envoient leurs fils doués à Hornbach à l'école urbaine. Leonhard Exter se plaint en 1609 qu'on ne peut y développer une bonne classe, car les plus doués partent trop tôt dans la bourgade voisine et les autres ne viennent qu'irrégulièrement.³⁷¹ Les listes de Hornbach confirment cette assertion, car on y trouve toujours quelques élèves de la «capitale» qui préparent l'entrée au gymnase.

Ailleurs la situation scolaire n'est guère plus brillante. L'assiduité est en effet loin d'être exemplaire et bien des maîtres se plaignent de l'irrégularité des élèves. En 1576 le conseil du prince se voit obligé d'ordonner aux fonctionnaires de Bergzabern et d'Annweiler de prier les parents par un édit et un appel du pasteur en chaire d'envoyer leurs enfants en classe régulièrement pour

³⁶⁵ *mehrer theils aus hochdringentem Armuth zur Veltarbeit vndt Ackerbau*, St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 140. Il en est de même à Trarbach (1598).

³⁶⁶ St A Ko, 33/4955, f. 12 et 138.

³⁶⁷ *viel weniger könnnden sie noch vnkosten vff ihre kinder wenden*. G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 190. Le même cas se présente à Wolfersweiler en 1594. On constate des situations semblables en Saxe; TIETZ (G.), op.cit., p. 22.

³⁶⁸ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 82.

³⁶⁹ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 183.

³⁷⁰ Rapport du 15 décembre 1613 au gouvernement; *Also behalten wir immer elende pupillen, die kaum so lang da bleiben biss sie einen gesang singen lernen*, St A Ko, 33/4963, f. 2.

³⁷¹ *A cause des perpetui exercitii droben (à Hornbach) vndt der verhinderung alhie von wegen der geschefften der eltern vnd des steten aussbleibens*, K Sch A Zw, IV, 4309.

ne pas les gêner dans leur salut, mais aussi plus prosaïquement pour ne pas perturber la discipline.³⁷² A Deux-Ponts les élèves invoquent l'inertie des parents pour s'absenter un jour sur deux en 1558 et encore en 1609,³⁷³ et à Essenheim aucun écolier ne va en classe plus de trois mois par an.³⁷⁴ Maintes fois ils arrivent aussi en retard.

Cette irrégularité est encore accentuée par des absences prolongées en été à cause des travaux agricoles, ce qui interrompt chaque année la classe pendant plusieurs mois. Ce phénomène est général dans toute la région et même dans l'Empire: au Wurtemberg on distingue nettement les *instituteurs d'hiver* nommés pour six mois seulement, des autres.³⁷⁵ De nombreuses doléances protestent contre ces longues absences, mais le gouvernement n'a jamais tenté sérieusement d'y porter remède, se doutant probablement de l'inefficacité de toute mesure de coercition. Le chancelier Zeuger note avec résignation que c'est une vieille plainte difficile à changer.³⁷⁶ On profite d'ailleurs de cette situation pour imposer à certains pasteurs de faire la classe, comme elle n'a lieu que quelques mois par an, et leur refuser toute augmentation pour ce travail supplémentaire.³⁷⁷ Il ne reste en été que des effectifs squelettiques par exemple 4 à 5 élèves à Baumholder (1581) et 6 à Winterburg (1593). A Annweiler la classe est même fermée (1584),³⁷⁸ alors qu'à Hornbach ceux qui ne font pas de latin viennent seulement en hiver (1611).³⁷⁹ Ainsi en été les élèves limitent leurs occupations au travail des champs et au gardiennage des troupeaux. L'enseignement ne se poursuit que dans les villes, mais pour un nombre réduit seulement.

D'après les représentations mentales de l'époque, l'été va de Pâques à la St-Michel (29 septembre), ce qui ferait pratiquement six mois de vacances. Les résultats acquis risquent ainsi d'être en bonne partie oubliés lors de la prochaine rentrée, ce qui est corroboré par le prévôt de Birkenfeld qui déclare en 1608 que les enfants sont retirés dès le début des travaux des champs (soit en mars-avril), pendant lesquels ils oublient ce qu'ils ont appris auparavant.³⁸⁰

On est donc encore très loin d'une scolarisation intensive de la jeunesse. Les crises économiques et la pauvreté sont un obstacle redoutable et en outre

³⁷² *an Iyer höchsten wolfart . . . umb eins geringen vermeinten eigennutzs willen*, St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 24. D'autres réprimandes sont adressées aux parents d'Odernheim (1611), de Bergzabern (1605 et 1609), de Kleinich (1608) et de Trarbach (1613).

³⁷³ K Sch A Zw, IV, 4309.

³⁷⁴ K Sch A Meis, II, a, 34, T. III, f. 27.

³⁷⁵ HEPPE (H.), *op.cit.*, T. II, p. 134.

³⁷⁶ St A Ko, 33/4947, f. 170. Le même problème se pose aussi en Saxe où l'ordonnance de 1580 tolère cette pratique; TIETZ (G.), *op.cit.*, p. 9.

³⁷⁷ Par exemple à Cleebourg (1596) et à Bosenbach (1602).

³⁷⁸ K Sch A Zw, II, 193, f. 92.

³⁷⁹ *Id.*, II, 45.

³⁸⁰ St A Ko, 33/4961, f. 296.

la scolarité se réduit à quelques mois par an, et même alors la fréquentation n'est pas exemplaire. Cette irrégularité est due en partie au peu d'intérêt des parents pour l'école.

L'attitude variable des parents envers l'école

Dans quelle mesure en effet les parents ont-ils favorisé ou freiné le développement de l'école? La réponse est pour le moins ambiguë, car le nombre des cas connus est à peu près le même dans les deux sens.

Parmi les premiers les uns désirent que le pasteur fasse la classe: les censeurs de Hinzweiler sont prêts à payer celui-ci pour mieux assurer le catéchisme et le chant au culte (1575).³⁸¹ D'autres préfèrent avoir un instituteur à la place du ministre du culte,³⁸² ou intercèdent en faveur d'une nomination rapide: en 1591 toute la paroisse de Traben demande à plusieurs reprises un instituteur au grand-bailli.³⁸³ En 1560 la population de Dill s'adresse aux visiteurs pour obtenir un maître d'école afin d'élever les enfants *à la gloire de Dieu et dans l'intérêt du prochain* et pour leur permettre de se préparer à des fonctions ecclésiastiques et autres. En plus c'est une oeuvre agréable à Dieu.³⁸⁴ Les habitants de Winterburg implorent tous les jours le bailli de faire activer la venue du nouveau maître pour éviter que les enfants ne soient négligés et parce que le tribunal a besoin de lui comme secrétaire.³⁸⁵

La localité de Lichtenberg semble particulièrement ouverte à ce problème: en 1579 à la suite de nombreuses suppliques on crée une école rapidement florissante, et en 1594 les parents désirent un maître d'école, car en hiver le climat ne permet pas des déplacements quotidiens à Kusel, distant de 5 km.³⁸⁶ En 1585 toute la «bourgeoisie» de Meisenheim demande au duc Jean I^{er} de nommer un adjoint afin de soulager Jacob Thomae qui a 65 élèves; ces derniers seront ainsi mieux instruits et avec plus de zèle «dans les bonnes moeurs, les arts et aussi dans la doctrine chrétienne»; le magistrat offre un salaire de 12 florins par an.³⁸⁷ La bourgade d'Obermoschel se montre très soucieuse d'avoir une école qui fonctionne bien. En 1598 elle se plaint que depuis neuf ans aucun vicaire n'a aimé faire la classe au point qu'actuellement il n'y a presque plus aucun garçon en ville qui sache lire ou écrire une seule lettre. Ainsi

³⁸¹ G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 602. La même prière est présentée à Dieffenbach et à Ulmet (1575), à Wilgartswiesen et à Roth (1584).

³⁸² A Winterburg (1560), à Pferdsfeld (1590), à Niederhausen (1590), où il suffit qu'il sache apprendre à lire, à écrire et à faire le catéchisme; id., 390/1e, f. 38.

³⁸³ St A Ko, 33/4955, f. 138.

³⁸⁴ *andern ehrlichen sachen vnd Ämtern*. Id., 33/4942, f. 114.

³⁸⁵ Ibid., 33/4947, f. 42.

³⁸⁶ St A Sp, Zw. I, 818/1, f. 80 et 148.

³⁸⁷ Afin que *diese Jugendt in guten Sitten vnd kunsten, auch Christlicher lehr desto besserer und fleissiger möge vnder richtet und underwiesen werden*; G St A Mu, K. b. 390/1d, f. 177.

plus personne ne sera capable de collecter les impôts, ni de s'occuper des affaires juridiques et civiles, ce qui provoquera le déclin de la ville et de l'ordre public.³⁸⁸ Elle réclame en conséquence la séparation des fonctions de vicaire et d'instituteur, comme ce fut le cas avant 1566 *pour développer la crainte de Dieu, le respect et l'honnêteté*. Mais le problème financier fait échouer ce plan, ce qui entraîne en 1612 une critique de la nomination du nouveau vicaire Friedrich Goeler.³⁸⁹ On réclame cette fois une personne qualifiée et expérimentée afin que lorsqu'un pauvre bourgeois a un enfant doué pour les études, il puisse le faire étudier à peu de frais surplace et non l'envoyer à l'extérieur à grands frais.³⁹⁰ Certains parents sont en effet prêts à des sacrifices financiers si l'instituteur se montre défaillant en envoyant leurs enfants à Hornbach ou ailleurs.³⁹¹

Ces motivations religieuses, éthiques et pratiques, les mêmes que pour les autorités, ne sont pas encore admises par tous. Un nombre équivalent de paroisses se montre indifférent ou juge l'école inutile, ce qui entraîne une fréquentation irrégulière de la classe par les enfants.³⁹² Beaucoup d'écoliers restent absents, même en hiver, parce que les parents ne font pas d'efforts pour les y envoyer. Ceux-ci parfois ne désirent pas d'école,³⁹³ ou bien ils font la sourde oreille lorsque le pasteur propose de faire la classe, comme à Hunspach (1584), où le prévôt déclare que les parents ont besoin des enfants pour les travaux agricoles.³⁹⁴ Même à Bergzabern et à Trarbach certains préfèrent les envoyer aux champs plutôt qu'à l'école.³⁹⁵ Dans la seconde bourgade on constate un recul assez net de l'intérêt porté à l'école vers 1586, où le nouveau

³⁸⁸ *enntlicher vndergang vnd zerrütung einer ganzen Burgerschaft, guetter Policcy vnnd ordnung*; St A Sp, Zw. I, 1206/3, f. 145.

³⁸⁹ Lettre des échevins et de toute la «bourgeoisie» au prince Frédéric-Casimir du 27 octobre 1612. Id., f. 13-14.

³⁹⁰ *Qualificirte gelärte vnd geübte Person . . . vnd etwan ein armer Bürger, der ein Kindt so ein Ingenium zue Studirn hett, mit desto geringern unkosten fortbringen, vnd nit mit schweren unkosten zue Irem vndergang vnd verderben (wie bishero beschehen) ann Andere frembde örter bestellen mueste*. Ibid., f. 14.

³⁹¹ Une note de la chancellerie de Deux-Ponts (24 sept. 1603) se plaint que beaucoup de parents *welchen der Kinder wolfahrt angelegen, vmb solcher der Schulmeister Nachlässigkeit willen, Ihre Kinder mit schweren Costen gehen Hornbach zur Stattschulen oder anderswohin schicken müssen, die sie sonst mit weniger Beschwerung In Ihren Costen . . . zu Hauss erhalten Cönten*; K Sch A Zw, IV, 1499, p. 13. A Manubach au Palatinat la population souhaite le départ de l'instituteur, tombé malade, ce qui lui vaut une sévère réprimande de l'inspecteur ecclésiastique (1598). Rh Prov K A Du, AI, IX, B 1 p. 74.

³⁹² Dans les campagnes saxonnes l'indifférence semble être de règle au 16^e siècle et les plaintes sur la présence irrégulière des élèves très nombreuses; TIETZ (G.), op.cit., p. 22 et MUELLER (G.) loc.cit., p. IX.

³⁹³ Heiligenmoschel (1609), Contwig (1609). A Annweiler les parents déclarent pour se justifier *antiquo more hoc fieri, quod nimirum tempore messis negligentius scholam visitent* (1584); K Sch A Zw, II, 147, f. 122.

³⁹⁴ Id., II, 193, f. 142.

³⁹⁵ *mehr zur veldtarbeyt dann der Schulen gehalten*, d'après un rapport du pasteur Gottfridi du 9 mars 1599. Ibid., II, 32, f. 52, et St A Ko, 33/4961, f. 44.

recteur Just Rhod se plaint que les parents préfèrent Bacchus à Apollon et les dieux du lucre à tout le chœur des Muses,³⁹⁶ ce qui est confirmé par une inspection trois ans plus tard.³⁹⁷ A Meisenheim Peter Thomae se plaint en 1555 que les gens les plus «respectables» n'envoient pas leurs enfants en classe.³⁹⁸ Il n'est donc pas étonnant que certains maîtres se plaignent de l'ingratitude des parents à leur égard, signe qu'on n'attache pas une grande importance à l'école.³⁹⁹

Cependant les marques d'hostilité sont rares: les seuls cas connus sont ceux d'Odernheim (1585), où la population refuse d'envoyer les enfants,⁴⁰⁰ d'Essenheim, où les parents manifestent de la mauvaise volonté pour envoyer leurs enfants (1609)⁴⁰¹, et de Weibenheim (1612). Johann Jacob Dürr qui inaugure l'école est très vite en butte à l'hostilité générale de la population à la suite des manoeuvres du prévôt qui redoute que le gouvernement n'attribue à l'instituteur les terres de la fabrique qu'il exploite. Aucun enfant ne va en classe, mais le pasteur en attire quelques-uns chez lui; Dürr loge dans la plus misérable chaumière du village, car les gens redoutent qu'on les contraigne plus tard à construire une école; son mobilier est en train de pourrir et on lui refuse tout salaire; lorsqu'une maison s'est trouvée vide, on a préféré en faire une auberge plutôt qu'une école. Quelques mois plus tard, après la mort du malheureux, la population demande la suppression du poste, ce qui permet au surintendant Beuther de parler des *ennemis de l'école* qui ont osé déclarer dans leur lettre au prince que le maître d'école n'est pas utile, mais «nuisible et onéreux».⁴⁰² Or le pasteur du lieu soutient les parents, afin de faire lui-même la classe dans l'espoir de gagner 3 muids supplémentaires de seigle, et il prétend que l'école est à supprimer là où elle n'existait pas, pour rester fidèle aux traditions ancestrales. Beuther ajoute qu'il *les* [les parents] *en a détournés avec tant de peine et de labeur*, signe des difficultés rencontrées peut-être ailleurs aussi lors de la création d'écoles.

Ces résistances ou cette indifférence proviennent probablement de l'ignorance des masses attachées à leurs traditions, soucieuses d'utiliser les enfants comme main-d'oeuvre dans l'exploitation familiale et d'éviter des charges financières nouvelles dont la nécessité ne leur paraît pas évidente. Or on les trouve à la ville comme à la campagne et dans les mêmes régions que ceux

³⁹⁶ *Si loci genium, si hominum ingenium recte perspicio, propitium ipsi sibi potius Bacchum quam Apollinem optant, et Lucrum illum unicum DEUM plurifaciunt quam totum Musarum chorum* (lettre du 27 septembre 1586). Id., 33/4980, f. 21.

³⁹⁷ Ibid., 33/5227, p. 229.

³⁹⁸ *furnembsten*, G St A Mu, K. b. 390/1b, f. 546.

³⁹⁹ Par exemple à Stackeden et à Limbach (1609). La même indifférence se manifeste dans le comté luthérien de Leiningen, situé au nord de Bergzabern: certains pasteurs ont même renoncé à faire la classe devant l'ingratitude de la population; KAUL (Th.), op.cit., p. 65.

⁴⁰⁰ Ainsi l'instituteur n'a rien à faire, K Sch A Zw, II, 204, f. 60.

⁴⁰¹ G St A Mu, K. b. 390/1d, f. 326.

⁴⁰² *schädlicher, beschwerlich*; St A Sp, Zw. I, 1374, f. 18, 22, 62, 64 et 78.

qui réclament une instruction. En plus l'évolution des esprits se fait dans les deux directions: à Dieffenbach et à Weibenheim on désire une école en 1575, mais vers 1610 on n'en veut plus,⁴⁰³ alors qu'une évolution inverse se dessine à Obermoschel. A quoi tient alors cette différence? D'après les motivations il nous semble qu'il faille l'attribuer au comportement religieux,⁴⁰⁴ à l'*ordre moral* (souci des bonnes moeurs) comme à Obermoschel, à l'influence bénéfique de quelques pasteurs de premier plan tels Atzenhofer à Dieffenbach, Martin Caesar à Traben, au contact de fonctionnaires au niveau de vie plus élevé (Lichtenberg),⁴⁰⁵ à la conscience qui se fait jour dans les bourgades que la lecture et l'écriture sont désormais nécessaires à tout homme dans son métier (Deux-Ponts), et aussi au désir de certains d'améliorer par les études la condition sociale de leurs enfants: nous avons là le signe modeste – mais réel – de la pénétration des idées nouvelles dans cette zone de faible activité intellectuelle.

Le désir croissant d'un enseignement pratique au détriment du latin

Mais même les parents ouverts à l'instruction se trouvent en contradiction avec les ambitions du gouvernement. Celui-ci, dont tous les membres sont imprégnés de l'esprit humaniste et religieux de Mélanchthon et de Jean Sturm, souhaite implanter des écoles latines dans le plus grand nombre possible de paroisses, afin de développer l'enseignement de la langue de Cicéron et d'assurer la relève des fonctionnaires dont il a besoin, alors que les parents se préoccupent uniquement de préparer leurs enfants à une vie professionnelle sur place. Ce divorce – capital dans l'histoire sociale et intellectuelle de l'Empire – se manifeste clairement lorsque les visiteurs veulent introduire dans toutes les paroisses l'ordonnance scolaire de 1557 l'année suivante ou en 1575 les statuts de Jean Sturm destinés aux gymnases dans les plus modestes écoles villageoises.

En effet, même dans les bourgades, seul un petit nombre, les plus doués ou ceux qui sont poussés par des parents plus éclairés, apprend le latin, car la plupart n'y voient aucun intérêt. En 1580 3 garçons seulement sur 18 s'initient à cette langue à Kastellaun: ce sont les deux fils du bailli et un fils de

⁴⁰³ G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 689 et 390/1d, f. 315.

⁴⁰⁴ C'est le désir du chant et de la connaissance du catéchisme à la gloire de Dieu comme à Hirsau et à Hinzweiler. Le comportement religieux a joué aussi un rôle dans le développement des écoles dans certaines villes au début de la Réforme comme à Leipzig, où même des personnes âgées vont en classe pour pouvoir lire la Bible; MANGNER (E.), *Geschichte der Leipziger Winkelschulen*, Leipzig, 1906, p. 21.

⁴⁰⁵ La localité se trouve au pied d'un château qui est le siège de l'administration civile et ecclésiastique du bailliage du même nom, et les gens de la «vallée» eurent toujours des contacts assez étroits avec ceux du «château»; cf. HAARBECK (W.), *Geschichte der Veldenz-Zweibrückischen Burg Lichtenberg, Birkenfeld*, 1964, 112 p.

forgeron.⁴⁰⁶ Pour les villages modestes le prince se résigne à l'absence du latin, qui n'y apparaît que rarement.⁴⁰⁷ Parfois on le réclame pourtant, comme à Ulmet (1617), où les parents désirent au moins l'enseignement du »*Donat*«⁴⁰⁸ et des déclinaisons,⁴⁰⁹ et même à Weibenheim, qui refuse un candidat inapte à enseigner le latin (1620).⁴¹⁰ L'évolution des esprits depuis le décès du malheureux Dürr est considérable ici.⁴¹¹ Mais ce ne sont que des exceptions. Certaines bourgades ne veulent plus de latin du tout. Ailleurs aussi on assiste à un recul du latin, parallèle à celui qui se produit en Saxe, où il atteint son apogée vers 1580 pour reculer ensuite de façon lente mais inexorable par rapport à l'allemand.⁴¹¹ La population de Deux-Ponts se fait réprimander pour avoir obligé l'instituteur à enseigner la langue populaire à côté du latin, ce qui perturbe les progrès scolaires.⁴¹² Ce n'est pas le seul cas, car d'après le projet de 1574 plusieurs maîtres d'école émettent les mêmes doléances. On interdit cette pratique, en faisant remarquer qu'en apprenant à lire en latin les enfants comprennent aussi l'allemand et que de toute façon ils écrivent bien dans cette langue.⁴¹³

Pour les parents ce qui compte en effet c'est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, nécessaires dans la vie quotidienne, ainsi qu'une instruction morale et religieuse, mais dans des limites raisonnables, et des cantiques. En 1558 la population de Deux-Ponts se plaint que le chant et le catéchisme gênent l'enseignement.⁴¹⁴ Une lettre inédite d'Uranius de Deux-Ponts – le texte le plus significatif et le plus remarquable que nous ayons découvert – adressée au surintendant Hexamer (1618) exprime avec netteté la mentalité des parents envers les écoles. Elle n'est pas seulement valable pour cette ville, mais pour l'ensemble des terres rhénanes: »*chaque bourgeois, surtout ceux qui ne peuvent faire poursuivre les études, envoie ses enfants uniquement pour apprendre le catéchisme, la lecture des caractères imprimés et manuscrits et enfin une bonne écriture, afin de pouvoir acquérir un métier ou une autre fonction qui leur permettra plus tard de nourrir de façon honorable leur famille: l'école a davantage besoin d'un bon secrétaire allemand que d'un latiniste ou d'un rhéteur chevronné, bien que les deux ne puissent lui porter du tort*«.⁴¹⁵

⁴⁰⁶ St A Ko, 33/4953, f. 34.

⁴⁰⁷ A Hinzweiler (1606), à Wolf (1608), à Traben (1608), où 6 sur 46 font du latin; à Niederbrombach ce sont 2 sur 25 la même année.

⁴⁰⁸ K Sch A Zw, II, 274, f. 32.

⁴⁰⁹ St A Sp, Zw. I, 1374, f. 119.

⁴¹⁰ En Basse-Saxe, près de Goettingen, un instituteur villageois est révoqué en 1617 pour son ignorance de la déclinaison du mot *felix*; FISCHER (K.), op.cit., p. 117.

⁴¹¹ TIETZ (G.), op.cit., p. 68.

⁴¹² G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 225, en 1558 (les enfants *dardurch mercklich verhindert*). Le même cas se présente à Meisenheim (1558), où c'est déjà un usage ancien.

⁴¹³ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 175.

⁴¹⁴ G St A Mu, K. b. 389a, f. 87.

⁴¹⁵ *grossen frequents der Teutschen Knaben . . . im Truck vndt brieffen fertig lessen, vndt entlich eine gute handtschrift lernen schreiben, afin de leur permettre sich vndt die Ihrigen mitt der*

L'aide des autorités (prévôts, pasteurs, inspections)

Dans cette tension entre l'idéal humaniste d'une élite et les préoccupations utilitaires immédiates des masses populaires, on aboutit à des écoles de faible niveau en général, mais qui ont du moins eu le mérite d'exister. Les autorités locales et les pasteurs ont joué un rôle non négligeable dans le développement scolaire. Les premières, constituées par le prévôt, les échevins et les censeurs, ont bien souvent favorisé l'école. Tantôt elles furent prêtes à des sacrifices financiers pour obtenir une école,⁴¹⁶ tantôt elles intercédèrent pour la maintenir au moment de difficultés, tantôt elles essayèrent de s'opposer à la nomination d'un candidat qui ne présentait pas assez de garanties,⁴¹⁷ tantôt enfin elles tentèrent d'obtenir la révocation d'un maître inapte. Ainsi le magistrat de Deux-Ponts (1609) sollicite le renvoi de Leonhard Exter, trop âgé: *de nombreux élèves ignorent encore l'abc après deux ans de classe; la discipline est médiocre: la crainte de Dieu et le respect sont très faibles*. On réclame un instituteur »pieux, appliqué et respecté«. ⁴¹⁸ Mais cinquante ans plus tôt ce même magistrat se préoccupait beaucoup moins de ce genre de problèmes à l'image de toute la »bourgeoisie«: il recevait alors l'ordre de veiller à envoyer les enfants régulièrement en classe et d'inviter ceux qui ont des garçons doués de les laisser faire des études.⁴¹⁹

Enfin certains édiles se soucient du rayonnement de l'école urbaine: les conseillers de Hornbach se plaignent de la paresse de Johann Tuschlin qui provoque le discrédit de sa classe à l'étranger et le départ des élèves de l'extérieur.⁴²⁰ Ceux de Meisenheim se lamentent de ce que la ville voie son prestige

*Zeit in ehren können erhalten vndt ernehren; un guten teutschen Schreibers est préférable à un fürtrefflichen Latini oder Oratoris; lettre du 14 octobre 1618. K Sch A Zw, IV, 4309. Ce texte a la même orientation que celui publié en 1585 dans »Cyclopaedia Paracelsica Christiana« et qui insiste tout autant sur la préférence accordée par les parents à l'allemand, cité par RUGE (W.), loc. cit., p. 471-473. Ce conflit avec les autorités existait aussi ailleurs: en 1546 le duc Ulrich de Wurtemberg fait supprimer les écoles allemandes existant dans les bourgades à côté des écoles latines, *die lateinischen Schulen verderbt und viele Knaben, so zum Latein-Lernen und also zu der Ehre Gottes durch Verwaltung eines gemeinen Nutzens geschicht, versäümet werden; FISCHER (K.), op.cit., p. 78.**

⁴¹⁶ A Niederbrombach on offre de construire une école aux frais des paroissiens et de participer au salaire en 1590; St A Ko, 33/4956, f. 60. A Obermoschel les autorités locales offrent de payer 5 florins pour un terrain de la fabrique où elles veulent construire une école en 1591; K Sch A Zw, II, 258, f. 73.

⁴¹⁷ Le prévôt de Baumholder (1581) craint que Gangolf Frick soit inapte comme ancien reître et *auch mit keinem Latein zu thun hat; St A Sp, Zw. I, 190/3, f. 16.*

⁴¹⁸ *frommen, vleissigen vnnndt ahnsehenlichen; supplique du 11 mars 1609 au prince Jean II, K Sch A Zw, IV, 4309. Le magistrat obtient satisfaction peu après.*

⁴¹⁹ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 225.

⁴²⁰ *»bei ausländischen beschraidt«; or bien des familles de Hornbach ont des élèves en pension, de sorte que leur départ voit diminuer leurs ressources; St A Sp, Zw. I, 1121/3, f. 51.*

baisser parce que la nonchalance de Johann Kalbach a empêché depuis de longues années des garçons d'entrer au gymnase de Hornbach (1609).⁴²¹

Les autorités locales, en général favorables à l'instruction, ont été souvent secondées par les pasteurs, assez dévoués pour faire la classe. D'autres désirent un instituteur pour les soulager dans leur fonction et assurer le chant;⁴²² parfois ils sont même prêts à des sacrifices financiers pour hâter la création du poste.⁴²³ Celui de Gebroth entretient de sa propre initiative un maître d'école (1560),⁴²⁴ et son collègue d'Essenheim est prêt à aider l'instituteur (1575), afin que »l'école soit utile à la fois à Dieu, à l'église et au monde laïc«, selon ses possibilités.⁴²⁵ Quelques-uns estiment une école indispensable pour lutter contre le relâchement moral,⁴²⁶ maintenir la confession menacée et assurer le salut des enfants.⁴²⁷ Le surintendant de Bergzabern, Wigand Gebertshagen, peut se vanter au synode de 1594 d'avoir obtenu par ses efforts que toutes les écoles soient en bon état.⁴²⁸ Son collègue de Kusel Johann Fabricius a fait preuve d'une grande activité sur le plan scolaire: il est intervenu par exemple à Altenglan (1594), où l'école est nécessaire en raison du nombre des enfants, et à Ulmet, où il chapitre les parents, car Dieu a ordonné de façon impérieuse d'envoyer les enfants en classe.⁴²⁹ Un de ses prédécesseurs, Johann Telones, a fait venir un jeune homme pour assurer l'enseignement et l'a nourri à ses frais pendant un an. Après le départ de celui-ci (1556), dû à un salaire de misère, il a instruit lui-même les enfants durant une année.⁴³⁰ Par

⁴²¹ G St A Mu, K. b. 390/1f, f. 319.

⁴²² A Niederhausen (1616), à Odernheim (1575), à Ulmet (1588) *von wegen viele seines Pfarrvolcks vnndt kinder*, St A Sp, Zw. I, 192/12, f. 4.

⁴²³ Celui de Niederbrombach offre la pension et 10 muids d'avoine; St A Ko, 33/4956, f. 60. Le pasteur de Konken donne en 1609 une subvention et son collègue de Niedermoschel 4 muids de seigle en subvention et son collègue de Niedermoschel 4 muids de seigle en 1565; G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 240 et 390/1b, f. 377.

⁴²⁴ St A Ko, 33/4942, f. 65. Il lui fournit 10 florins, quelques vêtements et la pension. Son voisin de Winterburg, malgré un salaire médiocre de l'avis des visiteurs, donne 5 muids de seigle *auss freiem willen*. Id., 33/4950, f. 66.

⁴²⁵ *domit diese unsere Schul baide Gott und der kirchen auch weltlicher policey nach irer mas möge nützlich und dinstlich sein*; G St A Mu, K. b. 390/1c, f. 673.

⁴²⁶ Les enfants sont actuellement *boshafftiger, muthwilliger vnd gar ausgelassen*. Sans les écoles *kein Haus noch Kirchenstand kan bestehen und erhalten werden*, prière du pasteur Wolfgang Oligier de Limbach du 13 janvier 1609; K Sch A Zw, VI, 1166, f. 33.

⁴²⁷ Quelques-uns vont chez le pasteur luthérien voisin (à Altenstadt), ce qui risque de les voir s'opposer au calvinisme (Id.) Heinrich Reuss écrit que les écoles sont des *Pflantzgärten der Kirchen Gottes* (juin 1613). Ibid., II, 47, et Johann Sibelius déclare le 6 janvier 1609 que les écoles *eine sonderliche gabe Gottes vnd ein werckstatt seindt, darin die Jugendt zum schreiben, lesen, Gottes forcht und allerley Christlichen Tugenden vnderwiesen und angefuhrte wirdt*. Ibid., II, 43.

⁴²⁸ *Mit was fleis vnd sorgfeltigkeit Ichs dahin bracht, wie es Itzo Gott lob steht*; St A Sp, Zw. I, 161/4, f. 16.

⁴²⁹ C'est *Gottes worth vnndt ernster bevelch*; G St A Mu, K. b. 389/9c, f. 190.

⁴³⁰ Id., 389/9b, f. 315.

contre rares sont les pasteurs indifférents pour l'école, soit par paresse,⁴³¹ soit par intérêt financier.⁴³²

Ces autorités locales sont presque toujours soutenues par les représentants du gouvernement (baillis) et par les visiteurs⁴³³ envoyés périodiquement, afin de contrôler la situation sur place. Les questionnaires assez précis permettent de connaître bien des lacunes ou des défauts. Les enquêteurs prennent certaines mesures directement: ils réprimandent des maîtres peu zélés ou des parents indifférents, et ordonnent de faire certaines réparations. Le gouvernement, après étude du rapport de visite, prend souvent des décisions: augmentation de salaires, révocation d'instituteurs inaptes, subventions pour des réparations importantes. Enfin les baillis sont chargés d'appliquer ces ordres et de rendre compte ensuite de leur exécution. Il y eut certes bien des difficultés, notamment pour les réparations qui traînent parfois en longueur ou pour les salaires. Mais dans l'ensemble ces mesures ont contribué, avec le soutien actif des échevins et des pasteurs, à améliorer le sort de certains maîtres, à relever le niveau de quelques écoles et à éclaircir quelque peu un tableau scolaire assez sombre.

L'aide aux élèves doués et peu fortunés

Soucieux d'assurer le recrutement de ses fonctionnaires, le conseil du prince est préoccupé de faire poursuivre des études à tous les élèves doués du duché. Dès 1558 Marbach propose que tous les instituteurs repèrent les garçons les plus intelligents, afin de les envoyer dans des écoles »secondaires«, soit aux frais de leurs parents, s'ils sont assez aisés, soit à ceux du prince. Lors des passages de classe les maîtres doivent signaler aux surintendants ceux qui sont dignes d'une bourse, et ceux-ci tenteront alors de persuader les parents d'accepter cette offre.⁴³⁴ La même préoccupation se manifeste dans le questionnaire remis aux visiteurs en 1579, et selon lequel les enseignants doivent citer les meilleurs éléments doués pour les études.⁴³⁵

Mais en attendant, et pour aider les familles durant ces années préparatoires, Marbach propose une solution originale. Il déclare dans son mémoire

⁴³¹ Par exemple Michel Culmann à Rott (1584). Le pasteur Heinrich Scheel de Winterbach a même laissé certains de ses propres fils illettrés, exemple unique (à notre connaissance), St A Sp, Zw. I, 1374, f. 78.

⁴³² C'est le cas de Paul Strasser à Cleebourg qui désire augmenter son salaire par la révocation du maître d'école (mais il n'obtiendra qu'une partie de ce dernier en 1596), et de Wolfgang Oligier à Weibenheim (1613). Thomas Roder de Steinseltz refuse de faire la classe, parce que les parents ne veulent pas payer d'écolage en 1609; G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 967.

⁴³³ Les visiteurs sont en général un surintendant et un ou deux membres du gouvernement qui inspectent toutes les paroisses.

⁴³⁴ Mémoire de Marbach, in REISSINGER (K.), op.cit., T. II, p. 15 et 23.

⁴³⁵ G St A Mu, K. b. 389/8b, f. 219.

qu'il est connu que la plupart des parents sont pauvres et n'ont pas assez de ressources pour laisser leurs enfants en classe, ce qui a entraîné l'usage que certains élèves chantent devant les maisons pour faire la quête. Il suggère plusieurs mesures concrètes: une somme de 100 florins est allouée à chacune des écoles des quatre chefs-lieux de bailliage et distribuée par l'instituteur et le magistrat pendant toute l'année aux élèves de la ville et à ceux de l'extérieur, à raison d'un à deux batzen par semaine, soit 5 florins par an, ce qui permettrait d'entretenir 80 élèves pour tout le duché. Marbach espère que par cette suggestion des parents modestes seront encouragés à envoyer leurs enfants avec plus de zèle et plus longtemps, afin que l'on puisse mieux juger de leurs aptitudes scolaires. Il propose aussi que les pasteurs persuadent les pères des garçons doués qui habitent dans les villages de les laisser poursuivre les études dans le chef-lieu de bailliage, moyennant une aide financière hebdomadaire, et le droit de quêter lors des chants dans les rues. Tout cela donnerait une impulsion aux écoles, attirerait les fils des nobles et des bourgeois aisés, favoriserait le chant aux cérémonies religieuses, permettrait une meilleure sélection pour le gymnase et assurerait aux moins doués une instruction religieuse qui leur fera prendre conscience de leurs devoirs de chrétiens.⁴³⁶ Malheureusement cette proposition est restée lettre morte.

Par contre le gouvernement s'est soucié de l'aumône pour les élèves nécessiteux, mais aux frais de la population et sans consentir de sacrifices lui-même. Lors de l'inspection de 1558 à Deux-Ponts l'instituteur demande si on peut autoriser les élèves pauvres à collecter des aumônes; le conseil du prince accepte cette requête, à la condition de chanter des cantiques religieux.⁴³⁷ Un édit de 1560 prévoit que les pasteurs doivent favoriser les élèves indigents et doués, et stimuler les gens fortunés à faire preuve de générosité pour les écoliers qui recherchent l'aumône par des chants pieux, mais en les distinguant des enfants oisifs qui font l'école buissonnière.⁴³⁸ En 1574 ce texte est repris dans le projet d'ordonnance,⁴³⁹ mais après 1580 il n'existe plus la moindre trace de quête. Désormais les parents ne peuvent plus compter que sur eux-mêmes, tant que leur fils n'est pas à Hornbach. Toutefois les administrateurs de l'aumône donnent encore épisodiquement l'aumône à des enfants pauvres.⁴⁴⁰ Mais il est vrai aussi que les familles sont suffisamment sollicitées en faveur des vagabonds dont le nombre semble en progrès sensible. Peut-être

⁴³⁶ REISSINGER (K.), op.cit., T. II, p. 24–26.

⁴³⁷ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 84 et 226.

⁴³⁸ *Armen schulern, frembden vnd Innwohnern di fur den heusern das Almosen suchen mit Gott seligen Latinischen vnd Teutschen gaistlichen Gesengen*, mais il faut renvoyer *müssige Arbeit und schulfluchtige petel kinder, die allein mutwilliger weise vmb lauffen*, St A Sp, Zw. I, 160/4, f. 28.

⁴³⁹ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 175.

⁴⁴⁰ Par exemple à Meisenheim en 1590.

estime-t-on que le progrès scolaire est suffisamment avancé pour ne plus avoir besoin de cette aumône.

Mais ce soutien, tout comme l'aide des autorités en faveur de l'instruction, reste d'une efficacité limitée, car le gouvernement ne prend pas lui-même en charge l'école sur le plan financier. Or les parents, comme les paroisses, sont en général trop nécessiteux eux-mêmes pour assumer ce fardeau. Les conditions économiques et sociales ne permettent souvent qu'une fréquentation irrégulière et un enseignement de faible niveau qu'accentuent encore des mutations trop fréquentes de maîtres. Tout cela explique le développement inégal et les situations locales particulières qui vont du côté de la population de la générosité à l'hostilité et du côté des maîtres du travail intensif à la classe déserte en passant par tous les états intermédiaires possibles.

Chapitre VIII

L'Enseignement féminin et les écoles privées

L'instruction des filles

En général l'instruction donnée dans les écoles est réservée aux garçons. Pourtant les réformateurs se sont intéressés fréquemment à l'éducation des filles et l'abondante législation scolaire du siècle y fait souvent allusion.⁴⁴¹ Mais l'ordonnance de 1557 et le mémoire de Marbach sont totalement muets à ce sujet. Même en Saxe, un des Etats à avoir le plus favorisé l'enseignement, il n'en est pas fait mention, sauf de façon négative: en 1612 la diète de l'Electorat refuse des crédits pour l'instruction féminine et conseille à chaque père de famille d'élever ses filles dans la piété, les vertus chrétiennes et nobles, et surtout de leur apprendre à tenir un ménage.⁴⁴² A Brunswick par contre le magistrat attend beaucoup de ces écoles de filles (1528).⁴⁴³

Vers la fin du siècle le gouvernement commence à s'intéresser un peu à cette question. Le projet de 1574 consacre même un chapitre entier⁴⁴⁴ à l'instruc-

⁴⁴¹ Luther déclare que les écoles sont nécessaires pour les filles comme pour les garçons, car le monde a besoin de femmes aptes à régenter le foyer, les enfants et les domestiques, »Appel aux Magistrats . . .«, in LORENZEN (H.), op.cit., p. 77. Les ordonnances du Wurtemberg (1559) et du comté de Lippe (1571) prévoient des classes de filles même dans les villages.

⁴⁴² TIETZ (G.) op.cit., p. 26. L'ordonnance de 1580 ne fait aucune allusion aux filles; néanmoins il y a des écoles dans de nombreuses bourgades; MUELLER (G.), loc.cit., p. xxviii.

⁴⁴³ FISCHER (K.), op.cit., p. 85. Dans le duché de Brunswick les visiteurs établissent 7 écoles en 1542 et l'ordonnance de 1543 en recommande la création dans toutes les bourgades, KAYSES (D.), loc. cit., p. 68.

⁴⁴⁴ Le 38e, *Von Junckfrau Schulen*. Il est vrai que c'est le plus court de tous les articles; St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 183.

tion des fillettes: il recommande d'établir dans les villes et les bourgades dans la mesure du possible de telles écoles, qui seraient dirigées par un homme ou une femme âgés ou par l'instituteur allemand, dans une pièce à part, avec l'aide de sa femme. Celle-ci doit surtout contrôler leurs moeurs, les accompagner aux offices et éviter que les filles, en rentrant de classe, ne se mêlent aux garçons.⁴⁴⁵ Les duchés de Neubourg et de Deux-Ponts sont parmi les territoires allemands les plus en avance sur ce problème. Mais il ne faut pas se leurrer: le conseil du prince n'a jamais pris d'initiative. Celle-ci est restée en général aux autorités locales sauf pour le comté de Sponheim: en 1591 est publié, à la prière des visiteurs, un édit qui recommande de créer une école de filles partout où c'est possible par des négociations entre le bailli, le pasteur et la paroisse.⁴⁴⁶ Quelques efforts sérieux furent tentés sous l'impulsion du chancelier Balthasar Zeuger: lors d'une visite, il demande aux censeurs de Traben de faire envoyer les filles en classe, car c'est une «oeuvre belle et agréable à Dieu» (1590); en 1594 il se plaint de manquer de moyens pour créer des écoles féminines à Birkenfeld et à Herrstein, et exige de mettre les fillettes au moins dans des écoles existantes.⁴⁴⁷

Le programme est plus limité encore que pour les garçons. Le souci religieux et moral est prépondérant. Le projet de 1574 reste vague, se contentant d'indiquer qu'il faut veiller à ce que les jeunes filles *soient calmes, qu'elles apprennent ce qui leur est indiqué, qu'on leur inculque des manières et coutumes féminines pour entrer, sortir et ailleurs*.⁴⁴⁸ En 1598 le prince Jean I^{er} précise à l'occasion de l'école de Deux-Ponts le contenu: lecture, écriture, catéchisme et surtout histoire sainte,⁴⁴⁹ soit une orientation analogue à celle rencontrée ailleurs.⁴⁵⁰ Mais à l'exception de Deux-Ponts, l'enseignement ménager⁴⁵⁰ est inexistant, alors qu'on le rencontre dans bien des régions.⁴⁵¹

Cette attention plus réduite portée à ce problème explique la modestie des efforts, à la merci de la bonne volonté des autorités locales et des parents.

⁴⁴⁵ Id.

⁴⁴⁶ St A Ko, 33/4958, f. 10.

⁴⁴⁷ Id., 33/4956, f. 6 et 33/4947, f. 97, mais l'inspecteur de Birkenfeld estime qu'il suffit de les mettre dans les écoles de garçons. A Dörscheid au Palatinat l'instituteur réclame un écolage pour les fillettes, car il n'est pas *schuldig noch darzu bestellt* de leur faire la classe (1595); Rh. Pr. K. A. Du, A I, IX, B1, p. 63.

⁴⁴⁸ St A Neu, Pfalz-Neuburg, 6905, f. 183.

⁴⁴⁹ K Sch A Zw, II, 263, f. 69.

⁴⁵⁰ A Torgau en Saxe l'essentiel est formé par les prières et le catéchisme, au point que l'écriture n'est enseignée qu'à la demande expresse des parents; TIETZ (G.) op. cit., p. 28. Cependant l'ordonnance de 1533 prévoit pour toute la Saxe le catéchisme, le chant, l'écriture et la lecture, en particulier des évangiles et des épîtres les plus faciles; ZESCH (M.), Die geschichtliche Entwicklung des Leisniger Stadtschulwesens bis zur Wende des 16. Jahrhunderts, in: Mitteilungen des Geschichts- und Altertumsvereins zu Leisnig, 11, 1898, p. 107. L'ordonnance de Luneburg (1619) impose la prière, la lecture et la couture; KAISER (D.), loc. cit., p. 79.

⁴⁵¹ Par exemple à Luneburg, à Dresde et à Hambourg, où elles apprennent aussi les bonnes manières (*feine höfliche und züchtige Geberde*, cité par RUGE (W.), loc. cit., p. 471.

Dans les principales bourgades il y eut pourtant des écoles de filles, du moins par intermittence. A Bergzabern il en existait une dès avant 1595 et le pasteur se plaint qu'elle ait périclité. On propose le poste à la femme d'Albert Hugo révoqué en 1591; elle accepte, mais ne veut pas enseigner le catéchisme réformé, ce qui provoque des querelles dans la population. Quatre ans plus tard l'école est assurée par la femme d'un tondeur.⁴⁵² Celle qui lui succède touche en 1605 deux florins par an et par élève, mais le pasteur se plaint qu'elle ne sait même pas lire et écrire convenablement et que son mari mène une vie scandaleuse, de sorte que beaucoup de gens n'envoient pas leurs filles. Le conseil du prince prend cette doléance en considération et prie les fonctionnaires de recruter une femme respectable, active, réformée et qui ait des chances de rester longtemps.⁴⁵³ Une impulsion fut sûrement donnée, car lors de la visite de 1609 il y en a même deux: la femme de Jacob Horter, qui enseigne dans une salle voisine de l'école latine, a douze élèves et l'épouse du barbier, qui a reçu l'autorisation d'instruire 8 à 9 filles, désire en avoir deux de plus.⁴⁵⁴ Parfois la femme de l'instituteur s'offre spontanément dans l'espoir d'augmenter un peu les ressources du ménage, comme l'épouse de Johann Reuss à Annweiler (1612), où l'école est vacante depuis six ans,⁴⁵⁵ ce que le bailli, qui n'a pas besoin normalement d'en référer au gouvernement, accepte presque toujours. A Deux-Ponts la paroisse semble avoir été plus favorable qu'ailleurs à une telle école: Arbogast Kuemmel y obtient sa nomination comme adjoint en 1611 à cause des mérites de sa femme Suzanne, originaire de Heidelberg, qui a enseigné depuis son arrivée des travaux ménagers à de nombreuses fillettes,⁴⁵⁶ de sorte qu'elle serait difficile à remplacer. Après avoir obtenu satisfaction elle remercie Beuther, car ainsi elle pourra rester *dans la vraie religion réformée*, signe d'une piété calviniste consciente, et elle affirme que bien des parents désirent une maîtresse d'école pour leurs filles.⁴⁵⁷

En 1598 le prince consent tout de même à un effort financier, ce qui est exceptionnel.⁴⁵⁸ Elisabeth Reuss a fait la classe, ce qui est digne d'éloges, et pour l'inciter à poursuivre cette oeuvre *chrétienne, utile et nécessaire*, qui est un travail *contrariant et pénible*, les conseillers du prince lui accordent un salaire de deux florins par élève, 4 florins par la fabrique, autant par la ville et deux muids de seigle par le couvent de Wörschweiler. Or elle fait remarquer

⁴⁵² St A Sp, Zw. I, 161/5, f. 7 et 161/6, f. 31.

⁴⁵³ K Sch A Zw, II, 201, f. 32.

⁴⁵⁴ Id., II, 174, f. 63.

⁴⁵⁵ St A Sp, Zw. I, 697/6, f. 117.

⁴⁵⁶ *in nehen, sticken, spinnen vnd allerlei schöner vnd Künstlicher Arbeit*, id., 1374, f. 41.

⁴⁵⁷ *viel ein hertzliches verlangen darnach tragen*. Lettre du 14 juin à Beuther; K Sch A Zw, IV, 4309.

⁴⁵⁸ C'est le seul cas où dans les délibérations gouvernementales (connues pour la période 1589-1617) il est fait mention d'une école de filles.

qu'elle est la première femme à toucher un salaire pris sur les biens ecclésiastiques, ce qui est ratifié par Jean I^{er} sans difficultés, signe qu'il y accorde un minimum d'intérêt.⁴⁵⁹

Néanmoins il n'y a guère d'écoles de filles permanentes en dehors de Bergzabern et de Deux-Ponts. A Kusel la seule institutrice connue est la veuve du pasteur Sibelius (1620).⁴⁶⁰ A la campagne il n'y en a guère sauf à Lichtenberg (1594).⁴⁶¹ Dans le comté de Sponheim aussi on ne constate que des apparitions épisodiques. Ainsi la femme d'un tailleur de Kastellaun apprend à lire à quelques fillettes qui lui paient un florin par an (1590).⁴⁶² En 1608 le gouvernement ordonne au prévôt d'Enkirch de rechercher une femme susceptible d'enseigner aux filles la lecture et l'écriture, afin de décharger quelque peu l'instituteur.⁴⁶³

Par contre il y a fréquemment des fillettes dans les écoles de garçons, soit en nombre infime, soit en proportion notable. En 1608 on en trouve dans presque toutes les écoles du comté (2 sur 26 à Allenbach, mais 24 sur 49 à Niederbrombach). Cette «égalité» relative apparaît déjà vers 1580 où l'instituteur Matthias Wolf de Traben a 18 fillettes et 44 garçons en classe,⁴⁶⁴ et lors de la création en 1579 d'une école à Lichtenberg on compte autant de filles que de garçons.⁴⁶⁵ Les textes ne précisent cependant pas s'il y eut un enseignement séparé, sauf à Hornbach où Johann Tuschlin assure chaque jour en plus de son horaire normal trois heures de classe pour les fillettes.⁴⁶⁶ Les progrès sont nettement plus sensibles à Sponheim que dans le duché de Deux-Ponts, où les mentions demeurent assez rares en 1609. Mais ce libéralisme – tout relatif – contraste avec l'attitude rigide du Magistrat d'Augsbourg qui interdit en 1581 aux instituteurs de cette ville de réunir dans la même classe les enfants des deux sexes, sous peine d'une amende d'un florin.⁴⁶⁷

Les classes mixtes semblent avoir souvent un niveau plus élevé que celles composées uniquement de filles. Le programme et le niveau sont ceux des écoles allemandes, mais avec parfois moins d'exercices de lecture et d'écriture. Le latin, considéré pourtant comme la langue de culture, est pratiquement interdit aux fillettes, et l'enseignement ménager n'est guère pratiqué, sauf à Deux-Ponts. Par contre l'accent est mis sur la formation religieuse et morale.

⁴⁵⁹ Id., II, 263, f. 69.

⁴⁶⁰ St A Sp, Zw. I, 818/3, f. 65.

⁴⁶¹ Id., 818/1, f. 148.

⁴⁶² St A Ko, 33/4956, f. 25; mais elle rencontre des difficultés, car certaines personnes sont *uneying und unguinstig* avec elle.

⁴⁶³ Id., 33/4961, f. 103. Cette école est inaugurée en 1612 par les autorités. Durant l'hiver 1611/12 l'institutrice a dû faire classe dans une salle de l'auberge! K Sch A Zw, V, 40, comptes 1612.

⁴⁶⁴ St A Ko, 33/4953, f. 66.

⁴⁶⁵ St A Sp, Zw. I, 818/1, f. 80.

⁴⁶⁶ K Sch A Zw, II, 10, f. 84.

⁴⁶⁷ FISCHER (K.), op. cit., p. 81. A Kaub au Palatinat les fillettes ont assez bien répondu lors de l'inspection dans une classe mixte (1613); Rh. Pr. K. A. Du, AI, IX, B 1, p. 154.

Mais comme on réclame un écolage, il est compréhensible que les parents aient préféré se limiter à un effort financier en faveur de leurs fils. De plus les femmes suffisamment instruites pour diriger une école sont peu nombreuses. Ce sont donc en général des épouses d'instituteurs et des veuves de pasteurs qui assurent ce métier pour un salaire modique, soit le produit de l'écolage et parfois, comme en Hesse, une subvention des autorités locales⁴⁶⁸, alors que les femmes d'artisans sont une exception. Les progrès réalisés entre 1550 et 1620 demeurent assez modestes et inégaux: dans le duché les efforts se limitent presque à deux villes grâce à la compréhension des parents, tandis que dans le comté de Sponheim ce sont plutôt des classes mixtes, mais réalisées dans presque toutes les paroisses, même rurales. La situation est ici une des plus avancées avec le Wurtemberg⁴⁶⁹ et l'Allemagne du nord,⁴⁷⁰ dépassant très nettement la Saxe par exemple.⁴⁷¹

Les précepteurs particuliers

Certaines personnes aisées, à commencer par la famille princière, fournissent un enseignement privé et personnel à leurs enfants, grâce à des pédagogues de choix. En 1554 le duc Wolfgang a nommé Tremellius⁴⁷² comme précepteur de ses fils. Celui-ci leur apprend l'allemand, le latin et le grec. En 1557 l'aîné Philippe-Louis a appris tout le catéchisme en allemand, tous les évangiles dominicaux, la grammaire latine et il sait réciter les *»Disticha«* de Caton. Marbach inspecte l'école des princes en 1558: Philippe-Louis et Jean sont associés chacun à quatre nobles de leur âge, l'examen qui porte sur Cicéron, Caton et la lecture du Nouveau Testament en grec, est jugé satisfaisant par les visiteurs.⁴⁷³ Conrad Marius, le successeur de Tremellius, doit veiller à

⁴⁶⁸ HEINEMEYER (W.), Die Bildungspolitik Landgraf Philipps des Grossmütigen von Hessen, in Hessisches Jahrbuch, 21, 1971, p. 124.

⁴⁶⁹ Vers 1600 on trouve des classes mixtes dans la plupart des paroisses; SCHMID (E.), op. cit., p. 71.

⁴⁷⁰ Les progrès sont dus à Bugenhagen. A Lubeck on compte en 1582 17 écoles de filles dont 3 tenues par des institutrices hollandaises. Deux ans plus tard le magistrat en crée 8 autres, mais vers 1600 le nombre des classes mixtes augmente; RUGE (W.), loc. cit., p. 450-452.

⁴⁷¹ Vers 1600 entre 50 et 75 % des bourgades ont une école de filles alors que déjà l'ordonnance de 1580 en prévoyait une dans chaque ville; mais à la campagne les premières écoles mixtes apparaissent seulement vers 1618; TIETZ (G.), op. cit., p. 27. En Saxe il existe aussi des instituteurs particuliers pour les filles qui exercent d'autres fonctions ecclésiastiques à côté (vicaire, organiste . . .). Id., p. 27. Rien n'est prévu pour les filles de nobles et de bourgeois aisés comme c'est le cas en Saxe où sont créées en 1555 3 écoles dans des couvents sécularisés par un personnel uniquement féminin. Ces élèves, internes, peu nombreuses (moins de 40), ne restent que 3 ans. Mais après 1580 toutes ces écoles déclinent; RAUSCHENBACH (L.), Die Jungfrauenschule zu Freiberg im 16. Jahrhundert, in: Mitteilungen des Freiburger Altertumsverein, 30, 1883, p. 87 sqq.

⁴⁷² Emmanuel Tremellius (1510-1580), un juif italien converti au protestantisme, était un humaniste et un théologien de valeur qui connut comme professeur à Heidelberg une grande célébrité.

⁴⁷³ G St A Mu, K. b. 389/8a, f. 78-80.

l'éducation religieuse et morale des princes, à maintenir leur propension à manger et à boire dans de justes limites, et à leur enseigner le latin et le français, déjà considéré comme une langue de culture.⁴⁷⁴ D'après un sermon funèbre Jean I^{er} a reçu une éducation très soignée et il a été instruit surtout dans la Parole de Dieu, les langues étrangères et divers arts.⁴⁷⁵

En 1589 Jean I^{er} désigne comme précepteur de ses fils Dietrich Esych, un patricien de Brême, promu docteur en droit l'année suivante.⁴⁷⁶ A sa mort il est remplacé par Georg Atzenhofer, pourvu du même titre et expert en français, et Johann Ulrich, un juriste plein de talent poétique. Ces deux précepteurs accompagnent les jeunes princes lors de séjours à des cours princières, dans des universités ou en France.⁴⁷⁷

A côté de la famille des Wittelsbach les seuls cas connus sont ceux de conseillers du prince comme Balthasar Hoffmann et Johann Heinrich Schwebel, qui ont fait instruire ensemble leur fils aîné par un précepteur particulier nommé pasteur en 1605,⁴⁷⁸ ou de certains fonctionnaires dans les bailliages comme le vice-bailli de la seigneurie de Guttenberg Georg Atzenhofer (1614–16) ou le receveur de Nofelden près de Wolfersweiler.⁴⁷⁹ Celui-ci déclare en 1617 qu'il n'y avait pas d'école dans les environs.⁴⁸⁰ Cet argument a sûrement joué aussi pour Atzenhofer, de sorte qu'ici l'enseignement individuel s'explique plus par l'absence d'une école de valeur que par désir de se distinguer de la masse; par contre les membres du gouvernement, docteurs en droit, ont probablement voulu faire préparer avec soin leurs fils à l'entrée du gymnase, en dehors de l'école paroissiale, par souci de différenciation sociale.

C'est peut-être cette carence scolaire qui explique aussi que certains pasteurs aient joué le même rôle vis-à-vis de leurs fils pour ne pas les envoyer trop jeunes et à grands frais dans une bourgade. Citons seulement Georg Buettner à Stackeden qui a gardé son fils chez lui pour lui enseigner la grammaire, la syntaxe, Cicéron, Caton et les fables d'Esopé, soit exactement la préparation pour Hornbach (1604).⁴⁸¹

⁴⁷⁴ Nomination de Conrad Marius (1558) in SCHMIDT (F.), *Geschichte der Erziehung der Pfälzischen Wittelsbacher*, Berlin, 1899, p. 21–24.

⁴⁷⁵ Id., p. LXXXV.

⁴⁷⁶ Ibid., p. XCVII.

⁴⁷⁷ Le futur Jean II a fait deux voyages en France en 1601 et 1603.

⁴⁷⁸ K Sch A Zw, II, 38.

⁴⁷⁹ Johann Reiger a occupé ce poste depuis 18 mois, mais il se plaint le 1^{er} septembre 1614 du faible salaire et aussi *Loci importunitas, quae studiis meis subsidio nullo esse potest, nec ego, omni humano auxilio destitutus et rerum istarum nervo laborans*. Néanmoins il y est resté encore trois ans avant d'être nommé adjoint à Meisenheim. Il est vrai que c'est une des régions les plus isolées du Hunsrück. St A Sp, Zw. I, 819/5, f. 230.

⁴⁸⁰ K Sch A Zw, II, 51. Il n'existe que l'école paroissiale de Wolfersweiler assurée par le pasteur, mais seulement par intermittence, et celle de Birkenfeld qui fonctionne assez bien, mais qui a le défaut d'être luthérienne.

⁴⁸¹ Id., II, 38. Martin Hoff de Wolfersweiler a repis son fils à Hornbach *cum expectationi patris*

Les écoles privées

A côté des écoles publiques il peut parfois exister une école «privée» ou «se-crète» (*Winkelschule*). Dans les régions rhénanes elles sont beaucoup plus rares qu'en Saxe où, malgré leur interdiction en 1580, elles sont assez fréquentes, à la campagne par suite de l'absence d'une école ou de la paresse du sacristain, en ville à cause du monopole des écoles latines surchargées, et dont l'enseignement trop académique ne convient pas aux masses populaires.⁴⁸² Vers 1600 on en trouve dans la plupart des grandes villes de l'Empire, ainsi que dans mainte bourgade hessoise, où elles sont même subventionnées par les autorités civiles.⁴⁸³

Il faut supposer que le besoin s'est moins fait sentir ici. Toutefois Caspar Cremer obtient en 1580 l'autorisation d'ouvrir une école allemande à Kusel, grâce à l'appui de la paroisse et du secrétaire du bailliage Just Pfeil, mais à la condition de ne pas gêner l'école latine;⁴⁸⁴ de cette manière deux instituteurs coexistèrent dans cette bourgade durant quatre ans. En 1606, fort de ce précédent, Johann Gimbsbach, un ancien pasteur, sollicite l'autorisation de tenir une *Privat Schul* à côté de l'école paroissiale, mais il se voit opposer un refus, car le bailli juge deux écoles inutiles.⁴⁸⁵ A la différence de son collègue il n'a pas fait ses preuves et ne possède pas l'appui de la population, absolument indispensable, comme cela se produit à Deux-Ponts, où en 1591 quelques personnes, devant la paresse de Leonhard Exter, envoient leurs enfants chez le greffier du moulin. Le gouvernement est assez hostile à cette école privée et propose au duc de fermer la classe. Celui-ci souhaite toutefois une enquête avant de prendre une décision, puis il songe à l'autoriser à instruire les enfants de ses conseillers et d'autres qui ne vont pas dans l'école latine en écriture et en calcul.⁴⁸⁶ L'année suivante cette école existe encore, puis on perd sa trace. Dans les campagnes de telles écoles demeurent exceptionnelles.⁴⁸⁷

non satisfaceret . . . et domi informatus pendant quatre ans; il lui enseigne même les alphabets grec et hébreu; BUTTMANN (R.), op. cit., p. 123.

⁴⁸² TIETZ (G.), op. cit., p. 33.

⁴⁸³ En particulier dans les villes hanséatiques, ce qui provoque des conflits avec les maîtres en place; FISCHER (K.), op. cit., p. 125. A Lubeck il existe vers 1560 des écoles privées dans presque toutes les rues de façon quasi-officielle; mais malgré les pressions exercées par les instituteurs paroissiaux le magistrat ne prend pas de mesures contre elles; RUGE (W.) loc. cit., p. 443. En Hesse cf. HEINEMEYER (W.), loc. cit., p. 125.

⁴⁸⁴ *ohne verhinderung vnnnd abbruch der Lateinischen Schul*, St A Sp, Zw. I, 191/10, f. 18.

⁴⁸⁵ Id., f. 78.

⁴⁸⁶ K Sch Zw, II, 258, f. 32 et 36.

⁴⁸⁷ Une seule nous est connue: en 1605 un habitant resté luthérien a créé une école à Barbelroth, qui ne sert qu'à *verlesterung vnserer religion* et à enseigner des «espiègeries» (*schalcks bossen*), mais il faut tenir compte de la jalousie du plaignant (un pasteur), ce qui vaut une dure réprimande aux autorités locales pour l'avoir tolérée: c'est une règle absolue que l'enseignement n'est autorisé qu'après le consentement du prince. Id., II, 201, f. 94.

Le faible nombre de ces écoles tend à prouver soit qu'on était très satisfait des écoles officielles, ce qui n'est pourtant pas toujours le cas, soit qu'on n'éprouvait pas un grand intérêt pour l'instruction, ce qui n'est pas vrai non plus partout. Il nous semble plutôt que les faibles ressources de la population ne permettaient pas de payer un maître d'école supplémentaire.

L'influence des écoles situées hors du duché

Les parents disposent d'ailleurs souvent d'une solution moins onéreuse. Par suite de l'extrême morcellement territorial il est en effet facile d'envoyer les enfants dans une école assez proche pour des motifs divers.

Tantôt c'est l'absence d'une classe, ce qui risque aussi de causer des complications sur le plan religieux, par suite d'une différence confessionnelle; ainsi à Limbach, dont les enfants vont à Altenstadt.⁴⁸⁸ En 1594 le gouvernement se soucie d'établir un salaire convenable, afin d'éviter une opposition au calvinisme, mais un an plus tard rien n'est encore réglé, et si entre 1599 et 1608 il y a bien trois maîtres successifs, le problème se pose à nouveau en 1609 à cause de la médiocrité du salaire; il en résulte que certains envoient toujours leurs fils chez le pasteur luthérien qui risque d'en faire des »paroissiens opiniâtres«. ⁴⁸⁹ Une difficulté semblable se pose dans le bailliage de Cleebourg, où on nomme en 1605 un instituteur parce que certains enfants vont en classe dans des localités luthériennes ou même dans l'évêché de Spire (contigu au bailliage); la même année le pasteur Andreas Bloch de Keffenach se plaint qu'il n'y ait pas un seul enseignant pour les six paroisses du bailliage, de sorte que les enfants sont mal élevés et apprennent d'autres catéchismes à l'extérieur.⁴⁹⁰

Parfois c'est l'existence d'une école prospère à proximité qui empêche justement une création. Ainsi le rayonnement de Wissembourg a entravé les progrès d'une école dans le bailliage de Cleebourg, dans la mesure où les parents ont préféré y envoyer leurs garçons avec la conviction d'y trouver un meilleur enseignement, attiré encore renforcé par l'importance des relations économiques. On y trouve par exemple les fils du pasteur Bairfalck de Steinseltz (1584)⁴⁹¹ et un enfant d'un »bourgeois« de Cleebourg pour apprendre le latin (1611).⁴⁹²

⁴⁸⁸ Située dans le comté luthérien de Nassau, au moins en 1594, 1595 et 1609.

⁴⁸⁹ *halsstarrige pfarrkinder*; *ibid.*, VI, 1166, f. 33.

⁴⁹⁰ G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 802. Les enfants d'Achtelsbach allaient en classe à Obersötern (luthérien) jusqu'en 1609.

⁴⁹¹ K Sch A Zw, II, 193, f. 157. Il ne désire pas faire la classe, mais la population paysanne y est cependant favorable.

⁴⁹² *Id.*, II, 45. De même il n'existe pas d'école en 1609 à Mühlhofen et à Ransweiler à cause de la proximité de Billigheim et de Finkenbach, ni à Dieffenbach en 1616 à cause de Wolfstein.

Tantôt c'est la négligence du maître qui détourne les garçons de la classe pour aller à »l'étranger«. C'est le cas à Frankweiler, où Johann Tonsor est paresseux et se conduit mal, de sorte que les élèves vont chez le pasteur de Burrweiler.⁴⁹³ Bechtold Hausmann de Trarbach (1608) ne fait pas d'écriture, de sorte que d'après les censeurs bien des gens préfèrent envoyer leurs fils ailleurs, en particulier à Veldence (luthérien) et à Trèves, où certains sont détournés du protestantisme.⁴⁹⁴ Un motif semblable apparaît à Bergzabern (1609), dont les garçons qui ne font pas de latin se rendent à Pleisweiler et à Dürrenbach, où le niveau est meilleur en écriture et en calcul.⁴⁹⁵

Enfin certains vont ailleurs uniquement par opposition religieuse, comme à Albersweiler (1605), dans quelques paroisses du bailliage de Meisenheim en 1599 et dans le bailliage de Bergzabern.

Un cas isolé, mais significatif est celui de Trarbach, où des parents acceptent d'envoyer leurs fils chez les jésuites, car un docteur en théologie catholique, né dans cette ville, a fondé quatre bourses, ce qui permet de faire des études gratuites. Or malgré les plaintes des pasteurs les quatre places sont toujours occupées, du moins entre 1568 et 1594. En 1568 le pasteur Heinrich Henning gémit que les catholiques convertissent souvent ces garçons,⁴⁹⁶ ce qui entraîne une réaction assez sèche du gouvernement qui veut empêcher une telle pratique. Mais la coutume s'est maintenue, car en 1577 quelques personnes du comté continuent d'envoyer leurs enfants dans des écoles catholiques, de sorte que le grand-bailli doit répéter l'interdiction et ordonner le rappel de ceux qui y vont, pour les mettre dans une classe protestante. Mais le co-prince catholique, le margrave de Bade, se plaint au grand-bailli, et le conseil du prince de Deux-Ponts doit se contenter d'essayer de persuader les parents des trois garçons de les retirer de Fribourg. Les risques de conversion sont en effet sérieux: les deux fils aînés du bourgmestre de la ville sont devenus l'un prêtre et l'autre moine chartreux.⁴⁹⁷ En 1593 l'inspecteur Nicolaus Jacobi a fait pression sur les parents en chaire, car plusieurs mettent leurs enfants dans des couvents ou les envoient en classe chez les jésuites. Il a pu en faire revenir certains par des menaces de lourdes sanctions, mais ses pressions sont mal acceptées par certains parents.⁴⁹⁸

⁴⁹³ Ibid., II, 193, f. 66. Il en est de même à Stackeden (1591) à cause de la paresse manifeste de Conrad Heilman.

⁴⁹⁴ *bissweilen die Jungen auch in religione verführt werden*. St A Ko, 33/4961, f. 80.

⁴⁹⁵ K Sch A Zw, II, 203, f. 128.

⁴⁹⁶ Les catholiques en font *aut jesuitos sacrificulos et monachos aut certe blasphematores purae religionis*. Lettre de 1568 au surintendant Cunman Flinsbach; St A Ko, 33/5227, p. 5.

⁴⁹⁷ Id., p. 83 à 96.

⁴⁹⁸ *viel mühe und unruhe*. Ibid., 33/4947, f. 100. Certains restent néanmoins en de tels endroits »infectés d'erreurs«. Une protestation du margrave du 20 septembre 1593 contre les pressions exercées par Jacobi fait remarquer que depuis de longues années ces quatre bourses étaient toujours occupées. Ibid., f. 76.

Les écoles situées hors du duché exercent ainsi une influence réelle dans certains cas, tantôt par hostilité envers l'école existante, tantôt grâce à leur réputation, tantôt enfin grâce à leurs avantages financiers, même s'il s'agit d'établissements catholiques, malgré le risque de conversion. Certains pères de famille mettent ainsi l'instruction et la carrière de leurs fils au-dessus de la religion, tout en se faisant passer pour de «bons protestants»,⁴⁹⁹ ce qui révèle un état d'esprit relativement tolérant dans les masses. Il est vrai qu'avant 1619 celles-ci n'ont pas eu à subir des persécutions religieuses, ce qui contribue à expliquer cette mentalité.

Conclusion

Quel est finalement le bilan de cette politique scolaire? Il est impossible de le préciser nettement à cause des lacunes de nos sources. Néanmoins quelques plaintes permettent de formuler une réponse partielle. La population d'Obermoschel redoute que bientôt plus un seul jeune homme ne sache ni lire, ni écrire une seule lettre, ce qui entravera la vie sociale (1598);⁵⁰⁰ plus sérieuses sont les doléances du surintendant Beuther qui constate que dans un village il n'y a pas un seul homme capable de lire un texte administratif, de sorte qu'il faut faire appel à chaque fois à des étrangers pour le déchiffrer (1613),⁵⁰¹ ce que le pasteur de Bosenbach confirme pour sa paroisse en 1601⁵⁰². En 1605 le bailli de Bergzabern vient se plaindre de ne pas avoir assez de candidats au poste de prévôt à Barbelroth, où l'on manque de gens capables de lire et d'écrire, ce qui est indispensable pour cette fonction. Deux personnes seulement lui paraissent mériter d'être retenues: l'une, bien qu'illettrée, a un comportement respectable, et la seconde est la seule à posséder quelques connaissances scolaires.⁵⁰³ En 1584 aucun des gérants de la fabrique de Kleinnich ne sait ni lire ni écrire.⁵⁰⁴ Inversement, selon Philipp Winsweiler, pasteur à Hinzweiler, la plupart des adultes savent lire et écrire,⁵⁰⁵ ce qui semble un cas exceptionnel (1590), et peut s'expliquer par le fait que cette paroisse a une forte vitalité religieuse.

⁴⁹⁹ Jacobi dit que les parents prétendent être *gut Evangelisch*. Ibid., f. 100.

⁵⁰⁰ Cf. supra, p. 344.

⁵⁰¹ *fremder herrschafft vnderthanen darzu gebrauchen*, ce qui provoque une *grobe Barbaries*; St A Sp, Zw. I, 1374, f. 78.

⁵⁰² *in der gantzen Pfarren Kaum zwen oder Trey gewesen, die einen Buchstaben lesen oder schreiben*; la situation paraît pourtant meilleure dans les paroisses voisines, où une telle ignorance n'est pas à sentir; doléance du 3 nov. 1601, adressée au prince Jean Ier. Id., 758/1, f. 290.

⁵⁰³ *ist gleichwol dis orts grosser mangel an Leuthen so schreibens vnd lessens kindig vnd erfahren, welches dan an einem Schultthessen hoch nötig*; le bailli propose soit Darstein *so schreiben vnd lesen kan*, soit Sprenger *welcher gleichwol dieser beider vnerfahren, Aber sonsten erbares wandels*; G St A Mu, K. b. 390/2d, f. 899.

⁵⁰⁴ K Sch A Zw, V, 26.

⁵⁰⁵ G St A Mu, K. b. 390/1e, f. 177.

Deux documents seulement permettent de donner des indications chiffrées. En 1616 le rapport d'inspection de chaque paroisse du bailliage de Meisenheim est signé par les censeurs:⁵⁰⁶ environ 36% d'entre eux ont su écrire leur nom, proportion assez modeste et variable avec les localités.⁵⁰⁷ Dans deux villages (dont Stackeden où existe une école depuis plus de quarante ans) personne ne peut signer. 10 à 20% savent le faire dans quatre paroisses où le pasteur assure un enseignement, 28 à 40% dans quatre autres, parmi lesquelles Essenheim est seule à avoir un instituteur. La situation est bonne seulement dans quatre localités dont les deux bourgades de Meisenheim et d'Obermoschel et une filiale sans école, ce qui est remarquable; enfin Alsenz est seule à avoir la chance de voir tous les censeurs signer le registre.⁵⁰⁸ La situation paraît donc assez peu brillante à la veille de la guerre de Trente Ans, d'autant plus que les censeurs sont recrutés parmi les éléments les plus dynamiques de la paroisse, de sorte que le pourcentage global est bien plus faible.

Pour la période 1608–19 une autre indication est fournie par la signature des pères de famille des obligations contractées lorsqu'ils acceptaient une bourse à Hornbach.⁵⁰⁹ Ici la situation est meilleure, mais il faut tenir compte du fait que seules les personnes aisées y envoient – sauf exceptions rares – leurs fils. Sur 49 chefs de famille, 5 seulement ne savent pas signer, soit 10%, dont 1 veuve, 1 »bourgeois« et 1 tailleur. Parmi les autres on compte 7 fonctionnaires, 5 pasteurs, 3 prévôts, mais aussi 3 »bourgeois« et 4 artisans, ainsi que 5 femmes dont celle d'un forgeron, signe d'une lente pénétration de l'instruction dans la masse paysanne et artisanale. La situation varie beaucoup avec les localités et les catégories sociales, mais dans l'ensemble on peut estimer la proportion des hommes de la jeune génération sachant lire et écrire entre 20 et 50% vers 1620, soit un pourcentage encore modeste, mais appréciable résultat positif de l'investissement culturel opéré par la Réforme.

Quelle est l'influence de l'enseignement sur la mentalité, le comportement et les fêtes des masses populaires? Elle est difficile à mesurer, probablement très modeste, car les possibilités de lecture sont rares hormis la Bible, le catéchisme et les recueils de prières. Le problème est plutôt celui-ci: quel est le poids de l'éthique protestante et d'un enseignement religieux nouveau sur les masses, puisque le contenu de l'école allemande se limite pratiquement à cela?

⁵⁰⁶ Les censeurs sont choisis parmi les personnes les plus respectables et les plus actives, donc souvent les plus aisées, pour aider le pasteur dans le contrôle moral des fidèles.

⁵⁰⁷ K Sch A Zw, II, 175.

⁵⁰⁸ Les chiffres sont 0 sur 6 à Hundsbach, 0 sur 5 à Stackeden, 1 sur 8 à Duchroth, 1 sur 6 à Heiligenmoschel, 1 sur 7 à Dieffenbach, 2 sur 6 à Lettweiler, 2 sur 7 à Gangolf, 2 sur 12 dans la filiale de Meisenheim, 3 sur 8 à Essenheim, 3 sur 6 à Niedermoschel, 3 sur 5 à Becherbach, 4 sur 11 à Ransweiler, 6 sur 10 à Obermoschel, 10 sur 15 à Meisenheim et enfin 5 sur 5 à Alsenz. Au point de vue social nous manquons de précisions: ne sont indiqués parmi les signataires que 3 prévôts, 1 greffier et 1 forestier, personnes qui normalement ont besoin de ces connaissances.

⁵⁰⁹ Id., II, 87.

La scolarisation favorise non sans difficultés la pénétration dans les campagnes d'une religion du livre qui stimule la responsabilité et le développement de la personnalité de chaque fidèle. Celui-ci acquiert ainsi un outil qui lui permet de nourrir sa foi, de consolider sa piété individuelle et d'acquérir une meilleure connaissance des techniques nécessaires à la vie quotidienne individuelle et professionnelle. Le savoir encourage une restauration des mœurs et facilite la fondation d'un ordre social basé sur le Décalogue. Si l'alphabétisation a permis de réaliser partiellement cette finalité religieuse et morale, elle constitue aussi l'amorce d'une sécularisation par l'essor d'une culture populaire à base d'almanachs, de légendaires imprimés et de récits divers, dont certains sont même lus pendant la prédication.⁵¹⁰

La différence entre les régions luthériennes et réformées semble peu perceptible dans l'Empire sur le plan de la politique scolaire, du moins avant 1620. L'intérêt porté à l'instruction est le même chez les princes, les ministres, les pasteurs et la population, en tenant compte des tempéraments et des situations locales. Tout au plus y a-t-il dans les régions sans église territoriale un intérêt plus grand pour la scolarisation, en particulier les calvinistes rhénans à partir de 1600, où les paroisses entretiennent elles-mêmes l'instituteur, avec parfois des subventions des Provinces-Unies.⁵¹¹ Mais là c'est le souci de soutenir la foi qui compte autant que le désir de l'instruction en elle-même.

Les territoires de Deux-Ponts et de Sponheim suivent une politique comparable à la plupart des principautés protestantes de l'Empire, mais en faisant partie du peloton de tête grâce à l'action du duc Jean I^{er} et de Beuther. Une évolution très nette se dessine, depuis le mépris relatif de l'allemand en 1557 jusqu'à la création d'écoles allemandes dans la plupart des paroisses : elles sont rendues nécessaires par le besoin d'instruire les enfants dans la religion, car à partir de 1570 les tensions confessionnelles sont très vives. L'école est donc issue du catéchisme, et elle reste une annexe de l'Eglise dans le domaine de l'enseignement, des programmes, du personnel enseignant (sacristains, jeunes théologiens) et du contrôle administratif. Mais il faut voir aussi les avantages (souvent passés sous silence)⁵¹² seule l'Eglise dispose de ressources suffisantes pour payer des salaires que l'Etat et les paroisses n'auraient pu fournir seuls, et elle prend à son service des maîtres découragés par leurs conditions de vie précaires. Malgré la prépondérance accordée à l'enseignement religieux et à la morale, qui développe pourtant une sagesse populaire, la lecture, l'écriture et le calcul permettent à une fraction croissante de la population d'avoir

⁵¹⁰ En particulier à Bacharach en 1619; St A Ko, 555/125/2, p. 400.

⁵¹¹ BOHNEMANN (E.), *Das evangelische niedere Schulwesen im Herzogtum Berg, Altenkirchen*, 1925, p. 5.

⁵¹² Cf. PINLOCHE (A.), *La Réforme de l'éducation en Allemagne au dix-huitième siècle*, Paris, 1889, VIII-597 p. Cet historien se montre très sévère vis-à-vis des écoles qui ne furent « qu'une annexe de l'Eglise » (p. 2).

accès à la culture dont les masses étaient auparavant totalement séparées. Il semble à peu près certain que les territoires protestants ont eu sur le plan de l'enseignement élémentaire une avance sensible sur les catholiques.

Les Églises protestantes ont ainsi favorisé avec l'aide de l'État un certain relèvement du niveau moral et culturel : la fondation d'écoles paroissiales était contenue en germe dans les idées des réformateurs, malgré la préférence accordée au latin, dont l'importance relative diminue au niveau de l'enseignement primaire. Mais un divorce croissant se manifeste entre une élite formée par l'humanisme antique et les masses populaires imprégnées de culture biblique, de cantiques et d'une sagesse pratique. Enfin ces écoles restent bien modestes : les élèves ne viennent qu'en hiver et irrégulièrement, ils partent dès qu'ils savent les premiers rudiments. Les maîtres, souvent peu respectés, mènent une vie difficile : salaire de misère souvent payé en retard et avec mauvaise volonté, logement médiocre, indifférence fréquente des parents pour l'école ; le niveau de la classe reste très bas, encore aggravé par des mutations fréquentes du personnel.

Mais il existe une unité profonde des méthodes, des programmes et des mentalités dans l'ensemble des territoires protestants de l'Empire, malgré le cloisonnement politique et la prolifération des ordonnances scolaires, et on peut dire sans exagération qu'en Allemagne c'est l'école villageoise qui a forgé peu à peu un esprit commun, imprégné de religion et de morale.